

# LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU QUÉBEC

MESURES ET INITIATIVES

DES UNIVERSITÉS ET DES CÉGEPS

**Diane-Gabrielle Tremblay**

professeure à l'École des sciences de l'administration, Université TÉLUQ

**Amina Yagoubi,**

Sociologue, professionnelle de recherche, Université TÉLUQ

**Ce rapport de recherche a été financé par  
le ministère de l'Enseignement supérieur**

**Coordination, recherche et rédaction**

Diane-Gabrielle Tremblay, professeure à l'École des sciences de l'administration, Université TÉLUQ  
Amina Yagoubi, sociologue, Université TÉLUQ



**Pour information :**

Renseignements généraux  
Ministère de l'Enseignement supérieur  
1035, rue De La Chevrotière, 21<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5  
Téléphone : 418 266-1337  
Ligne sans frais : 1 877 266-1337

Et Diane-Gabrielle Tremblay, université Télec : <mailto:dgtrembl@teluq.ca>

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Enseignement supérieur  
ISBN 978-2-550-91507-2 (PDF)

# TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES .....	5
RÉSUMÉ .....	7
SOMMAIRE .....	9
INTRODUCTION .....	16
1. CONTEXTE.....	17
1.1. MÉTHODOLOGIE .....	20
2. COMPRENDRE LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES.....	22
2.1. ENQUÊTE SUR LES MÈRES-ÉTUDIANTES DU CÉGEP DE SAINTE-FOY .....	25
3. POLITIQUES, PROGRAMMES ET STATUT FAVORISANT LA CFTE .....	26
3.1. PROGRAMME GOUVERNEMENTAL .....	26
3.2. CFTE ET LÉGISLATION.....	27
3.2.1. PROPOSITION DE QUÉBEC SOLIDAIRE.....	28
3.3. STATUT DE PARENT-ÉTUDIANT.....	29
3.3.1. FÉDÉRATION ÉTUDIANTE COLLÉGIALE DU QUÉBEC.....	30
3.4. POLITIQUES RELATIVES AUX PARENTS-ÉTUDIANTS ET BÉNÉFICES.....	31
3.4.1. UNIVERSITÉS.....	31
3.4.2. CÉGEPS.....	33
3.5. TROIS AXES D'INTERVENTION EN CFTE.....	34
4. INITIATIVES EN MATIÈRE DE CFTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS.....	34
4.1. UNIVERSITÉS .....	35
4.2. CÉGEPS.....	36
4.2.1. COLLÈGE KIUNA.....	37
4.3. RÉSULTATS ET EFFICACITÉ.....	38
4.4. CLASSEMENT DES MESURES ET DES INITIATIVES.....	38
4.4.1. OFFRE D'UN SERVICE DE GARDE .....	38
4.4.2. OFFRE DE LOCAUX DE REPOS .....	40
4.4.3. OFFRE D'AIDE FINANCIÈRE .....	40
4.4.4. ÉVÉNEMENTS ET GROUPES DE DISCUSSION ET DE PARTAGE .....	41
Association des parents-étudiants et autres réseaux .....	41
Activités entre parents-étudiants.....	42
Aide aux parents-étudiants nouvellement arrivés .....	43
4.4.5. PAUSE-ÉTUDES POUR LES PARENTS.....	43
4.4.6. OFFRE DE COURS EN LIGNE .....	44
4.4.7. SERVICES D'INFORMATION.....	45
4.4.8. ACCOMMODEMENTS INFORMELS .....	45
Report de cours et de travaux .....	46
5. RECOMMANDATIONS .....	47
5.1. REGROUPEMENT DES GROUPES DE FEMMES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE .....	49
5.2. CONSEIL D'INTERVENTION POUR L'ACCÈS DES FEMMES AU TRAVAIL .....	49
5.3. COMITÉ CONSULTATIF JEUNES.....	49
5.4. DONNÉES EMPIRIQUES.....	51
5.5. RECOMMANDATIONS.....	52
CONCLUSION .....	53

ANNEXES .....	55
GUIDES ET OUTILS .....	56
Annexe I – Employeurs engagés .....	56
Annexe II – Outils pour la conciliation travail-études.....	57
Annexe III – Boîte à outils : définir ses priorités .....	58
STATISTIQUES ET DONNÉES .....	59
Annexe IV – Parentalité, nombre d’enfants et taux de diplomation .....	59
Annexe V – Parentalité, âge des enfants et taux de diplomation .....	59
Annexe VI – Responsabilité parentale et taux de diplomation .....	60
Annexe VII – Responsabilités familiales élargies et taux de diplomation.....	60
Annexe VIII – Domaines d’études des parents-étudiants.....	61
Annexe IX – Portrait statistique de l’emploi des jeunes au Québec.....	61
Annexe X – Études et temps de travail .....	62
RESSOURCES.....	63
Annexe XI – Favoriser la CFTE : lettre ouverte aux médias .....	63
Annexe XII – Projets recommandés en matière de conciliation famille-travail-études .....	65
Annexe XIII – Autres ressources .....	65
Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie.....	65
Ma place au travail .....	65
Entraide-Parents.....	66
Quelques statistiques.....	66
DONNÉES ISSUES DE L’ENQUÊTE EMPIRIQUE .....	67
Annexe XIV – Liste des contacts .....	67
Annexe XV – Mesures et initiatives par établissements.....	72
Annexe XVI – Classement des mesures et des initiatives par établissement .....	85
Annexe XVII – Synthèse de la fréquence de chacune des mesures et des initiatives.....	88
BIBLIOGRAPHIE.....	89
WEBOGRAPHIE .....	92

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AEP : Association étudiante de Polytechnique

AGE-UQTR : Association générale des étudiant(e)s de l'Université du Québec à Trois-Rivières

APÉtUL : Association des parents-étudiants de l'Université Laval

API : Aide pédagogique individuel

CCFTE : Coalition pour la conciliation famille-travail-études

CCJ : Comité consultatif Jeunes

CFTE : Conciliation famille-travail-études

CIAFT : Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail

CPE : Centre de la petite enfance

CPMT : Commission des partenaires du marché du travail

CREPAS : Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean

CSGIRR : Comité scientifique de la Grande initiative réseau en réussite

CSPE-UQAM : Comité de soutien aux parents-étudiants de l'Université du Québec à Montréal

CSPE-UQO : Comité de soutien aux parents-étudiants de l'Université du Québec en Outaouais

ÉCOBES : Centre d'étude des conditions de vie et des besoins de la population

ENAP : École nationale d'administration publique

ETS : École de technologie supérieure

FAECUM : Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal

FECQ : Fédération étudiante collégiale du Québec

HEC Montréal : École des Hautes Études Commerciales de Montréal

ICOPE : Indicateurs de conditions de poursuite des études

INRS : Institut national de la recherche scientifique

ISQ : Institut de la statistique du Québec

MC : Moyen de contact

MFA : Ministère de la Famille

MQAF : Mouvement québécois des adultes en formation

OBNL : Organisme à but non lucratif

PE : Parent-étudiant

REMDUS : Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke

RGF-CN : Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale

RQAP : Régime québécois d'assurance parentale

SAE : Services aux étudiants

SGEE : Service de garde éducatif à l'enfance

SVE : Services à la vie étudiante

TCGFM : Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie

TREM : Table régionale de l'éducation de la Mauricie

UBishop's : Université Bishop's

UConcordia : Université Concordia

UdeM : Université de Montréal

UEQ : Union étudiante du Québec

ULaval : Université Laval

UMcGill : Université McGill

UQ : Université du Québec

UQAM : Université du Québec à Montréal

UQAR : Université du Québec à Rimouski

UQAT : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

UQO : Université du Québec en Outaouais

UQTR : Université du Québec à Trois-Rivières

USherbrooke : Université de Sherbrooke

## RÉSUMÉ

Depuis quelques années, on s'intéresse au Québec à la conciliation famille-travail-études (CFTE), qui devient un véritable enjeu sociétal. Des chiffres montrent qu'une part importante des étudiants au Québec ont des responsabilités parentales. Selon une enquête ICOPE (2016) du réseau de l'Université du Québec (UQ), 22 % des étudiants de l'UQ seraient parents, alors que la proportion des parents-étudiants était de 20 % en 2011 (Bonin et Girard, 2017) et qu'elle est possiblement plus grande aujourd'hui. De plus, ces chiffres augmentent selon les cycles d'études (premier, deuxième et troisième cycles). Ils sont 12 % d'entre eux aux cycles supérieurs à s'occuper seuls de leurs enfants et 17 % à s'en occuper financièrement. En outre, selon l'Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde de 2009, menée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et demandée par le ministère de la Famille et des Aînés, 25 900 familles québécoises seraient constituées d'au moins un parent aux études et un enfant de moins de 5 ans (Francœur *et al.*, 2019 : 1).

Outre les responsabilités familiales, certains étudiants ont un emploi. En effet, 70 % de l'ensemble des étudiants québécois au baccalauréat travailleraient 20 heures ou moins par semaine, ce qui représente un « seuil critique » selon des chercheuses (Bonin et Girard, 2017). Ces dernières soulignent que les étudiants au baccalauréat travaillant plus de 20 heures par semaine diminuent leurs chances de réussite scolaire. Ce sont d'ailleurs davantage des étudiants inscrits au certificat qui occupent un emploi à temps plein : leur proportion est de 78 % contre 44 % pour les étudiants au baccalauréat. Pour la plupart, s'ils doivent concilier emploi et études, ils étudient à temps partiel (Bonin et Girard, 2017). Ces données laissent entrevoir l'importance de la mise en place de mesures et d'une politique en faveur de la conciliation famille-travail-études.

Compte tenu de cet enjeu de conciliation, plusieurs mesures et initiatives voient le jour, lancées par des acteurs de divers milieux : gouvernement, milieux d'enseignement, employeurs et étudiants eux-mêmes. Des universités et des cégeps ont, par exemple, créé des centres de la petite enfance (CPE) ou appuyé l'ouverture d'un service de garde éducatif à l'enfance (SGEE) sur le campus ou à proximité de celui-ci pour répondre aux besoins des parents-étudiants. Des universités, souvent par le biais des associations étudiantes, organisent des activités pour les parents-étudiants et leurs enfants. Comme nous le verrons plus loin, la liste des mesures et des initiatives en matière de CFTE est riche et diversifiée, bien que tous les établissements n'aient pas encore adopté des mesures ou une politique claires à cet égard et qu'une plus grande reconnaissance de la CFTE soit nécessaire.

Nous avons relevé que 14 universités sur 18 (y compris les écoles particulières comme l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal [HEC Montréal] ou l'École Polytechnique de Montréal) offrent un SGEE à leurs étudiants ou un autre type de service de garde (halte-garderie, jardin d'enfants, etc.), ce qui représente 77,70 % de l'ensemble des établissements universitaires. Au collégial, 33 établissements sur 51 proposent un tel service, soit 64,70 %. Il faut noter que les SGEE ont des politiques d'admission qui, pour la plupart, priorisent les enfants des employés et des étudiants de l'établissement, mais il n'est pas acquis qu'une majorité d'enfants occupant une place dans un SGEE ont un parent-étudiant. De plus, 2 universités sur 18, soit 11,11 %, possèdent une politique écrite spécifique aux parents-étudiants. Aucun cégep ne détient une telle politique. Toutefois, 6 cégeps sur

51, soit 11,76 % environ, accordent un statut particulier de parent-étudiant à leurs étudiants qui se trouvent dans cette situation.

Par ailleurs, 10 universités sur 18, soit 55,55 %, offrent présentement, outre un service de garde d'enfants (ex. : SGEE), un ou plusieurs services spécifiques et officiels destinés aux parents-étudiants. Au collégial, il s'agit de 16 établissements sur 51, ce qui représente 31,37 %. Enfin, notons que, durant l'année scolaire 2020-2021, 2 universités sur 18, soit 11,11 %, et 4 cégeps sur 51, soit 7,84 %, ont reçu une subvention du ministère de la Famille (MFA) pour des projets relatifs à la CFTE (voir l'annexe XII).

Néanmoins, quelques acteurs sont critiques et pensent que les mesures existantes sont souvent insuffisantes et anecdotiques, et qu'elles sont à la discrétion de ceux qui sont responsables d'administrer les services. De plus, toutes les personnes touchées par une situation de CFTE n'ont pas accès à la même offre et encore moins à la même qualité de services. En effet, la CFTE touche non seulement les personnes qui ont des enfants à charge, mais également celles qui sont en voie de devenir parents par un processus d'adoption ou les proches aidants. Or, ces deux derniers groupes n'ont pas toujours accès à des services adaptés à leur situation et, parfois, ne sont même pas pris en compte dans la réflexion sur la CFTE. S'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que tous les établissements d'enseignement offrent des mesures adaptées pour une bonne CFTE au Québec, il est important de répertorier les mesures qui sont déjà en place dans certaines organisations afin d'en inciter d'autres à en instaurer. C'est pourquoi nous proposons, dans ce rapport, une analyse de la CFTE, soit des mesures et des initiatives mises en œuvre en cette matière dans les universités et les cégeps au Québec.

**Mots clés :** Cégeps, conciliation famille-travail-études (CFTE), initiatives, Québec, mesures, politique, universités.

## SOMMAIRE

La CFTE touche les personnes exerçant des responsabilités parentales ou familiales, qui sont en voie de devenir parents par un processus d'adoption ou qui sont des proches aidants. Dans la Politique nationale pour les personnes proches aidantes, celles-ci sont définies comme suit : « Toute personne qui apporte un soutien à un ou à plusieurs membres de son entourage qui présentent une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosociale ou autre, peu importe leur âge ou leur milieu de vie, avec qui elle partage un lien affectif, familial ou non » (Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 2021 : 25). L'autre aspect essentiel qui caractérise la situation de ces personnes est qu'elles sont toutes aux études, soit à temps plein, soit à temps partiel. Enfin, dans certains cas, elles occupent également un emploi.

Par ailleurs, le profil des étudiants en situation de CFTE varie sous d'autres angles. À l'Université du Québec à Montréal (UQAM), par exemple, une recherche nous apprend que 30 % des parents-étudiants (PE) sont nés à l'étranger, le plus souvent des pères (37 %), et ont des préoccupations en matière de CFTE en plus de devoir tenir compte d'enjeux relatifs à leur intégration à la société québécoise (système d'éducation, apprentissage de la langue nationale, etc.)<sup>1</sup>. Toujours à l'UQAM, un plus grand nombre de femmes que d'hommes sont parents-étudiants, elles sont en général plus jeunes et elles gagnent un salaire moins élevé. De plus, une femme sur quatre est chef de famille élevant seule son ou ses enfant(s), ce qui contribue à augmenter la précarité économique. Cette précarisation touche toutefois tous les parents-étudiants et surtout ceux qui vivent seuls (Corbeil *et al.*, 2011).

Les solutions proposées pour les défis liés à la CFTE sont multiples. Nous pouvons dégager essentiellement trois types d'actions chez les responsables du développement de la CFTE. Le premier type d'action est l'accommodement informel. Souvent, les établissements d'enseignement n'ont aucune mesure ou politique officielle à cet égard. Cependant, cela ne signifie pas qu'ils négligent totalement la question. Lorsque les établissements font face à une situation exceptionnelle, par exemple dans le cas d'un parent-étudiant qui ne peut être présent à un examen à cause d'une urgence de santé chez son enfant, les personnes responsables accommodent habituellement l'étudiant de façon informelle. Un professeur peut ainsi accepter de reporter l'examen. Ce genre d'accommodement existe également chez les employeurs sensibilisés aux difficultés éprouvées par leurs employés en matière de CFTE.

Toutefois, dans les établissements d'enseignement supérieur, ce type d'action comporte plusieurs limites. D'abord, on ne garantit pas l'accommodement au parent-étudiant, puisque cet accommodement est à la discrétion du membre du personnel de l'établissement ou de l'employeur. Une telle incertitude peut entraîner du stress chez l'étudiant, car il ne peut savoir à l'avance à quels services il aurait droit ou même s'il bénéficiera d'un accommodement en cas de besoin. De plus, les membres du personnel des universités et des cégeps ainsi que les employeurs ne sont pas toujours

---

<sup>1</sup> Cette recherche effectuée par l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM a bénéficié de l'appui des Services à la vie étudiante (SVE) et du Groupe de travail sur la conciliation études-famille, qui a été mis en place en mars 2006. Elle a été soutenue financièrement par le Secrétariat à la condition féminine et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM, les associations étudiantes facultaires et la Faculté des sciences humaines de l'UQAM ainsi que les SVE. La recherche montre que de nombreux liens peuvent être établis entre la situation des parents-travailleurs et celle des parents-étudiants, qui doivent souvent composer non seulement avec une vie personnelle, une famille et des études, mais aussi avec un emploi.

sensibilisés à la question de la CFTE et peuvent même parfois ne pas repérer une situation de crise que traverse le parent-étudiant et qui nécessiterait une intervention de leur part.

Dès lors, il peut être difficile de déployer un système d'aide adéquat, d'autant plus que, de manière générale, les établissements ne savent pas combien de parents-étudiants ou de proches aidants les fréquentent. Les situations nécessitant une intervention en matière de CFTE sont donc mal connues. La CFTE touche plusieurs types de profils et ne se limite pas au statut de parent-étudiant. Elle inclut aussi les couples qui ont entrepris un processus d'adoption ou les proches aidants, qui sont souvent oubliés lorsqu'il est question de la CFTE et qui, par conséquent, ne bénéficient pas du statut de parent-étudiant. C'est pourquoi il n'est pas toujours aisé de compter sur des accommodements informels pour régler les difficultés vécues par les personnes présentant ces profils particuliers.

Le deuxième type d'action est celui des règles, des mesures et des initiatives officielles mises en place pour offrir une aide et un encadrement en ce qui concerne les questions touchant la CFTE, notamment au sein des établissements d'enseignement. Ces mesures ou ces initiatives sont souvent présentées sur le site Web des établissements et des règles précises permettant d'y avoir accès sont indiquées. Ainsi, les mesures d'aide auxquelles les individus touchés par la CFTE peuvent s'attendre sont connues et prévisibles. Cela constitue un net progrès par rapport aux accommodements informels. De plus, ces mesures et ces initiatives possèdent un caractère universel, puisqu'elles s'appliquent à tous les membres d'un groupe particulier. Si une mesure s'applique à des parents-étudiants, par exemple, elle concernera sans distinction l'ensemble<sup>2</sup> de cette catégorie. Cela représente un avantage par rapport à des accommodements informels qui laissent apparaître certaines inégalités de traitement. Alors que des parents-étudiants se voient accorder par un professeur ou un membre de la direction un traitement particulier en raison de la CFTE, d'autres se voient refuser ce type d'accommodement.

Enfin, un aspect positif des mesures officielles en matière de CFTE est la prise en charge de celle-ci par les établissements, ce qui diffère des situations réglées au cas par cas. Elle montre la volonté des universités et des cégeps de travailler pour le bien-être et la réussite des personnes en situation de CFTE. Plusieurs universités ont mis en place des mesures innovatrices qui contribuent à soutenir les parents-étudiants dans leurs études et la conciliation de celles-ci avec leur vie personnelle ou familiale ou encore leur emploi (voir l'annexe XV). Comme nous le verrons plus loin, si certaines ont une politique sur la CFTE, par exemple l'Université Laval (ULaval), d'autres, dont l'UQAM, l'Université TÉLUQ et l'Université de Sherbrooke (USherbrooke), ont instauré des mesures ou des initiatives contribuant à soutenir les parents-étudiants (voir l'annexe XV).

---

<sup>2</sup> Les proches aidants sont rarement évoqués dans les textes portant sur les mesures liées à la CFTE. C'est le cas, par exemple, dans les pages Web des services offerts aux parents-étudiants.

Avant de passer au troisième type d'action, soit la création d'une politique en matière de CFTE, nous pouvons donner quelques exemples de mesures et d'initiatives prises par des établissements. L'une des plus importantes que nous avons observées est la création d'un statut de parent-étudiant. Au collégial, c'est le Cégep de Limoilou qui semble se distinguer le plus dans ce domaine. Ce statut de parent-étudiant donne accès à des ressources significatives telles qu'un service de gardiennage gratuit ou la possibilité de modifier son horaire de cours pour des raisons familiales (voir l'annexe XV). L'Université Laval a également mis en place un tel statut, s'inscrivant dans sa politique en matière de CFTE. Dans certains établissements, le statut particulier de l'étudiant sera inscrit directement dans son dossier universitaire pour qu'il soit connu par ses professeurs et les membres du personnel (voir l'annexe XV). Ceux-ci pourront alors accorder à l'étudiant les services auxquels il a droit et les professeurs pourront aussi en tenir compte. C'est le cas notamment du Cégep d'Ahuntsic, où le statut de parent-étudiant est inscrit au dossier de l'étudiant à l'aide d'une cote « P ». Cela indique à tous les membres du personnel le statut particulier de l'étudiant, grâce auquel il a accès à des mesures et à des ressources adaptées à sa situation. Il se fait ainsi connaître par les enseignants et les employés du collège, qui tiendront compte de ses besoins et l'aideront à réaliser une bonne conciliation entre ses études et sa vie familiale<sup>3</sup>.

Enfin, notons que les mesures de CFTE mises en œuvre dans les établissements sont souvent désignées par le terme « services ». Au Cégep de Sainte-Foy, par exemple, il existe une série de services regroupés sous l'appellation « service parents-études » pour aider les personnes en situation de CFTE. Cependant, selon la page Web destinée aux parents-étudiants<sup>4</sup> de ce cégep, les proches aidants ne sont pas inclus. Il est écrit sur le site de l'établissement que les PE « peuvent profiter de services spéciaux » tels qu'un soutien financier pour le gardiennage, un accompagnement pour les demandes d'aide, une cuisine collective, des conférences et des activités sur des sujets étroitement liés à leur réalité, un local qui leur est exclusivement réservé et, enfin, le service de garde éducatif à l'enfance, La Grosse Tortue, avec « un service offert en priorité aux membres de la communauté collégiale<sup>5</sup> ». Notons toutefois que les SGEE ont des politiques d'admission qui, pour la plupart, priorisent les enfants des employés et des étudiants de l'établissement, mais il n'est pas acquis qu'une majorité d'enfants occupant une place dans un SGEE ont un parent-étudiant.

Le troisième type d'action est la création d'une politique officielle en matière de CFTE. L'Université Laval décrit comme suit la volonté à l'origine de l'élaboration d'une telle politique :

L'Université souhaite soutenir leur réussite scolaire, développer un cadre de vie universitaire plus propice à la conciliation études-famille, mettre en place des moyens et un environnement académique et physique favorisant leur succès selon les ressources dont elle dispose (ULaval, 2019 : 2).

Ce qui ressort de cette description est l'envergure de la mesure, car l'Université veut développer un véritable « cadre de vie universitaire » en améliorant l'expérience universitaire des étudiants en situation de CFTE. Elle veut permettre à tous :

---

<sup>3</sup> Cégep d'Ahuntsic : <https://www.collegeahuntsic.qc.ca/services-aux-etudiants/etudiants-parents>.

<sup>4</sup> Page destinée aux parents-étudiants du Cégep de Sainte-Foy : <https://www.csfoyc.ca/services-aux-etudiants/etudiants-parents/>.

<sup>5</sup> Page destinée aux parents-étudiants du Cégep de Sainte-Foy : <https://www.csfoyc.ca/services-aux-etudiants/etudiants-parents/>.

[les] parents étudiants reconnus de demander un accommodement pour motif sérieux lié à des obligations parentales ou à la grossesse (exemples : accouchement, fausse-couche, interruption de grossesse, maladie infantile nécessitant de garder un enfant à la maison, etc.) (ULaval, s. d., webographie).

Comme ce statut offre également un accès 24 heures sur 24 à la bibliothèque, le PE doit utiliser un laissez-passer, qu'il obtient auprès d'un membre du personnel en présentant son attestation de parent-étudiant (voir l'annexe XV).

La Politique relative aux parents aux études de l'Université de Sherbrooke s'inscrit dans une volonté similaire. Dans le préambule de cette politique, son objectif est énoncé comme suit :

[...] la *Politique relative aux parents aux études* contribue à mettre en place des conditions et du soutien favorisant, de manière proactive, la réussite et la diplomation des parents aux études à l'intérieur de délais raisonnables (USherbrooke, 2020 : 1).

Ce soutien se manifeste notamment par les mesures et services suivants :

- Une fois par trimestre, un regroupement de parents aux études organise des activités sur le campus principal pour permettre à ces parents de socialiser. Ce regroupement est soutenu par la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke et le Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS).
- Le REMDUS offre aux PE de l'Usherbrooke une carte de rabais qui permet d'accéder en famille à des activités culturelles et sportives à moindre coût.
- Le centre culturel organise des activités pour les familles.
- Un programme d'aide financière aux études est offert aux étudiants reconnus comme étant des PE (prêts et bourses pour études à temps plein ou partiel) et un programme études-travail s'adresse aux PE à temps plein.
- Le CPE Tout-petit, Toute-petite se trouve dans l'établissement. Toutefois, un projet de CPE offrant des horaires atypiques réservés aux parents aux études est en cours. Ce projet est soutenu financièrement par le REMDUS (Usherbrooke, s. d.).

Soulignant les avantages que procure une politique à large échelle, certains organismes pensent qu'il serait souhaitable d'intégrer clairement la CFTE, les parents-étudiants et les proches aidants dans la politique familiale actuelle du gouvernement québécois.

Ainsi, dans une lettre publiée dans le journal *Le Soleil* (2018), de nombreux acteurs clés<sup>6</sup> de la CFTE au Québec demandent une adaptation de cette politique familiale<sup>7</sup> qui inclurait explicitement les parents-étudiants et leur offrirait des mesures particulières :

Nous demandons la mise en place d'une politique familiale universelle, qui inclura les parents étudiants, les proches aidantes et proches aidants, l'ensemble des travailleuses et des travailleurs – syndiqués ou non, couverts par la Loi sur les normes du travail ou non – de même que toute personne enceinte ou ayant à sa charge un enfant ou une personne dépendante [...] (*Le Soleil*, 2018 – webographie).

---

<sup>6</sup> Par exemple, Marie-Pier Landry, présidente de l'Association des parents-étudiants de l'Université Laval (APÉtUL); Fatine Kabbaj, présidente du Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF); Guillaume Lecorps, président de l'Union étudiante du Québec (UEQ); Marie-Andrée Gauthier du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec.

<sup>7</sup> Politique familiale au Québec : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/politique-familiale/Pages/index.aspx>.

Pour ces groupes, la politique devrait présenter un plan d'action clair permettant de résoudre les difficultés liées à la CFTE et donner lieu à une « loi-cadre » sur la CFTE (*Le Soleil*, 2018 – webographie). Il faut toutefois souligner que, malgré l'absence d'une loi-cadre, le gouvernement québécois a déjà adopté plusieurs mesures importantes dans ce domaine. Comme nous le verrons plus loin, il appuie des projets relatifs à la CFTE par l'entremise du Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail-études destiné à certains milieux d'enseignement pour les parents-étudiants<sup>8</sup>, lancé en 2018. Le renouvellement de ce programme est attendu en 2021-2022 (voir l'annexe XII). Chaque projet bénéficiait d'une subvention de 20 000 \$.

En dressant un portrait global de la situation, nous pouvons faire les constats suivants :

- Des parents-étudiants se trouvent à tous les cycles d'études universitaires.
- La plus grande partie des parents-étudiants suivent des études supérieures.
- Le nombre de parents-étudiants est beaucoup plus élevé à l'université qu'au collégial.
- Les services offerts sont généralement plus nombreux et innovateurs dans les universités que dans les cégeps, mais beaucoup d'établissements ont encore du chemin à faire à cet égard.

Notre recherche semble indiquer par ailleurs que plusieurs milieux d'enseignement s'intéressent maintenant à cette question de la conciliation. Même s'il n'est pas toujours facile d'obtenir des informations sur les mesures et services offerts, on trouve des éléments intéressants à l'Université Laval, à l'UQAM et au Cégep Limoilou, entre autres. L'Université Laval possède une politique sur la CFTE, alors que d'autres universités proposent un éventail de mesures pour leurs parents-étudiants (voir les annexes XV et XVI).

Le collège Kiuna (s'adressant aux Autochtones) ainsi que le Cégep Limoilou ont créé un statut de parent-étudiant et offrent plusieurs services qui semblent parmi les plus développés au collégial (voir les annexes XV, XVI et XVII).

Les principaux services qui sont offerts aux parents-étudiants par les milieux d'enseignement et que nous avons répertoriés<sup>9</sup> au cours de notre recherche sont les suivants :

- Un service de garde éducatif à l'enfance, une garderie ou une halte-garderie réserve des places pour les parents-étudiants. Toutefois, la plupart de ces services de garde sont également offerts aux employés des établissements d'enseignement et il n'est pas certain que les parents-étudiants y soient majoritaires.
- Des services de consultation sont offerts pour un accompagnement psychosocial. Souvent, ces services sont accessibles à la population étudiante générale, mais il arrive que l'aide fournie revête un aspect particulier relatif à la CFTE.

---

<sup>8</sup> Programme de soutien financier conciliation famille-travail-études destiné à certains milieux d'enseignement pour les parents-étudiants : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/soutien-financier/PSF-milieux-enseignements/Pages/index.aspx>.

<sup>9</sup> Étant donné que nous présentons le sommaire de notre rapport, nous ne faisons que mentionner ici des mesures et des initiatives des universités et des cégeps. Des informations détaillées seront données plus loin ainsi qu'à l'annexe XV.

- Des activités sociales sont organisées pour les parents-étudiants. Elles découlent généralement d’associations étudiantes ou même de regroupements de parents-étudiants. Elles conviennent aux parents, à leurs enfants ou à la fois aux parents et aux enfants. Par exemple, dans plusieurs établissements d’enseignement, des dîners de Noël sont organisés chaque année. Notons que ces activités sont parfois très utiles pour aider les parents-étudiants venant de l’étranger, qui peuvent ainsi se créer un réseau d’amitié et d’entraide de même que découvrir la société québécoise.
- Des accommodements informels sont souvent accordés aux parents-étudiants. Ils sont généralement à la discrétion des professeurs ou de l’aide pédagogique individuel (API). L’étudiant peut ainsi demander qu’un examen soit reporté dans son cas pour des raisons familiales ou que des modifications soient apportées à son horaire en cours de session.
- Des places de stationnement sont parfois réservées aux parents-étudiants sur le campus (Cégep de Sherbrooke).
- Dans certains milieux d’enseignement universitaire, les parents-étudiants se voient accorder un statut particulier qui figure dans leur dossier et qui est notamment connu de leurs professeurs. Ce statut incite ces derniers à faire preuve de souplesse et d’ouverture à l’égard de ces étudiants et des demandes qui découlent de leur situation.
- Des bourses sont accessibles aux personnes en situation de CFTE. Le gouvernement du Québec en offre plusieurs, notamment par l’entremise du Programme de prêts et bourses. Des établissements d’enseignement ont également créé plusieurs bourses visant spécifiquement la CFTE (Collège d’Alma, Cégep de Saint-Laurent, École nationale d’administration publique [ENAP], etc.). Les montants de ces bourses sont cependant peu élevés dans la plupart des cas, dépassant rarement 1000 \$.
- Des congés parentaux allant jusqu’à deux ans sont parfois accordés aux parents-étudiants, ce qui leur permet de décaler les échéances à respecter au cours du cheminement dans un programme ou à la fin de celui-ci.

Par ailleurs, deux universités indiquent clairement qu’elles ont une politique en matière de CFTE (l’Uaval et l’Usherbrooke). Plusieurs autres établissements offrent également de nombreux services ou ressources aux parents-étudiants, tels que l’Université McGill (UmcGill), l’UQAM, l’Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l’Université du Québec en Outaouais (UQO), l’Université Concordia (Uconcordia), HEC Montréal, l’Institut national de la recherche scientifique (INRS), l’Université TÉLUQ et l’ENAP.

- En tout, 10 universités sur 18, soit 56 %, offrent actuellement, de façon officielle, des services particuliers aux parents-étudiants et en font mention sur leur site Web.
- L’Université Laval a produit, en 2019, la Politique relative aux étudiantes et aux étudiants parents pour encadrer la gestion des parents-étudiants.
- Trois universités, soit l’UQAC, l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et l’Université Bishop’s (Ubishop’s), se disent conscientisées sur la question et envisagent d’offrir des services aux parents-étudiants à l’avenir.
- Au-delà des ressources et des services offerts, 14 universités sur 18, soit 80 %, offrent des services de garde divers à leurs parents-étudiants, tels que des places en CPE.
- Enfin, soulignons que, durant l’année universitaire 2020-2021, 2 universités sur 18, soit 11 %, ont reçu une subvention du ministère de la Famille pour des projets relatifs à la CFTE (voir, à l’annexe XII, l’Université de Montréal et l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue).

Plusieurs cégeps se distinguent également en ce qui a trait à la CFTE :

- Le Cégep Limoilou semble à l’avant-garde, car il propose un statut de parent-étudiant donnant accès à de nombreux avantages tels qu’une banque d’heures de gardiennage gratuites, des modifications d’horaires, le soutien d’un intervenant social et des ateliers pour une meilleure CFTE.
- Cinq autres cégeps offrent un statut de parent-étudiant, soit le Cégep de La Pocatière, le Cégep d’Ahuntsic, le Cégep de Rivière-du-Loup, le Cégep François-Xavier Garneau et le Cégep de Sherbrooke.
- En tout, 6 cégeps sur 51, soit 11,76 %, accordent un tel statut.
- Trois cégeps offrent également des services aux parents aux études, soit le Cégep de Sainte-Foy, le Cégep de Rimouski et le Cégep François-Xavier Garneau.
- Globalement, 16 cégeps sur 51, soit 31,37 %, prévoient des ressources et des services officiels pour leurs parents-étudiants.
- De plus, 33 cégeps sur 51, soit 64,70 %, offrent des services de garde tels que des places en CPE.
- Notons que le Cégep Édouard Montpetit et le Cégep de Valleyfield ont tous deux exprimé la volonté de se pencher davantage sur la question de la CFTE dans le futur.
- Le collège Kiuna (destiné aux Autochtones) offre aussi une gamme importante de services à ses parents-étudiants (nous les présenterons plus loin et à l’annexe XV).

## INTRODUCTION

La situation des parents-étudiants au Québec présente plusieurs aspects positifs, car des mesures d'aide diverses et accessibles existent et de plus en plus d'acteurs de l'éducation et du monde du travail prennent conscience de l'importance de la CFTE. Cette réalité est bien présente dans les établissements d'enseignement supérieur du Québec. En effet, « [s]elon une étude de l'Université du Québec datant de 2014, près du quart des étudiants assument des responsabilités parentales. Au deuxième cycle, la proportion d'étudiants-parents grimpe à 31 % » (Lajoie, 2021). D'ailleurs, Québec solidaire a déposé un projet de loi sur la conciliation famille-travail-études dans les établissements d'enseignement supérieur.

C'est pourquoi plusieurs universités et cégeps prennent au sérieux l'enjeu de la CFTE pour leurs étudiants et adoptent des mesures sur ce plan, dont les suivantes :

- Un service de garde éducatif à l'enfance, une garderie ou une halte-garderie réserve des places pour les parents-étudiants. Toutefois, la plupart de ces services de garde sont également offerts aux employés des établissements d'enseignement et il n'est pas certain que les parents-étudiants y soient majoritaires.
- Des services de consultation sont offerts pour un accompagnement psychosocial. Souvent, ces services sont accessibles à la population étudiante générale, mais il arrive que l'aide fournie revête un aspect particulier relatif à la CFTE.
- Des activités sociales sont organisées pour les parents-étudiants. Elles découlent généralement d'associations étudiantes ou même de regroupements de parents-étudiants. Elles conviennent aux parents, à leurs enfants ou à la fois aux parents et aux enfants. Par exemple, dans plusieurs établissements d'enseignement, des dîners de Noël sont organisés chaque année. Notons que ces activités sont parfois très utiles pour aider les parents-étudiants venant de l'étranger, qui peuvent ainsi se créer un réseau d'amitié et d'entraide de même que découvrir la société québécoise.
- Des accommodements informels sont souvent accordés aux parents-étudiants. Ils sont généralement à la discrétion des professeurs ou de l'aide pédagogique individuel (API). L'étudiant peut ainsi demander qu'un examen soit reporté dans son cas pour des raisons familiales ou que des modifications soient apportées à son horaire en cours de session.
- Des places de stationnement sont parfois réservées aux parents-étudiants sur le campus (Cégep de Sherbrooke).
- Dans certains milieux d'enseignement universitaire, les parents-étudiants se voient accorder un statut particulier qui figure dans leur dossier et qui est notamment connu de leurs professeurs. Ce statut incite ces derniers à faire preuve de souplesse et d'ouverture à l'égard de ces étudiants et des demandes qui découlent de leur situation.
- Des bourses sont accessibles aux personnes en situation de CFTE. Le gouvernement du Québec en offre plusieurs, notamment par l'entremise du Programme de prêts et bourses. Des établissements d'enseignement ont également créé plusieurs bourses visant spécifiquement la CFTE (Collège d'Alma, Cégep de Saint-Laurent, ENAP, etc.). Les montants de ces bourses sont cependant peu élevés dans la plupart des cas, dépassant rarement 1000 \$.
- Des congés parentaux allant jusqu'à deux ans (mais souvent d'un trimestre seulement) sont parfois accordés aux parents-étudiants, ce qui leur permet de décaler les échéances à respecter au cours du cheminement dans un programme ou à la fin de celui-ci. Ils peuvent aussi se prévaloir du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), qui offre des prestations pendant un congé parental, de paternité ou de maternité, mais cela est lié à leur statut d'employé et à leurs heures de travail antérieures et non à leur statut de parent-étudiant (Tremblay, 2019).

## 1. CONTEXTE

La prise en compte de la CFTE dans les milieux d'enseignement amène plusieurs avantages à la fois pour les parents-étudiants et ces milieux, comme le souligne le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix) (RGF-CN) en se basant sur des observations menées au Cégep Limoilou, qui offre des mesures intéressantes en matière de CFTE. Le parent-étudiant voit ainsi son parcours scolaire facilité, ce qui diminue les risques de décrochage scolaire. De plus, il gagne en autonomie et gère mieux ses responsabilités. Le parent-étudiant peut également intégrer un réseau formé d'autres étudiants dans la même situation que la sienne. Il se sent écouté et pris en considération (Nadeau, 2015). Selon Nadeau, l'offre de mesures ou la présence d'une politique en matière de CFTE peut contribuer à augmenter les chances de réussite scolaire des parents-étudiants. Mais, pour qu'une telle politique soit efficace, elle doit être accompagnée de mesures concrètes et accessibles. Un milieu scolaire inclusif peut aussi entraîner une augmentation du nombre d'inscriptions de parents-étudiants dans l'établissement concerné, car ils seront attirés par toutes les mesures mises en place par celui-ci pour les soutenir dans leurs études tout en tenant compte de leur situation particulière de parents (Nadeau, 2015).

Pour la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM), la conciliation est devenue un défi de premier plan dès lors que les femmes ont été présentes sur le marché du travail au même titre que les hommes et la CFTE représente un enjeu à moyen ou à long terme dans la mesure où elles doivent aussi souvent continuer à se former ou obtenir un diplôme pour conserver leur emploi. Or, des mesures de CFTE peuvent favoriser leur intégration et leur maintien sur le marché du travail, contrer les inégalités de genre et favoriser le plein épanouissement des femmes à la fois sur le plan professionnel et sur le plan familial (TCGFM, s. d., webographie).

La CFTE touche au Québec davantage les jeunes de 15 à 34 ans que les autres tranches d'âge. Plusieurs données indiquent que les jeunes sont nombreux à simultanément exercer le rôle de chef de famille, travailler et étudier.

Selon une étude qui dresse le portrait de l'ensemble des jeunes du Québec pour la dernière décennie, le *Portrait statistique de l'emploi des jeunes au Québec dans la décennie 2010-2019*, et comme le montre la figure 1, en 2019 (Longo *et al.*, 2021a : 29) :

- environ 52 % des jeunes de 15 à 19 ans travaillaient;
- pour la tranche des 20 à 24 ans, la proportion de travailleurs était d'environ 75 %;
- pour les 25 à 29 ans, elle était d'environ 82 %;
- 4,6 % des travailleurs de 15 à 34 ans occupaient plus d'un emploi (Longo *et al.*, 2021a : 60).

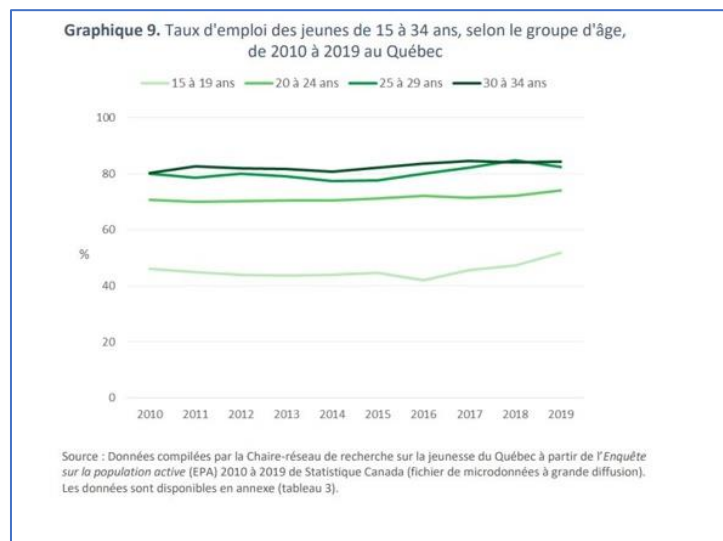


Figure 1. Emploi des jeunes au Québec selon le groupe d'âge, de 2010 À 2019

Or, plusieurs de ces jeunes travailleurs étaient également aux études. En effet, en 2019, 20,4 % des jeunes de 15 à 34 ans aux études occupaient un emploi (Longo *et al.*, 2021a). Par ailleurs, toujours en 2019, le taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans était plus élevé chez les femmes que chez les hommes. En effet, il atteignait « près de 76 % pour les femmes et 74 % pour les hommes » (Longo *et al.*, 2021a : 30). Cette donnée est intéressante au regard de la CFTE, compte tenu du grand nombre de femmes qui sont en situation de conciliation famille-études et qui, souvent, gagnent moins que les hommes. En effet, « les jeunes femmes se trouvent plus fréquemment que les hommes dans la tranche des salaires horaires les plus bas (73,4 % contre 63,2 % en 2010 et 57,0 % contre 46,7 % en 2019) » (Longo *et al.*, 2021a : 73). Cela peut rendre la CFTE difficile.

Malgré cette forte proportion de jeunes occupant un emploi, il convient de souligner le temps qu'ils consacrent à ce dernier, de nouveau pour avoir une idée de ce que cela peut signifier pour les parents-étudiants, bien que nous ne disposions pas de données particulières sur eux. Ainsi, en 2019, les jeunes travaillaient davantage à temps plein (plus de 30 heures par semaine) qu'à temps partiel, le nombre d'heures variant selon la situation : conjoncture économique, choix personnel, poursuite des études et maladie, soins, obligations et autres raisons (voir la figure 2 et Longo *et al.*, 2021a : 38).

En 2019, parmi les jeunes de 15 à 34 ans (Longo *et al.*, 2021a) :

- 31,7 % avaient fait le choix de travailler à temps partiel en raison de la poursuite d'études;
- 71,7 % travaillaient à temps plein, soit en moyenne 38,5 heures par semaine;
- 28,3 % travaillaient à temps partiel, soit en moyenne 16,3 heures par semaine.

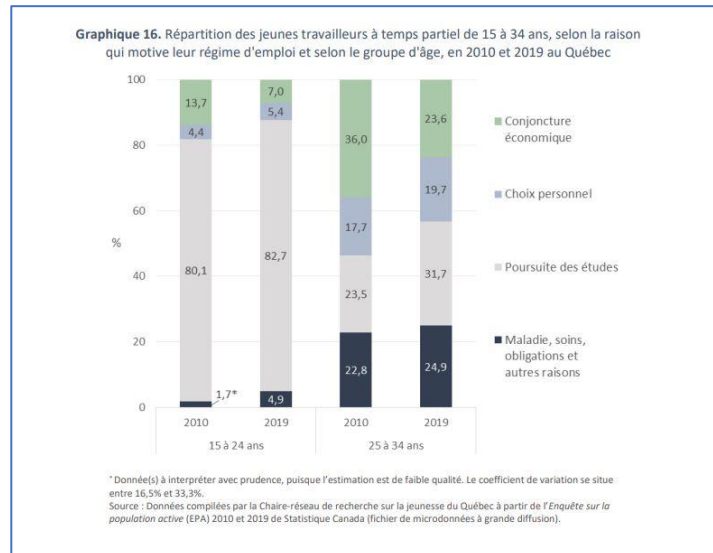


Figure 2. Emploi des jeunes à temps partiel au Québec, de 2010 à 2019

On peut constater qu'une grande partie des jeunes qui choisissent de travailler à temps partiel le font justement parce qu'ils sont aux études. Depuis 2010, il s'agit d'une tendance à la hausse (voir la figure 2). De plus, « [d]ans les cinq dernières années, cette proportion n'a cessé de croître. Elle est passée de 64,6 % en 2015 à 69,7 % en 2019 » (Longo *et al.*, 2021a : 36). Toutefois, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à choisir de travailler à temps partiel en raison de la poursuite d'études. En 2019, chez les jeunes de 25 à 34 ans, 74,1 % d'hommes ont fait le choix de travailler à temps partiel pour poursuivre des études contre 66,8 % de femmes (Longo *et al.*, 2021a : 39). Comme nous l'avons indiqué plus haut, alors que 20,4 % des jeunes de 15 à 34 ans ont travaillé durant l'année scolaire, plusieurs vivaient des situations différentes (Longo *et al.*, 2021a).

L'étude met en évidence les faits suivants :

- Environ 2 jeunes hommes sur 5 étudiant à temps plein (44,8 %) et occupent un emploi.
- La plus grande partie des étudiants à temps partiel (77,1 %) sont en emploi.
- Pour les études à temps plein, « la proportion des femmes en emploi (55,1 %) est 10,3 points de pourcentage de plus que les hommes (44,8 %) » (Longo *et al.*, 2021a : 159).
- Pour les études à temps partiel, la proportion des femmes en emploi est de 7 points de pourcentage de plus que les hommes (soit 84,1 % pour les femmes comparativement à 77,1 % pour les hommes).

On observe également que :

[lorsqu'ils] sont étudiants à temps plein, plus de la moitié des jeunes hommes sont sans emploi. En 2019, 55,2 % des jeunes hommes étudiant à temps plein étaient sans emploi, une proportion inférieure à 2010 (en raison de l'augmentation de leur taux d'emploi de 6 points lors de la période, lequel est passé de 38,7 % à 44,8 %). Les jeunes étudiantes à temps plein ont connu une augmentation similaire de 7,4 points de leur taux d'emploi entre 2010 et 2019 (47,7 % à 55,1 %). Pour les étudiants à temps partiel, la hausse est de 6,2 points pour les jeunes hommes et plus modeste (2,6 points) pour les jeunes femmes dont le taux d'emploi était déjà passablement élevé en 2010 (81,5 %) (Longo *et al.*, 2021a : 162).

Les données de l'étude indiquent aussi que de nombreux jeunes ont le statut de parent. Selon le recensement de 2016, « environ 4 jeunes sur 10 âgés de 25 à 34 ans sont parents de jeunes enfants

(38,8 %) » (Longo *et al.*, 2021a : 169). Ces derniers sont également nombreux à occuper un emploi : « près du tiers des jeunes de 25 à 34 ans sont en emploi tout en étant parents (31,0 %) » (Longo *et al.*, 2021a : 169).

## 1.1. MÉTHODOLOGIE

L'élaboration de ce rapport a débuté par une veille stratégique que nous avons effectuée sur Internet (mai-juillet 2021) en nous appuyant sur plusieurs sources (rapports, sites Web d'établissements, articles et mémoires gouvernementaux, etc.) et en faisant des recherches par mots clés (*parent-étudiant, conciliation famille, conciliation études, conciliation travail, politiques familiales*, etc.). Nous avons également mené une recherche approfondie d'informations sur différents sites Web et constitué, au fur et à mesure, une revue de littérature en lisant des rapports, des articles, des textes d'actualité, etc. Notre démarche s'est complétée par une recherche ciblée sur les sites Web des établissements, des universités et des cégeps québécois (voir les annexes XIV et XV). Cela nous a permis de repérer des pages de services aux étudiants (SAE) ou de regroupements de parents-étudiants et, éventuellement, la présentation de mesures, d'initiatives et de politiques portant sur la CFTE.

Parallèlement à la collecte de données, nous avons contacté tous les établissements d'enseignement supérieur (universités et cégeps), soit les registrariats, les associations étudiantes ou les SAE, pour discuter avec une personne-ressource et lui poser des questions telles que les suivantes : « Existe-t-il des mesures d'accommodement pour les parents-étudiants? Existe-t-il un SGEE et des locaux (salles d'allaitement, de repos, etc.) réservés aux parents-étudiants? Existe-t-il des mesures permettant, par exemple, aux parents-étudiants de ne pas se présenter à un examen pour des raisons familiales et sans pénalité? Existe-t-il une association ou un regroupement de parents-étudiants? Existe-t-il des mesures officielles ou informelles en ce qui a trait à la CFTE? »

Lorsque nous expliquions notre démarche aux services aux étudiants, soit on nous dirigeait vers d'autres personnes qui étaient au courant du dossier de la CFTE, soit on nous invitait à visiter les sites Web des établissements.

Souvent, la personne jointe en premier (registraire ou employé des SAE) nous donnait des informations pertinentes qui recoupaient les renseignements recueillis sur les sites des établissements ou ailleurs (sites de regroupements de parents-étudiants ou d'associations étudiantes, pages de réseaux sociaux, etc.). Lorsque nous n'avions pas accès à un service par téléphone, nous utilisions le courriel ou les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, etc.). Nous avons récolté des informations en cascades, ce qui nous a permis d'obtenir d'autres renseignements sur des organismes, des personnes ou des mesures gouvernementales en lien avec la CFTE, par exemple les subventions accordées pour des projets y étant liés et réalisés dans les milieux d'enseignement ou de travail (voir l'annexe XII).

Nous tenons à préciser que plusieurs services ou regroupements d'étudiants n'ont pas répondu lorsque nous avons tenté de les joindre ou étaient suspendus depuis quelque temps, surtout les regroupements de parents-étudiants, parfois en raison de la situation sanitaire due à la pandémie de COVID-19. Enfin, en dehors des échanges informels par téléphone, nous avons pu réaliser des entrevues semi-dirigées avec deux acteurs du milieu (anonymes) et nous nous sommes entretenus avec des représentants de

la Coalition pour la conciliation famille-travail-études (CCFTE). De plus, nous avons établi une liste d'intervenants déjà contactés ou à joindre ainsi que des services correspondants (voir l'annexe XIV).

Le travail empirique s'est déroulé de la façon suivante :

- une collecte d'informations (de mai à juin 2021) directement auprès des établissements ou des organismes (appels téléphoniques, courriels, messages sur les réseaux sociaux);
- le repérage des services spécifiques aux parents-étudiants et des personnes-ressources (sites des établissements, Facebook et LinkedIn);
- une collecte d'informations sur divers sites, notamment ceux des établissements d'enseignement ou encore des regroupements ou des associations d'étudiants ou de parents-étudiants, et sur les réseaux sociaux;
- une collecte d'informations sur d'autres organismes tels que la Coalition pour la conciliation famille-travail-études.

Ce rapport a été rédigé au fur et à mesure de nos lectures ainsi que de la collecte et de l'organisation des informations, puis réécrit à la suite des commentaires d'un comité de suivi (de mai à octobre 2021).

La rédaction a comporté les étapes suivantes :

- la synthèse des données recueillies au cours du travail empirique (entrevues, appels, courriels, messages et recherche sur les sites des universités et des cégeps);
- la synthèse de la revue de littérature et de la veille en matière de CFTE (rapports, articles, sites Web et textes d'actualité);
- la rédaction de certaines annexes :
  - annexe XIV – Liste des contacts;
  - annexe XV – Mesures et initiatives (document Excel);
  - annexe XVI – Classement des mesures et des initiatives par établissement (document Excel);
  - annexe XVII – Synthèse de la fréquence de chacune des mesures et des initiatives.

## 2. COMPRENDRE LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES

Il est pertinent de fournir ici quelques chiffres en matière de CFTE. Plusieurs données intéressantes au sujet des parents-étudiants ont été recueillies par un sondage effectué dans le cadre d'une recherche dirigée par l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM (Corbeil *et al.*, 2011 : 2). Bien que cette recherche remonte à 2011, elle permet d'observer certaines tendances. Nous n'avons pas relevé d'informations plus récentes sur ce sujet précis, de sorte que ces données seraient à réévaluer à l'occasion d'autres recherches. Elles indiquent tout de même que, pour l'UQAM :

- la moyenne d'âge des parents-étudiants se situe autour de 35 ans;
- une bonne part des parents-étudiants sont nés à l'étranger (30,0 %);
- la proportion de mères chefs de famille monoparentale (24,5 %) est beaucoup plus élevée que celle des pères dans la même situation (92,0 % vivent en couple);
- la très grande majorité des parents-étudiants ont 1 ou 2 enfants;
- la plupart des enfants ont moins de 5 ans;
- parmi les parents ayant un enfant en âge de fréquenter un CPE, seuls 7,3 % utilisent celui de l'UQAM;
- 36,4 % des parents-étudiants ont tenté sans succès d'inscrire leur enfant au CPE de l'UQAM;
- 1 parent-étudiant sur 2 ne peut compter sur une aide gratuite de son entourage pour sa gestion de la CFTE;
- les hommes chefs de famille monoparentale reçoivent plus souvent de l'aide de leur entourage que les mères dans la même situation.

Généralement, à l'Université du Québec, la Direction de la recherche institutionnelle indique que « 22 % des personnes qui débutent un programme ont des responsabilités parentales, et les trois quarts (74 %) d'entre elles cheminent à temps partiel » (Bonin, 2020 : 14). Par ailleurs, les parents qui étudient à temps plein ont un taux de diplomation inférieur à celui des étudiants sans responsabilités familiales, un constat<sup>10</sup> encore plus frappant aux cycles supérieurs.

De plus, lors d'une collecte de données (de novembre 2016 à décembre 2018) effectuée sur le site Jeconcilie.com et ayant rejoint 5184 étudiants québécois, Gaudreault (2019 : 7) a relevé que 4,0 % (204) des répondants avaient des enfants à charge, que 5,4 % des étudiants avaient toujours de la difficulté à assumer leurs responsabilités familiales en raison de leurs études ou de leur travail et que 19,1 % répondaient « la plupart du temps » à la question sur le sujet (Gaudreault, 2019 : 17).

En outre, l'âge des enfants influe sur la réussite scolaire des parents. On peut observer, par exemple, des taux de diplomation de 67 % au baccalauréat et de 61 % au certificat pour un parent qui a un enfant de moins de 5 ans. Ces taux de diplomation passent à 72 % et à 81 % pour ceux qui ont un enfant de 12 ans ou plus. Ainsi, un enfant plus âgé serait plus autonome que celui en bas âge, ce qui faciliterait la réussite scolaire des parents (Bonin, 2020 : 15)<sup>11</sup>. Bonin évoque le soutien des proches, qui est habituellement jugé déterminant pour faciliter la conciliation (Tremblay, 2019, 2012), mais elle

---

<sup>10</sup> Voir l'annexe IV.

<sup>11</sup> Voir l'annexe V.

n'observe apparemment pas un tel lien. On peut constater également que le soutien des proches envers le parent-étudiant a des effets inusités. Si, au certificat, l'aide des proches contribue au succès scolaire, elle produit curieusement<sup>12</sup> l'effet inverse au baccalauréat à temps plein<sup>13</sup> (Bonin, 2020 : 16).

Ainsi, des données récentes du rapport ICOPE (2016) méritent d'être notées :

Pour la clientèle de l'UQ, fortement composée d'étudiants adultes, dont plusieurs assument des responsabilités parentales, l'offre de cours à distance prend tout son sens. L'UQ accueille effectivement un bon nombre d'étudiants-parents entre ses murs (22 % en 2016, comparativement à 20 % en 2011). On compte 20 % d'étudiants au premier cycle et 29 % d'étudiants aux cycles supérieurs qui ont des enfants sous leur responsabilité, ceux au certificat affichant la plus forte proportion à cet égard (37 %). Au premier cycle, un étudiant-parent sur cinq est seul pour s'occuper de ses enfants, tant en termes de temps que d'argent. Aux cycles supérieurs, bien que ces proportions soient un peu moins élevées, on trouve tout de même 12 % des étudiants-parents seuls pour prendre soin de leurs enfants et 17 %, seuls pour les soutenir financièrement. Une question complémentaire sur les responsabilités montre que, mis à part les enfants, 3 % des répondants soutiennent d'autres membres de la famille (parent âgé, frère ou sœur avec un handicap, etc.). Ces proportions sont de 2 % au premier cycle et de 5 % aux cycles supérieurs (Bonin et Girard, 2017 : 7).

On peut donc constater que 3 % d'étudiants de l'UQ consacrent une partie de leur temps à s'occuper de personnes autres que leurs enfants, les proportions étant de 2 % au baccalauréat et de 5 % au doctorat. Bonin affirme que cela nuit à leur réussite au premier cycle (2020 : 17)<sup>14</sup>.

Une autre étude indique que, parmi les 22 % de parents-étudiants de l'UQ, 73 % travaillent durant leurs études aux cycles supérieurs et 71 % le font plus de 30 heures par semaine (Comité scientifique de la Grande initiative réseau en réussite (CSGIRR, 2020 : 13). La même étude souligne le fait que les parents-étudiants éprouvent davantage de difficultés financières que les étudiants non parents, surtout ceux qui n'ont pas d'emploi pendant leurs études. Plusieurs facteurs comme un accès difficile aux bourses ou les frais des services de garde peuvent expliquer ces difficultés (CSGIRR, 2020). Quant au choix des études, les parents-étudiants se trouvent le plus souvent dans des domaines comme les sciences de l'administration (48,0 %), l'éducation (17,0 %), les sciences humaines (environ 12,0 %) et les sciences appliquées (environ 10,5 %).

Ils sont toutefois beaucoup moins nombreux en droit, en lettres, en arts ou dans des domaines plurisectoriels, comme le montre la figure 3 (CSGIRR, 2020 : 13).

---

<sup>12</sup> Étant donné les résultats différents obtenus pour le baccalauréat lors des analyses ICOPE antérieures (voir : Pageau et Bujold [2000] et Bujold [2010]), une exploration des caractéristiques des répondants de la cohorte de l'automne 2011 serait souhaitable pour une bonne compréhension de ce qui distingue cette cohorte des précédentes (Bonin, 2020 : 16, note 37).

<sup>13</sup> Voir l'annexe VI.

<sup>14</sup> Voir l'annexe VII.

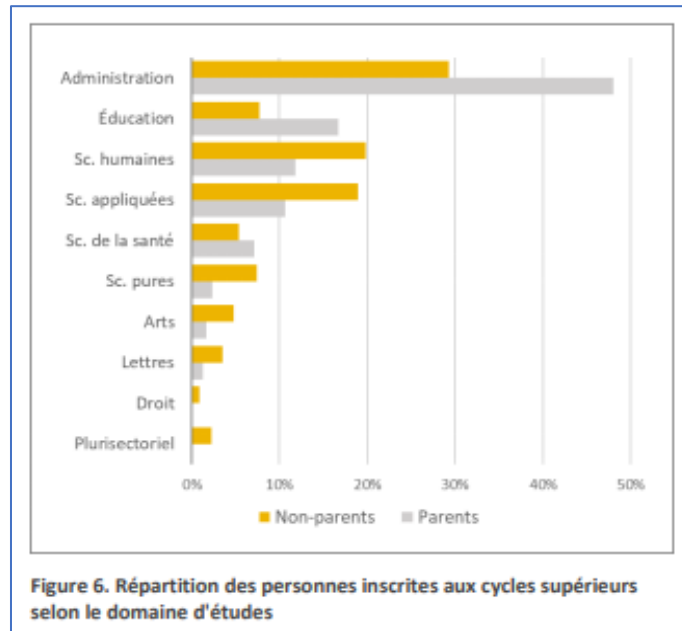


Figure 3. Parents aux Études et domaines d'Études

Sur la question de la conciliation travail-études, plusieurs recherches ont montré qu'une grande part des étudiants québécois de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire occupent un emploi durant leurs études, ce qui leur procure certains avantages (indépendance financière, épanouissement, expérience de travail), mais cela met parfois leurs études et leur santé mentale en péril. Selon des statistiques recueillies par le Centre d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES), 50,0 % des élèves du secondaire québécois occuperaient un emploi en même temps que leurs études. Cette réalité n'est pas restreinte aux étudiants les plus avancés. En effet, cette tendance s'observe même chez les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire, dont 45,6 % travaillent. De plus, elle augmente avec les années : en 5<sup>e</sup> secondaire, 63,0 % des jeunes ont un emploi. Alors que certains jeunes s'épanouissent en travaillant, d'autres trouvent cette conciliation difficile et doivent diminuer leur nombre d'heures de travail pour se concentrer sur leur réussite scolaire (Université TÉLUQ, 2020)<sup>15</sup>.

De plus, pour comprendre les enjeux de la CFTE, il faut également prendre en compte le temps consacré aux activités domestiques par rapport au temps accordé aux activités professionnelles (Tremblay, 2019, 2012). Ainsi, selon des relevés statistiques du gouvernement du Québec compilant des données de l'année 2015, « la moyenne quotidienne de temps consacré aux activités domestiques par les 15-24 ans était d'environ 1,3 h » (ISQ, 2015 – webographie). Toutefois, les femmes passent plus de temps à effectuer des activités domestiques que les hommes, tandis que les hommes en consacrent davantage aux activités professionnelles. Ainsi, selon des données recueillies au Québec (2015) :

<sup>15</sup> À ce sujet, voir les entrevues avec des auteurs d'ÉCOBES et des jeunes dans un cours en ligne ouvert à tous (CLOM) et portant sur la conciliation travail-études (2020) : <https://www.teluq.ca/siteweb/univ/conciliation-travail-etudes-famille-nouveau-mooc-de-luniversite-teluq.html>.

Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à participer aux activités professionnelles que les femmes (52,8 % c. 42,8 %), et lorsqu'ils y participent, c'est pour plus longtemps (7 h 47 c. 7 h 14). Inversement, la participation des femmes aux activités domestiques est supérieure à celle des hommes (88,7 % c. 80,7 %) et, le cas échéant, elles y accordent presque une heure de plus que leurs homologues masculins (3 h 55 c. 3 h 02) (Crespo, 2018 : 3).

Notons que l'écart entre hommes et femmes persiste avec l'âge (Tremblay et Dodeler, 2015; Tremblay et Mascova, 2013).

## 2.1. ENQUÊTE SUR LES MÈRES-ÉTUDIANTES DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

Dans le cadre d'une enquête menée par le RGF-CN, un groupe de sept mères-étudiantes du Cégep de Sainte-Foy a été consulté afin de connaître leur expérience en matière de CFTE ainsi que leur utilisation du service Parents-Études, offert par le collège (Nadeau, 2015 : 24). Les mères-étudiantes interrogées ont un ou deux enfants et sont inscrites aux programmes suivants : soins infirmiers, comptabilité et gestion, éducation à l'enfance, travail social, graphisme et inhalothérapie. Les témoignages qui suivent ont été rapportés par le RGF-CN :

- Les mères notent en général que la conciliation famille-études est l'un des principaux facteurs de stress dans leur vie, ce qui a un impact significatif sur leurs études. Cela influe négativement sur leurs résultats scolaires et retarde, voire empêche la délivrance du diplôme.
- Le conflit d'horaire entre les études et la vie familiale est un défi majeur évoqué. En général, l'horaire du collégial n'est pas adapté à leur réalité.
- Leur situation se révèle encore plus difficile lorsqu'elles doivent réaliser des travaux en équipe. En effet, les mères rencontrent souvent de l'incompréhension chez leurs camarades, qui ne comprennent pas leur réalité et pensent souvent qu'il s'agit d'un manque d'investissement de leur part. Un fait intéressant est que des mères ont pris l'habitude de travailler ensemble lors des travaux d'équipe, étant donné leurs situations similaires. D'ailleurs, des requêtes au service Parents-Études ont été effectuées afin que les mères aient des horaires concordants leur permettant de travailler ensemble. Le travail en ligne peut parfois faciliter la collaboration entre les parents-étudiants.
- Un autre facteur de stress vient du fait que, selon ces jeunes femmes, une minorité d'enseignants ne sont pas compréhensifs à l'égard des motifs qu'elles invoquent pour justifier une absence. Ainsi, des professeurs ont refusé ces motifs à des mères-étudiantes qui avaient manqué des heures de cours pour s'occuper de leur enfant malade, ce qui a affecté les résultats de ces dernières.
- L'un des éléments qui concourent le plus à la réussite des mères-étudiantes est l'existence d'un réseau d'entraide ou « réseau de soutien ».
- D'un point de vue économique, alors que « trois mères sur sept affirment travailler à temps partiel en même temps que leurs études » (Nadeau, 2015 : 25) par nécessité, elles soulignent que les prêts et bourses dont elles bénéficient sont insuffisants pour leur permettre de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Globalement, « les mères-étudiantes affirment être satisfaites des services offerts par le service Parents-études. Celui-ci leur apporte du soutien tant au plan moral que financier » (Nadeau, 2015 : 26). Toutefois, elles regrettent le manque de compréhension et d'inclusion de la société à leur égard; elles souhaiteraient une plus grande reconnaissance de leur situation et des défis qu'elles doivent relever (Nadeau, 2015 : 26).

### 3. POLITIQUES, PROGRAMMES ET STATUT FAVORISANT LA CFTE

Il est à noter que la question de la CFTE comporte plusieurs situations et réalités. C'est ce que nous aurons l'occasion de constater en survolant les politiques des établissements d'enseignement en matière de CFTE et les définitions qu'elles présentent. Soulignons d'abord que, malgré les demandes de certains groupes en ce sens, par exemple les revendications de la Coalition pour la conciliation famille-travail-études (CCFTE, 2020 : 15), aucune loi-cadre sur la conciliation famille-travail-études (Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, 2018 – webographie) n'a été adoptée. Par contre, des programmes gouvernementaux contribuent à améliorer la CFTE, au premier rang desquels figurent le Régime québécois d'assurance parentale (auquel les étudiants sont admissibles) et les services de garde à contribution réduite. Le gouvernement déploie aussi un investissement (2018-2020) de 1 413 032 \$ pour accompagner la mise en place de mesures de CFTE dans différents milieux d'enseignement ou de travail, comme nous le verrons dans la section suivante (Gouvernement du Québec, 2021a – webographie), bien que nombre d'entreprises aillent de l'avant sans soutien gouvernemental. De plus, le site du gouvernement du Québec du Ministère de la Famille fournit de nombreux exemples de bonnes pratiques en matière de CFTE pour les établissements d'enseignement, telles que la reconnaissance d'un statut particulier de parent-étudiant, la création de camps de jour l'été pour les enfants de parents-étudiants ou une offre de cours multimodale, soit le jour ou le soir, en ligne ou en personne (Ministère de la Famille, 2018b – webographie).

#### 3.1. PROGRAMME GOUVERNEMENTAL

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le gouvernement appuie plusieurs projets relatifs au développement de mesures de CFTE (Cabinet du ministre de la Famille, 2020 – webographie) et propose, depuis 2018, un programme de soutien financier aux milieux d'enseignement ou de travail<sup>16</sup> (voir l'annexe XII). Le volet du soutien aux milieux d'enseignement de ce programme s'inscrit « dans l'axe 4 (Emploi), objectif 3 de la Stratégie d'action issue de la Politique québécoise de la jeunesse 2030 » (Ministère de la Famille, 2020 : 4).

Doté d'un budget de 200 000 \$ par année jusqu'au 31 mars 2021, ce programme visait à permettre « à 10 projets de favoriser l'adoption de bonnes pratiques pour les parents-étudiants » (Gouvernement du Québec, 2021a – webographie). Chaque projet bénéficiait d'une subvention de 20 000 \$ et devait être réalisé dans un délai de 12 mois (voir le tableau 1; Ministère de la Famille, 2021b – webographie). Ce programme a été reconduit pour l'année 2021-2022 et permettra à d'autres établissements de développer des initiatives à cet égard. La subvention du MFA est de 40 000 \$ pour les milieux de travail<sup>17</sup> et vise à appuyer des projets favorisant de bonnes pratiques en matière de conciliation famille-travail (Cabinet du ministre de la Famille, 2020 – webographie). Il faut toutefois souligner que nombre

---

<sup>16</sup> Les programmes actuels de soutien financier en matière de conciliation famille-travail et famille-travail-études sont en vigueur depuis 2018-2019. Un nouvel appel de projets pour ces deux programmes est prévu pour 2021-2022. Toutefois, aucune date n'a encore été déterminée par le ministère de la Famille (Ministère de la Famille, échange de courriels). Programme de soutien financier conciliation famille-travail-études destiné à certains milieux d'enseignement pour les parents-étudiants : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/soutien-financier/Pages/index.aspx>.

<sup>17</sup> S'ajoute une mise de fonds de 10 % du demandeur. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la mesure 3.4 – Promouvoir l'adoption de mesures diversifiées favorisant une organisation du travail mieux adaptée aux réalités des familles du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (Ministère de la Famille) : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/soutien-financier/PSF-milieux-travail/Pages/index.aspx>.

d'établissements d'enseignement comme d'entreprises ont mis en place des mesures de conciliation sans passer par un programme de soutien financier.

Région administrative	Nom de l'organisme	Montant octroyé 2020-2021
03 - Capitale-Nationale	Cégep de Sainte-Foy	20 000 \$
05 - Estrie	Centre de services scolaire des Hauts-Cantons	12 638 \$
05 - Estrie	Eastern Townships School Board	19 991 \$
06 - Montréal	Université de Montréal	20 000 \$
06 - Montréal	Cégep du Vieux Montréal	12 231 \$
06 - Montréal	Cégep Marie-Victorin	15 079 \$
07 - Outaouais	Cégep de l'Outaouais	15 000 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	15 000 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	20 000 \$
17 - Centre-du-Québec	Centre de services scolaire des Bois-Francis	15 000 \$
<b>Total :</b>		<b>164 939 \$</b>

Tableau 1. Projets recommandés en matière de conciliation famille-travail-études

### 3.2. CFTE ET LÉGISLATION

Bien qu'aucune loi spécifique n'existe pour encadrer la CFTE au Québec, plusieurs lois traitent de cette question. La *Loi sur les normes du travail* contient bien sûr des éléments touchant la CFTE. La section V.1 de cette loi porte, par exemple, sur les absences et les congés pour des raisons parentales ou familiales (Publications du Québec, 2021 – webographie). Notons que la situation familiale n'est pas un motif de discrimination dans la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne*; elle l'est cependant dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (Gouvernement du Canada, 1985 – webographie).

Par ailleurs, la législation semble évoluer en faveur de la conciliation famille-études, car deux projets de loi prometteurs à cet égard (51 et 56) viennent d'être adoptés par le gouvernement du Québec.

Le projet de loi 51 (adopté le 27 octobre 2020 et sanctionné le 29 octobre 2020) permettra une meilleure couverture de l'assurance parentale et favorisera la conciliation travail-études en matière, par exemple, de prestations parentales, de paternité et d'adoption, puisque, dans certains cas, les congés passeront de 52 à 78 semaines. Cela favorisera indirectement la CFTE, mais la CCFTE déplore que ce projet de loi ne prenne pas en compte directement les études dans cette conciliation (St-Amour et Bourque, s. d. : 144). Les progrès amenés par ce projet de loi sont notamment les suivants : une meilleure couverture pour les parents adoptants, des « mesures bonifiées en cas de naissances multiples ainsi que l'ajout d'une période de deuil en cas de décès d'un enfant » (CCFTE, 2020b). De plus, « [l]es mères monoparentales d'un enfant sans père pourront bénéficier de l'équivalent des 5 semaines de congé de paternité » (CCFTE, 2020b).

Enfin, « [l]e projet de loi adopté mettra également fin à la déduction des revenus concurrents de toutes les prestations, y compris les prestations de maternité » (CCFTE, 2020b – webographie).

Le projet de loi 56 vise, pour sa part, à reconnaître et à soutenir les proches aidants au Québec. Malgré cette bonne volonté affichée, la CCFTE considère que le gouvernement ne parvient pas à faire reculer la précarité financière des proches aidants en situation de CFTE. Elle dénonce également la situation

actuelle de CFTE des proches aidants, qui sont majoritairement des femmes. Trop souvent, le manque d'aide les oblige à réduire le temps consacré au travail ou aux études, voire à abandonner un emploi intéressant ou un programme d'études. Enfin, notons que les mesures d'accommodement accordées par les établissements d'enseignement et les employeurs sont à leur discrétion et ne relèvent pas d'un droit ou d'une politique en matière de CFTE.

Pour mieux satisfaire les besoins des proches aidants, la Coalition considère que des modifications au projet de loi 56 sont essentielles. Elle suggère notamment « l'accès immédiat à des mesures fiscales et à un soutien financier aux personnes proches aidantes ainsi que le renforcement des services de répit et de soutien à domicile » (CCFTE, 2020a – webographie).

### 3.2.1. PROPOSITION DE QUÉBEC SOLIDAIRE

Le jour même où nous finalisons ce rapport pour le présenter au comité de suivi, Québec solidaire a déposé un projet de loi à l'Assemblée nationale (Leduc, 2021). Ce projet de loi reprend un certain nombre d'éléments proposés au fil des ans par d'autres groupes ou coalitions et évoqués plus haut.

Nous les indiquons ici, puisque cela vient compléter la liste de recommandations des divers groupes. En fait, Québec solidaire demande une loi-cadre pour faciliter la CFTE.

Le projet de loi 791, soit la *Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille-travail notamment dans les établissements d'enseignement supérieur*, aurait pour but « de créer un statut clair pour les parents étudiants, mais aussi pour les proches aidants. Il vise à encadrer l'ensemble des universités et des cégeps du Québec dans l'élaboration d'une politique pour faciliter la conciliation travail-famille-étude pour les parents étudiants, qui composent près de 25 % de la population estudiantine au Québec » (Horizon, 2021). Ce qui caractérise cette proposition est le fait qu'elle créerait une obligation pour les établissements d'enseignement supérieur de mettre en place une politique en matière de CFTE. En effet, le projet de loi se résume comme suit :

#### **Le projet de loi 791 en bref :**

- Obligation pour les établissements d'enseignement supérieur de mettre en place une politique de conciliation famille-étude-travail
- Ces politiques comprendraient :
  - Des congés parentaux volontaires répondant minimalement aux normes du travail, soit 52 semaines;
  - La création d'un statut de parent étudiant;
  - Des congés familiaux autorisant des absences pour des raisons parentales ou familiales;
  - Une offre suffisante de services de garde adaptés dans les établissements (Horizon, 2021).

### 3.3. STATUT DE PARENT-ÉTUDIANT

Avant de présenter les orientations en matière de politiques relatives aux parents-étudiants, nous proposons de survoler les différents critères permettant d'accorder le statut de parent-étudiant.

Selon le Comité de soutien aux parents-étudiants de l'Université du Québec à Montréal (CSPE-UQAM), le statut de parent-étudiant désigne (CSPE-UQAM, 2015 : 5, 6) :

- les étudiants (à temps plein, à temps partiel ou libres) qui ont un ou des enfants à leur charge et qui ont rempli et signé le formulaire *Membre parent étudiant* du CSPE-UQAM;
- les femmes enceintes ou leurs conjoints aux études.

L'INRS, quant à lui, circonscrit la responsabilité parentale à la naissance ou à l'adoption d'un enfant (INRS, 2021 : 1).

À l'Université Laval, la Politique relative aux étudiantes et aux étudiants parents, adoptée en 2019, établit les critères suivants pour la reconnaissance du statut de parent-étudiant (ULaval, 2019 : 2) :

- l'étudiante enceinte;
- l'étudiant « habitant avec son ou ses enfants de moins de 13 ans et/ou avec l'enfant ou les enfants de son conjoint ou de sa conjointe au 30 septembre de l'année scolaire »;
- l'étudiant « habitant avec son enfant ou l'enfant de son conjoint ou de sa conjointe atteint d'une déficience fonctionnelle majeure ou d'un trouble grave de santé mentale reconnu selon les mêmes modalités [que celles] de l'Aide financière aux études du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec ».

Quant à la Politique relative aux parents aux études de l'Université de Sherbrooke, elle définit le parent-étudiant comme suit :

- un parent-étudiant ou une étudiante enceinte;
- un parent adoptant;
- une « personne étudiante habitant avec son ou ses enfants ou les enfants de sa conjointe ou de son conjoint, si au moins un des enfants a 17 ans ou moins OU si au moins un des enfants a plus de 17 ans et est atteint d'une déficience fonctionnelle majeure ou d'un trouble grave de santé mentale » (USherbrooke, 2020 : 2-3).

Les étudiants correspondant à cette définition se voient ainsi accorder le statut spécial de parent-étudiant par le registraire. Il est à noter que l'âge est ici étendu à 17 ans pour les enfants comparativement à un âge maximal de 13 ans à l'Université Laval.

Par ailleurs, alors que le Cégep Limoilou offre un statut officiel de parent-étudiant donnant accès à de nombreux avantages (banque d'heures de gardiennage gratuites, modifications d'horaires, etc.), le Cégep d'Ahuntsic prévoit aussi un statut particulier de parent-étudiant. Une cote « P » est alors ajoutée au dossier de l'étudiant, ce qui prévient le personnel de l'établissement de la situation particulière de ce dernier et permet que des services et des accommodements adéquats lui soient accordés (Cégep d'Ahuntsic, s. d., webographie). Notons toutefois que ce statut n'est pas accordé à la légère, car, pour l'obtenir, l'étudiant doit prouver sa situation en fournissant le certificat de naissance de chacun de ses enfants (Cégep d'Ahuntsic, s. d., webographie). La situation est semblable au Cégep François-Xavier

Garneau et au Cégep de Sainte-Foy, où le statut de parent-étudiant donne le droit de consulter des responsables du service Parents-Études pour leur faire part de sa situation et de ses difficultés (Nadeau, 2015 : 12). D'autres établissements offrent un statut de parent-étudiant, soit le Cégep de La Pocatière, le Cégep de Rivière-du-Loup et le Cégep de Sherbrooke. En tout, ce sont donc 6 cégeps sur 51 qui ont établi un tel statut.

### 3.3.1. FÉDÉRATION ÉTUDIANTE COLLÉGIALE DU QUÉBEC

Dans le cadre de sa politique en faveur de la CFTE, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) inclut, dans la définition du parent-étudiant (FECQ, 2020 : 7) :

- les parents ayant des enfants de moins de 18 ans sous leur garde;
- les femmes enceintes;
- les conjoints des femmes enceintes;
- les proches aidants;
- les parents adoptants.

En 2020, la FECQ encourageait le développement des mesures suivantes pour venir en aide aux parents-étudiants : l'instauration d'un statut particulier qui permet d'inscrire la cote « P » dans le dossier de l'étudiant, laquelle est portée à l'attention de ses enseignants (FECQ, 2020 : 8); le droit de bénéficier d'un statut à temps plein pour les parents-étudiants inscrits à temps partiel (minimum de 90 heures de cours par session, soit environ 1 cours), ce qui leur permet d'obtenir les mêmes avantages que les étudiants inscrits à temps plein (accès à des bourses, tarif réduit pour le transport en commun, etc.). D'ailleurs, pour le gouvernement, le parent-étudiant est réputé étudier à temps plein s'il suit un minimum de 20 heures d'enseignement par mois, ce qui lui permet exceptionnellement d'avoir accès au Programme de prêts et de bourses (Gouvernement du Québec, 2021b – webographie).

Notons que sont présentées ci-dessus les définitions institutionnelles, mais qu'il existe aussi des groupes informels qui peuvent avoir établi d'autres définitions ou critères d'inclusion. Sous l'angle institutionnel, il est surtout question d'adopter des mesures officielles mises en œuvre par l'établissement d'enseignement à l'égard des parents-étudiants. L'aspect informel concerne plutôt des initiatives non officielles prises par des étudiants ou souvent par des associations étudiantes, des regroupements de parents-étudiants ou même les parents-étudiants eux-mêmes, ce qui peut par ailleurs amener le développement d'initiatives ou d'actions (voir la section *Association des parents-étudiants et autres réseaux*).

Enfin, une personne interrogée (juin 2021) qui connaît bien la réalité des parents-étudiants et les enjeux de la CFTE au Québec affirme que la définition du parent-étudiant – ou plutôt des services qui s'adressent à eux – devrait être aujourd'hui la plus inclusive possible pour bénéficier à un maximum d'étudiants. Il serait donc opportun d'y inclure :

- les personnes enceintes;
- les parents adoptants;
- les proches aidants;
- les parents d'enfants ayant des conditions de santé particulières et exigeant des soins et du temps.

### 3.4. POLITIQUES RELATIVES AUX PARENTS-ÉTUDIANTS ET BÉNÉFICES

En 2020, la FECQ a conçu une politique type pour les parents-étudiants destinée à être adoptée par les établissements d'enseignement et qui encourage la mise en place de certaines mesures à l'intention de ces étudiants, comme nous l'avons vu précédemment. C'est pourquoi, dans cette section, après avoir traité du statut de parent-étudiant, nous parcourons les orientations en ce qui concerne les politiques relatives aux parents-étudiants.

#### 3.4.1. UNIVERSITÉS

La Politique relative aux étudiantes et aux étudiants parents de l'Université Laval vise généralement à améliorer les conditions de vie et la réussite éducative des parents-étudiants ainsi qu'à sensibiliser la communauté universitaire à leur cause (ULaval, 2019 : 3). Pour faciliter l'atteinte de cet objectif, plusieurs ressources leur sont destinées. Les parents-étudiants peuvent, par exemple, demander des accommodements particuliers en lien avec leurs obligations parentales telles qu'une naissance ou une maladie infantile (ULaval, s. d., webographie). Ainsi, cette politique a instauré une règle interprétative du *Règlement des études* selon laquelle les obligations familiales sont admissibles comme motifs d'absence aux activités pédagogiques (APÉtUL, s. d., webographie). D'autres accommodements existent. Par exemple, les parents-étudiants peuvent obtenir un laissez-passer leur permettant d'accéder à la bibliothèque 24 heures sur 24 (ULaval, s. d.).

L'Université de Sherbrooke a également produit une politique pour les parents-étudiants qui est entrée en vigueur à l'automne 2020. Seuls les étudiants ayant un statut de parent-étudiant peuvent en bénéficier. Cette politique décrit une nouvelle manière pour l'établissement d'aborder la question de la conciliation famille-études. Celui-ci s'engage ainsi à faire connaître la réalité des parents-étudiants, à travailler de concert avec les associations étudiantes à l'égard de leurs réalités, à augmenter le financement visant à soutenir les parents-étudiants et à aménager des locaux pour qu'ils puissent conduire certaines activités relatives à leur situation. L'établissement s'engage de plus à confier aux aides à la vie étudiante la responsabilité d'agir en tant que personnes-ressources pour la conciliation famille-études dans les centres de formation, à recenser la réussite scolaire des parents aux études et à confier au registraire l'inscription des personnes ayant le statut de parent-étudiant (USherbrooke, 2020 : 4). Outre la politique générale de l'établissement, des objectifs propres à ses facultés et à ses centres de formation ont été mis en place : sensibiliser le personnel à la question de la conciliation famille-études; faire en sorte que la politique soit respectée, notamment en confiant cette mission à des responsables; trouver des solutions innovantes pour faciliter la conciliation; créer et partager de bonnes pratiques; accorder aux parents-étudiants la possibilité de conserver un statut d'étudiant à temps plein malgré une inscription à seulement trois cours par trimestre; aménager des lieux sur le campus pour leur faciliter la vie (USherbrooke, 2020 : 4).

L'UQAM, quant à elle, possède plusieurs services qui s'inscrivent dans une volonté d'instaurer une politique pour la conciliation famille-études, comme nous le verrons dans l'annexe XV. Toutefois, selon le Comité de soutien aux parents-étudiants de l'UQAM, ces initiatives ne suffisent pas et l'Université devrait se doter d'une véritable politique sur le sujet. À ce titre, les membres de ce comité ont lancé, en mars 2021, une mobilisation pour la création d'une réelle politique familiale à l'UQAM (CSPE-UQAM, 2021 – webographie). À leur avis, l'absence d'une telle politique rend les services aux parents-étudiants

irréguliers, tout comme le manque d'aide financière. De plus, l'amélioration de ces services dépend du bon vouloir de l'administration. Cela a notamment pour effet de créer du stress chez les parents-étudiants, car ils ne peuvent être certains d'obtenir, par exemple, un report d'examen s'ils s'absentent en raison d'une maladie de leur enfant ou d'un rendez-vous chez le médecin, d'après une personne interrogée. La situation familiale du parent-étudiant n'étant pas reconnue par l'administration ou les professeurs, tout dépend de la bonne volonté de chacun. Toutefois, l'UQAM se concentre sur la création d'une politique pour les parents-étudiants, qu'elle souhaite voir mise en place en 2021. Elle semble mettre davantage l'accent sur la responsabilité de l'étudiant quant à la gestion de sa conciliation famille-études. Ainsi, la section *Dossier* de la section du site de l'UQAM portant sur la conciliation famille-travail-études fournit avant tout des conseils visant à favoriser l'autonomie de l'étudiant. Par exemple, elle présente des outils pour aider à la gestion du temps ou du budget. De plus, le principal acteur de la CFTE à l'UQAM est le CSPE-UQAM, qui découle d'une initiative prise par des étudiants en 2008 (CSPE-UQAM, s. d. b – webographie).

De son côté, l'Université Concordia a établi un plan d'encadrement complet des parents-étudiants qui s'est matérialisé par la création du Concordia University Student Parents Centre (CUSP). Il s'agit d'un lieu pour les enfants et leurs parents où ces derniers peuvent étudier en toute tranquillité, tandis que des bénévoles s'occupent de leurs enfants. Ils peuvent également y suivre des cours de cuisine ou y échanger des biens avec d'autres parents-étudiants (UConcordia, s. d., webographie).

En outre, comme le note le rapport ICOPE 2016 de l'Université du Québec, l'Université TÉLUQ offre des avantages aux parents-étudiants, dont la possibilité de reporter un examen ou la remise d'un travail noté (un avantage dont bénéficient tous les étudiants en fait). D'autres éléments associés à la formation en ligne, comme la flexibilité des horaires et le choix du moment où l'on effectue ses travaux, facilitent aussi la CFTE, comme le note également l'UQ dans ce document et comme en témoigne un responsable des études à l'Université TÉLUQ.

Enfin, l'Université McGill propose plusieurs services aux parents-étudiants, tels qu'un service de gardiennage bénévole ou la PGSS Family Care Collection, une collection d'objets se trouvant à la bibliothèque et devant servir à divertir les enfants pendant que leurs parents étudient (UMcGill, s. d. b – webographie et UMcGill, s. d. c – webographie). Mais c'est à l'égard des personnes enceintes et des proches aidants que l'Université McGill a le plus avancé dans la conception d'une politique étoffée à l'égard des parents-étudiants. En effet, elle a créé le document *Guidelines for the Academic Accommodation of Pregnant Students and Students Caring for Dependants*<sup>18</sup>, qui prévoit des règles prédéfinies, prévisibles et impartiales permettant de gérer les accommodements accordés à ces étudiants. De manière générale, ce document fournit des critères permettant de justifier le manquement d'un étudiant à des obligations scolaires en raison de responsabilités liées à sa situation particulière. L'obligation personnelle doit, par exemple, avoir été imprévisible, ce qui est le cas si le « système de survie » d'une personne malade sous la garde du proche aidant tombe en panne. De

---

<sup>18</sup> Pour accéder au document complet : [https://www.mcgill.ca/students/srr/files/students.srr/guidelines\\_for\\_the\\_academic\\_accommodation\\_of\\_pregnant\\_students\\_and\\_students\\_caring\\_for\\_dependants.pdf](https://www.mcgill.ca/students/srr/files/students.srr/guidelines_for_the_academic_accommodation_of_pregnant_students_and_students_caring_for_dependants.pdf).

même, une personne enceinte doit fournir des pièces justificatives – comme la preuve d’un rendez-vous médical – pour motiver son absence (UMcGill, 2012).

### 3.4.2. CÉGEPS

Parallèlement aux universités, plusieurs cégeps mettent en place des mesures ou des politiques internes en matière de CFTE. Ainsi, le Cégep de Sainte-Foy prend en compte sa population de parents-étudiants en leur offrant plusieurs services tels qu’un soutien financier pour le gardiennage, des locaux réservés, des conférences et des activités portant sur leur situation ou l’accès à un CPE (Cégep de Sainte-Foy, s. d., webographie).

De même, le Cégep de Rivière-du-Loup accorde une attention particulière aux parents-étudiants et leur réserve une page sur son site Web. Cette page regroupe les coordonnées de différents professionnels disponibles à l’interne pour venir en aide aux parents-étudiants. Elle informe aussi sur les bourses offertes ainsi que des services externes. Enfin, elle insiste sur les activités socioculturelles organisées pour les parents-étudiants et leurs enfants telles que des dîners interculturels ou encore des sorties au zoo ou à la cabane à sucre (Cégep de Rivière-du-Loup, s. d., webographie).

Tout comme le Cégep de Rivière-du-Loup, le Cégep François-Xavier Garneau consacre une page de son site aux parents-étudiants et y présente les différents services qui leur sont offerts tels que des prêts de livres, des locaux de repos ou une aide alimentaire (Cégep François-Xavier Garneau, s. d., webographie).

Le Cégep Limoilou, quant à lui, offre le service Parents aux études depuis 30 ans. « En 2007, grâce à l’engagement de trois ressources en techniques de travail social, le service prend son envol et assure une pérennité des services » afin de soutenir les étudiants dans la CFTE (Lacoursière, 2021 – webographie). De nombreux parents font en effet un retour aux études après avoir quitté les bancs d’école.

Plusieurs étudiants et étudiantes ont connu une période d’arrêt dans leurs études. La moyenne d’âge gravite autour de 35 ans. La plupart des étudiantes ont déjà une certaine maturité, même si leurs enfants peuvent être relativement jeunes. Cette moyenne d’âge plus élevée au Cégep Limoilou peut s’expliquer par le fait que les services sont également offerts aux étudiantes de la formation continue. Les étudiantes en Soins infirmiers sont d’ailleurs fortement représentées (Lacoursière, 2021 – webographie).

À ce propos, le retour aux études semble souvent justifié par la difficulté à trouver un emploi avec la formation déjà acquise. Le service Parents aux études comprend notamment du gardiennage gratuit, des modifications d’horaires motivées par des obligations familiales, des activités en famille, un soutien psychosocial ainsi qu’un statut spécial de parent-étudiant (Cégep Limoilou, s. d., webographie).

Avant de passer en détail les diverses mesures et initiatives existant dans les établissements, concluons cette partie en présentant trois axes d’intervention recommandés en matière de CFTE.

### 3.5. TROIS AXES D'INTERVENTION EN CFTE

Une personne interrogée connaissant bien la question de la CFTE et ayant travaillé à la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) propose de veiller à distinguer trois axes d'intervention en matière de CFTE :

- Le premier axe vise la création d'une politique en matière de CFTE pour pallier les difficultés des parents-étudiants et contribuer à leur réussite.
- Le second axe concerne l'aménagement de salles (salles d'allaitement, tables à langer, espaces de travail où les enfants peuvent être accueillis, etc.).
- Le troisième axe vise les activités sociales à l'intention des parents-étudiants pour les amener à socialiser, sachant que le soutien social est très important pour faciliter la CFTE tout comme le soutien organisationnel de l'employeur (Tremblay, 2019).

Il est essentiel, selon cette personne, que ces activités rejoignent à la fois les parents et les enfants, car cela favorise leurs participations respectives. Ce sont ces divers aspects de la question que nous présenterons dans les sections suivantes.

## 4. INITIATIVES EN MATIÈRE DE CFTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Notre recherche nous a permis de constater que les universités n'ont pas toutes une politique particulière en la matière. En revanche, la plupart offrent des mesures et des initiatives concrètes pour soutenir les parents-étudiants (voir les annexes XV et XVI). Voici quelques constats :

- En tout, 10 universités sur 18, soit 56 %, offrent de façon officielle des services spécifiques aux parents-étudiants.
- L'Université Laval a produit la Politique relative aux étudiantes et aux étudiants parents pour encadrer la gestion des parents-étudiants.
- Trois universités, soit l'UQAC, l'UQAT et l'Ubishop's, se disent conscientisées sur la question et envisagent d'offrir des services aux parents-étudiants à l'avenir.
- Au-delà des ressources et des services offerts, 14 universités sur 18, soit 80 %, offrent des services de garde divers à leurs parents-étudiants, tels que des places en CPE.
- Enfin, soulignons que, durant l'année scolaire 2020-2021, 2 universités sur 18, soit 11 %, ont reçu une subvention du ministère de la Famille pour des projets relatifs à la CFTE (voir, à l'annexe XII, l'Université de Montréal et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue).

Plusieurs cégeps se distinguent également sur les plans de la reconnaissance du statut de parent-étudiant et du développement de mesures relatives à la CFTE :

- Le plus à l'avant-garde en matière de services semble le Cégep Limoilou, qui propose un statut de parent-étudiant donnant accès à de nombreux avantages tels qu'une banque d'heures de gardiennage gratuites, des modifications d'horaires, le soutien d'un intervenant social et des ateliers pour une meilleure CFTE.
- Cinq autres cégeps offrent un statut de parent-étudiant, soit le Cégep de La Pocatière, le Cégep d'Ahuntsic, le Cégep de Rivière-du-Loup, le Cégep François-Xavier Garneau et le Cégep de Sherbrooke.
- En tout, 6 cégeps sur 51, soit 11,76 %, accordent un tel statut.
- Trois cégeps offrent également des services aux parents aux études, soit le Cégep de Sainte-Foy, le Cégep de Rimouski et le Cégep François-Xavier Garneau.

- Globalement, 16 cégeps sur 51, soit 31,37 %, prévoient des ressources et des services officiels pour leurs parents-étudiants.
- De plus, 33 cégeps sur 51, soit 64,70 %, offrent des services de garde tels que des places en CPE.
- Enfin, notons que le Cégep Édouard Montpetit et le Cégep de Valleyfield ont tous deux exprimé la volonté de s'intéresser davantage à la question de la CFTE dans le futur (contact téléphonique).

En recommandant l'instauration généralisée d'un statut spécial de parent-étudiant et le déploiement de mesures à cet égard, la FECQ encourage la mise en place d'une politique en faveur de la CFTE qui permettrait notamment à presque tous les parents-étudiants d'avoir droit au Programme de prêts et de bourses (FECQ, 2020 : 9). C'est pourquoi, grâce à l'établissement de ce statut, la FECQ préconise également :

- la création de bourses pour les parents-étudiants (FECQ, 2020 : 9);
- la création de places réservées en CPE (FECQ, 2020 : 10);
- la mise en place d'accommodements scolaires tels que des modifications d'horaires ou des absences justifiées aux examens (FECQ, 2020 : 11);
- des aménagements adéquats qui comprendraient, entre autres, des salles d'allaitement et des tables à langer (FECQ, 2020 : 12);
- l'élaboration d'activités sociales (FECQ, 2020 : 13);
- la création d'un comité de soutien aux parents-étudiants tel que celui de l'UQAM (FECQ, 2020 : 15);
- une meilleure diffusion de l'information relative à la CFTE (FECQ, 2020 : 16).

#### 4.1. UNIVERSITÉS

Des initiatives voient le jour dans les universités, mais certaines sont finalement abandonnées en raison d'un manque d'intérêt de la part des parents-étudiants. À l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), par exemple, il existait des ateliers de conciliation famille-travail-études où étaient présentées des techniques de gestion du temps ou de concentration (En tête, UQTR, 2015 – webographie). Or, comme peu de parents-étudiants assistaient à ces ateliers, l'UQTR y a mis fin en les remplaçant par des consultations individuelles. D'autres mesures sont mises en place par l'UQTR, par exemple la halte-garderie Le P'tit Bacc, prise en charge par l'association étudiante de l'Université (Haltegarderieageuqtr, s. d. a – webographie). Le P'tit Bacc peut accueillir jusqu'à 45 enfants par jour, alors que leurs parents demeurent sur le campus. Selon l'Association générale des étudiant(e)s de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGE-UQTR), cette halte-garderie a l'avantage d'offrir plus de places aux enfants qu'une garderie conventionnelle (Haltegarderieageuqtr, s. d. b – webographie). Des salles d'allaitement sont aussi mises à la disposition des parents-étudiants. Par ailleurs, l'UQTR offre une perspective intéressante en ce qui a trait à l'aide qui leur est destinée. Ainsi, l'AGE-UQTR représente un palier d'aide supérieur, moins directement consacré à la CFTE, tandis que l'Association des parents-étudiants constitue un niveau d'aide inférieur, plus proche des parents-étudiants.

Notons également que l'UQTR a travaillé de concert avec la Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM). Cette table réunit différents acteurs de l'éducation (du primaire à l'université) de la région de la Mauricie. Son site Web fournit notamment des outils sur la CFTE à l'intention des parents-étudiants et des employeurs (TREM, 2020 – webographie), par exemple un graphique consistant en un emploi du temps qui peut être rempli par l'étudiant. Sur la même page, des informations visent à le

sensibiliser à l'égard de plusieurs domaines de sa vie : l'école, les études et les travaux, le travail rémunéré, les sports et les loisirs, les déplacements et les transports, les repas et les soins personnels, le sommeil, etc. (TREM, s. d., webographie). Enfin, l'UQTR a produit des capsules éducatives qui peuvent être utiles aux parents-étudiants. Elles portent notamment sur la gestion du stress et la motivation, la prise de notes de même que la préparation aux examens (UQTR, s. d., webographie).

Comme nous l'avons vu dans la section *Statut de parent-étudiant*, un statut reconnu accordé aux parents-étudiants donne droit *de facto* à certaines mesures ou ressources. C'est le cas de l'Université de Sherbrooke, où ce statut donne accès à plusieurs formes de soutien telles qu'une aide dans la recherche d'un logement abordable, une flexibilité dans le traitement de l'étudiant, un service de garde sur le campus ou un système de mentorat (USherbrooke, 2020 : 3).

De plus, sur le plan institutionnel, l'Université s'engage à :

[sensibiliser] les membres de la communauté universitaire à la réalité des parents aux études en encourageant l'ouverture et l'inclusion; agir de concert avec les associations étudiantes afin de faciliter le réseautage des parents aux études et élaborer un plan d'action; diffuser les informations utiles aux parents aux études des différents campus; participer à la recherche de sources de financement et de partenariats afin de mettre en place des mesures de soutien financier pour les parents aux études; aménager des lieux et des locaux qui tiennent compte de la présence de parents aux études; confier à la personne responsable des aides à la vie étudiante (AVE) le rôle d'agir comme personne-ressource auprès des facultés et centres universitaires de formation pour l'application de la présente politique; confier au Bureau de la registraire la responsabilité de compiler les enregistrements de parents aux études; documenter le parcours académique des parents aux études (USherbrooke, 2020 : 4).

## 4.2. CÉGEPS

Certains cégeps ont pris des initiatives proches de celles qui existent à l'université. Ainsi, le Cégep Limoilou (campus de Québec), qui est souvent cité en exemple en matière de CFTE, accorde un « statut officiel d'étudiant-parent, qui facilite l'accès rapide à une foule de services et à divers accommodements » (Cégep Limoilou, s. d., webographie). Cet établissement offre des heures de gardiennage gratuites aux parents-étudiants, ce qui leur permet notamment de consacrer du temps à leurs études. Il leur permet aussi de modifier leur horaire afin de faciliter la conciliation entre leurs obligations personnelles, leurs obligations scolaires et, éventuellement, leurs responsabilités professionnelles. L'étudiant peut également avoir accès à un « intervenant social ». De plus, des ateliers peuvent l'aider à « concilier les études, la famille et le travail ». Enfin, le Cégep Limoilou informe les parents-étudiants sur les ressources extérieures qui pourraient leur venir en aide, telles que Mères et monde, un centre communautaire et résidentiel pour les jeunes mères (Mères et monde, s. d., webographie). L'organisme Mères et monde permet notamment aux jeunes mères d'avoir accès à des « logements sains et abordables, [à] une halte-garderie, [à] du soutien scolaire et professionnel et [à] des activités communautaires » (Mères et monde, s. d., webographie). D'autres organismes et initiatives peuvent aider les parents-étudiants (annexe XII). En outre, ce cégep dirige ces derniers vers le service de soutien téléphonique LigneParents, ouvert toute l'année et où les parents peuvent appeler pour avoir des conversations thérapeutiques avec des « intervenants professionnels » (LigneParents, s. d., webographie).

Par ailleurs, au Cégep de Sherbrooke, le statut de parent-étudiant donne accès à une banque de livres usagés, à la possibilité de demander un ajustement de son horaire, à un service d'aide psychosociale, à

un service d'aide financière (prêts et bourses), à des services extérieurs au cégep, à un stationnement spécial, à un soutien financier et alimentaire de même qu'à des rabais (Cégep de Sherbrooke, s. d. a – webographie).

Il est à noter que la banque de livres usagés est offerte à tous les étudiants. Toutefois, les parents-étudiants se voient accorder un rabais de 50 % sur les livres qu'ils achètent, un avantage qui leur est exclusif (Cégep de Sherbrooke, s. d. b – webographie). La possibilité d'ajuster son horaire est aussi offerte à tous les étudiants par l'entremise de leur API. Cependant, les parents-étudiants sont favorisés en cela qu'il leur est possible de « minimiser la possibilité de cours en soirée (de 17 h 30 à 23 h) ». Mais, comme « cette mesure est applicable pour certains programmes seulement », il faut en faire la demande au secrétariat de la Direction des affaires étudiantes et communautaires (Cégep de Sherbrooke, s. d. c – webographie). De plus, une mesure destinée aux parents-étudiants consiste en « une priorité concernant l'achat d'un permis pour les stationnements situés sur le campus du Cégep de Sherbrooke » (Cégep de Sherbrooke, s. d. d – webographie).

En ce qui a trait au soutien alimentaire, « [l]e Cégep de Sherbrooke, en collaboration avec la Grande Table, offre des repas congelés, livrés au Cégep, pour les parents-étudiants à faibles revenus » (Cégep de Sherbrooke, s. d. e – webographie). Ces repas ne sont pas gratuits, mais sont distribués à un faible coût, soit 1 \$ la portion (Cégep de Sherbrooke, s. d. f – webographie). Les parents-étudiants peuvent également bénéficier de paniers de Noël constitués de dons d'autres étudiants (Cégep de Sherbrooke, s. d. f – webographie).

Au Cégep de Sainte-Foy, des mères-étudiantes interrogées lors d'une enquête apprécient notamment le service Parents-Études (Nadeau, 2015 : 25-26), qui offre les avantages suivants :

- un local destiné aux parents-étudiants qui leur est extrêmement utile à cause de l'accès non seulement à un four à micro-ondes, mais aussi à un espace de socialisation entre parents-étudiants et de repos;
- le remboursement des frais de garde jusqu'à concurrence de 70 \$;
- la bourse de dernier recours;
- le service de « déménagement d'horaires »;
- un service de dépannage alimentaire;
- une cuisine collective.

#### 4.2.1. COLLÈGE KIUNA

Nous avons également répertorié le collège Kiuna, aussi connu sous le nom de Centre d'études collégiales des Premières Nations. Situé à Odanak, ce collège existe depuis 2011 et propose des programmes de formation préuniversitaire et de la formation continue à des étudiants autochtones qui viennent de partout au Québec (Kiuna, s. d., webographie), ce qui leur impose un éloignement de leurs communautés (Radio-Canada, 2020). De plus, « le tiers de ses étudiants sont également parents d'en moyenne trois enfants » (Radio-Canada, 2020). C'est pourquoi l'inauguration des services à l'enfance, nommés *Skamon*<sup>19</sup> (signifiant « maïs » en abénakis), le 20 janvier 2020 a été bien accueillie. Il s'agit davantage de services parent-enfant (Veillette, 2020) qui permettent d'offrir un soutien

---

<sup>19</sup> Ces services bénéficient d'un financement de 228 570 \$ (de Services aux Autochtones Canada).

éducatif aux enfants, mais aussi d'accompagner les parents (conseils, soutien et coaching, etc.). Cinq intervenants (neuropsychologue, éducatrice spécialisée, psychoéducatrice, intervenant psychosocial et psychothérapeute) sont ainsi disponibles cinq jours par semaine pour aider les parents et soutenir l'apprentissage, l'adaptation et le développement d'enfants de 2 à 17 ans (Veillette, 2020). Plusieurs services pour les enfants sont répertoriés (Caodanak, 2020 – webographie) :

- des évaluations et des mesures d'encadrement des troubles de l'apprentissage (évaluation neuropsychologique, évaluation affective, rencontres multidisciplinaires avec les écoles);
- des suivis de psychothérapeutes pour des difficultés affectives (thérapie pour enfants, thérapie pour parents, thérapie pour parents et enfants);
- des suivis en psychoéducation et en éducation spécialisée (habiletés sociales, habiletés et stimulations psychomotrices, gestion du stress et des émotions, aide aux devoirs, francisation, habiletés parentales, etc.).

Un service enfance-famille propose également des ateliers parent-enfant, des activités sociales, une cuisine collective, etc. (Kiuna, s. d., webographie). Par ailleurs, ce collège réserve quelques logements pour les parents-étudiants ainsi que des appartements de quatre pièces et demie à louer (Kiuna, s. d., webographie).

### 4.3. RÉSULTATS ET EFFICACITÉ

Les bonnes pratiques en matière de déploiement de mesures et d'initiatives visant à soutenir la CFTE sont souvent appréciées et récompensées. C'est le cas de celles mises en place au Cégep Limoilou. Confirmant l'efficacité des services en matière de CFTE offerts aux parents-étudiants, une étudiante en soins infirmiers, Julie C., exprime sa reconnaissance concernant les mesures déployées par cet établissement : « Sérieusement, je me suis sentie appuyée et aidée. Jamais je n'ai vu dans une école un service aussi précieux » (Cégep Limoilou, s. d., webographie). Les initiatives du Cégep Limoilou quant à la CFTE sont reconnues, notamment parmi les organismes d'aide aux parents. C'est pourquoi le Secrétariat à la condition féminine lui a décerné, en 2010, le prix Égalité dans la catégorie Conciliation travail-famille pour les mesures qu'il a adoptées à l'égard des parents-étudiants. Le document présentant les lauréats du concours souligne notamment les bienfaits du programme Parents-Études de ce cégep : « Au cours des deux dernières années, 61 étudiantes ont reçu de l'aide. Dix-sept d'entre elles ont terminé leurs études et 32 sont encore inscrites au Cégep » (Ministère de la Culture, 2010 : 12). De plus, en mars de la même année, le programme Parents-Études a aussi été lauréat Le Soleil-Radio-Canada (Cégep Limoilou, s. d., webographie).

### 4.4. CLASSEMENT DES MESURES ET DES INITIATIVES

Cette partie présente en détail les diverses mesures et initiatives offertes par les universités et les collèges.

#### 4.4.1. OFFRE D'UN SERVICE DE GARDE

Des parents-étudiants peuvent bénéficier d'un SGEE sur le campus universitaire ou à proximité de celui-ci. D'autres services, comme une halte-garderie ou un jardin d'enfants, peuvent également être offerts. Cette mesure n'est cependant pas une solution miracle, car la liste d'attente pour l'obtention d'une place peut être longue, malgré une politique d'admission pouvant prioriser les enfants dont le parent

fréquente l'établissement d'enseignement, et de nombreux parents sont obligés de se tourner vers d'autres SGEE.

À l'UQAM se trouve le CPE Tortue tête, fondé en 2015 par des étudiants. Ce CPE a à cœur l'épanouissement des enfants et adopte une approche pédagogique particulière. Il utilise la méthode dite « reggiane », qui se caractérise notamment par un accent mis sur l'apprentissage plutôt que sur les résultats, une attention portée au langage de l'enfant (le langage étant entendu dans un sens large : émotion, créativité, mots, etc.) et l'esprit d'équipe et de communauté (Toutunpetitmonde s. d., webographie). Cependant, ce CPE a une capacité d'accueil limitée, soit de 60 enfants et de 20 poupons (CPE Tortue tête, s. d., webographie).

Quant aux avantages relatifs à la CFTE, le CPE affirme être « adapté à la réalité étudiante » et détenir un « personnel éducateur qualifié et sensibilisé aux différents enjeux étudiants ». Ajoutons qu'il est situé à quelques pas seulement de l'UQAM, ce qui est pratique pour les parents. Le CPE souligne également qu'il offre des horaires adaptés aux « besoins familiaux » ainsi qu'un débarcadère pour les voitures et un stationnement pour les vélos, et qu'il est à proximité d'une station BIXI (CPE Tortue tête, s. d., webographie). Enfin, comme tous les autres CPE, il est financé par le gouvernement, sauf en ce qui concerne les services atypiques (garde du soir par exemple), lesquels sont financés par le CSPE-UQAM. Par ailleurs, outre ce CPE, le CSPE-UQAM tente de mettre en place un projet de halte-garderie pour les parents-étudiants de l'établissement.

À l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), les parents-étudiants sont prioritaires dans une certaine mesure dans le cadre de la politique d'admission : ils occupent le quatrième rang sur six au regard des critères de priorisation du CPE L'Univers des copains (UQAR, s. d., webographie). En tout, ce CPE s'occupe de 156 enfants âgés de 3 mois à 5 ans (UQAR, s. d., webographie). Contrairement au CPE de l'UQAM, L'Univers des copains ne semble pas offrir d'horaires atypiques adaptés à la réalité des parents-étudiants, qui doivent, par exemple, suivre des cours le soir ou travailler le soir, voire la nuit, puisqu'ils vont à leurs cours durant la journée. En effet, le site du CPE indique que ses heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 7 à 18 heures (UQAR, s. d., webographie).

Notons au passage que le gouvernement travaille à augmenter l'offre de services de garde à horaire atypique. En effet, quatre organismes ont reçu des subventions d'un maximum de 75 000 \$ pour leur participation au Projet-pilote pour la garde à horaires atypiques, lancé en 2018-2019 et dont le financement est de 3,5 millions de dollars sur 5 ans (montant inscrit dans l'investissement de 7,3 millions de dollars consacré à la CFTE). Ainsi, le Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance de la région de la Chaudière-Appalaches s'est vu octroyer cette somme pour offrir à des jeunes de 0 à 12 ans cinq périodes de garde de nuit et de soir durant la semaine. Dans la même région administrative, la Maison de la Famille Chutes-Chaudière a bénéficié de ce montant pour offrir trois périodes de garde de soir durant la semaine et deux de jour la fin de semaine à des jeunes du même âge.

De plus, à Montréal, le Centre d'appui aux communautés immigrantes a reçu une subvention similaire pour « dix périodes de garde en semaine (matin et soir) et [...] deux périodes la fin de semaine (jour) » à l'intention des enfants de 2 à 12 ans. Toujours à Montréal, la Maison de la Famille Pierre Bienvenu

Noailles a bénéficié d'une subvention de 28 000 \$ qui lui a permis d'instaurer des périodes de garde la fin de semaine, de jour, pour des enfants de 0 à 12 ans (Ministère de la Famille, 2019 – webographie).

Sur le campus de l'École de technologie supérieure (ETS), le CPE Technoflos<sup>20</sup> réserve 70 % de ses places aux parents-étudiants. Il accueille des enfants âgés de 6 à 59 mois (Technoflos, s. d., webographie).

Le CPE de HEC Montréal, quant à lui, possède une capacité de « 112 enfants dont 20 poupons âgés de 3 à 18 mois et 92 petits âgés de 19 mois à 5 ans ». Il accueille exclusivement des enfants de parents-étudiants ou d'employés de HEC Montréal ou même du CPE lui-même. Pour qu'un parent-étudiant puisse inscrire son enfant à ce CPE, il doit fréquenter l'établissement depuis au moins un an (HEC, s. d., webographie).

L'Université Concordia possède, pour sa part, une garderie ainsi qu'une pouponnière sans but lucratif (CSU Daycare & Nursery, s. d., webographie). Elles sont exclusivement réservées aux enfants d'étudiants de l'Université (Garderie et pouponnière CSU, s. d., webographie).

Plusieurs cégeps possèdent également leur propre service de garde, tels que le Cégep de Sainte-Foy (CPE La Grosse tortue) et le Cégep d'Ahuntsic, où 60 places sont réservées aux parents-étudiants du collège. Il existe toutefois une liste d'attente de deux ans. Mentionnons aussi le CPE Trèfle à quatre feuilles du Cégep de Jonquière, qui est très petit avec une capacité de 15 enfants seulement.

Nous avons aussi répertorié les services de garde suivants : le CPE du Cégep de Shawinigan, affilié aux techniques d'éducation à l'enfance; le CPE du Cégep André-Laurendeau; le CPE La Vermouilleuse du Cégep de Maisonneuve; le CPE La Vigie du Cégep Marie-Victorin; le CPE situé sur le campus du Cégep John Abott, qui est réservé également aux parents-étudiants de l'Université McGill; le Living Daycare du Collège Dawson; le CPE du Collège Vanier; le CPE Petit Félix du Cégep de l'Outaouais; le CPE L'Arc-en-ciel du Cégep de Lévis, etc.

#### 4.4.2. OFFRE DE LOCAUX DE REPOS

Des locaux réservés aux parents-étudiants sur les campus du Cégep Limoilou et du Cégep de Sainte-Foy ont également fait leur apparition. Ces locaux permettent notamment aux parents-étudiants d'échanger sur leur réalité et de se retrouver dans un espace de repos. De plus, un réfrigérateur et un four à micro-ondes sont mis à leur disposition dans ces locaux, ce qui leur évite de devoir attendre à la cafétéria pour avoir accès à ces appareils. Ces cégeps réservent aussi des places prioritaires de stationnement aux parents-étudiants (Nadeau, 2015 : 11-12). Enfin, au Cégep de Rimouski, un local sert à leur offrir des repas (Cégep de Rimouski, s. d., webographie).

Du côté des universités, une personne interrogée a constaté, par exemple, qu'à l'UQAM, des locaux associatifs gérés par le CSPE-UQAM sont réservés aux parents-étudiants : ils y trouvent des réfrigérateurs et une friperie.

#### 4.4.3. OFFRE D'AIDE FINANCIÈRE

Sur le plan de l'aide financière, les parents-étudiants ont accès au Programme de prêts et bourses, destiné à tous les étudiants. Mais des bourses propres à la CFTE existent. Par exemple, une bourse pour

---

<sup>20</sup> <https://technoflos.ca>

la conciliation famille-études de 500 \$ est décernée à un étudiant du Cégep de Victoriaville (Cégep de Victoriaville, s. d. a – webographie). Cette bourse vise à souligner :

[le] mérite d'une étudiante ou d'un étudiant qui est également un parent et qui réussit à maintenir un parcours scolaire caractérisé par la réussite, et ce, dans l'ensemble de ses cours et de ses activités parascolaires durant toute la durée de son séjour dans notre institution (Cégep de Victoriaville, s. d. b).

Le CSPE-UQAM accorde aussi plusieurs bourses aux parents-étudiants de l'UQAM pour un montant global de 15 000 \$, la bourse maximale étant de 1200 \$ par étudiant (CSPE-UQAM, s.d. a – webographie). Ces bourses sont attribuées selon certains critères : « La sélection et le montant attribué sont basés sur les besoins financiers ainsi que la situation personnelle et familiale » (CSPE-UQAM, s. d. a – webographie). Par ailleurs, l'évaluation des candidatures repose sur le contenu de la lettre de motivation fournie par l'étudiant. Soulignons que la qualité du dossier scolaire de l'étudiant n'entre pas en ligne de compte dans l'évaluation (CSPE-UQAM, s. d. a – webographie).

Enfin, l'ENAP accorde des bourses de 500 \$ à des parents-étudiants. Il est précisé que « ces bourses seront remises à 10 étudiants qui combinent études et responsabilités familiales. Les étudiants qui travaillent à temps complet à titre de professionnels ou gestionnaires sont exclus » (ENAP, s. d., webographie).

#### 4.4.4. ÉVÉNEMENTS ET GROUPES DE DISCUSSION ET DE PARTAGE

##### *Association des parents-étudiants et autres réseaux*

Les premiers à répondre à l'appel des parents-étudiants, lorsque ceux-ci éprouvent des difficultés, sont généralement les représentants des associations étudiantes générales. Or, celles-ci n'ont pas toujours les moyens de soutenir les parents-étudiants adéquatement. Ainsi, il n'est pas rare de constater la création d'instances sous-jacentes offrant une aide particulière à ce groupe : les associations de parents-étudiants. Ces dernières s'informent davantage au sujet des enjeux relatifs à la CFTE et sont souvent à même de fournir une aide ciblée, surtout si l'établissement dont elles relèvent offre aussi un soutien.

Malheureusement, si l'implication durable des parents-étudiants dans ces regroupements créés pour satisfaire leurs besoins est essentielle pour que cette pratique se perpétue dans le temps, les étudiants terminent leurs études et les quittent souvent. Ainsi, ces regroupements d'entraide qui offrent des services ciblés (aide alimentaire à court terme, information sur les services de garde, etc.) provoquent au départ un certain engouement chez les étudiants qui y collaborent, mais ceux-ci n'ont pas toujours le temps de maintenir cet engagement avec leurs études. Certaines organisations indiquent que ces services sont parfois désertés par les parents-étudiants eux-mêmes, ce qui entraîne la disparition des regroupements. Dans cette situation, les parents-étudiants finissent par recourir aux associations étudiantes générales, qui n'offrent pas nécessairement les ressources ou les services appropriés.

Alors qu'on note un désintérêt des parents-étudiants pour les activités sociales, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM, 2019) a décidé de conduire une étude sur le sujet. À l'aide d'un sondage, cette étude a révélé que :

– 49,73 % des parents-étudiants répondants ne se sont pas présentés aux activités offertes sur le campus de l'Université de Montréal (UdeM);

- seulement 4,81 % ont participé aux activités proposées une fois par mois;
- les principales raisons invoquées par ces derniers pour justifier leur faible implication sont le manque de temps et la distance à parcourir pour se rendre aux activités (FAECUM, 2019 : 32),

Le manque de temps des parents-étudiants est compréhensible, puisqu'on l'observe aussi chez les parents en général (Tremblay, 2019). Donc, les parents-étudiants vivent sans doute plus de contraintes temporelles encore.

Malgré la disparition de certaines initiatives à l'intention des parents-étudiants, des mesures d'aide demeurent et sont prises en charge par les associations étudiantes générales, telles que les salles d'allaitement ou les services de garde. Par exemple, la halte-garderie de l'UQTR, le P'tit Bacc, est gérée par l'AGE-UQTR.

Plusieurs groupes Facebook informels de parents-étudiants ont aussi vu le jour, comme à l'Université McGill (UMcGill, s. d. a – webographie). À l'UQAM, un répondant nous a également indiqué qu'un groupe de ce type avait été créé par une initiative étudiante informelle, qui a donné naissance au CSPE-UQAM. Lancé par des étudiants, ce projet est aujourd'hui financé par l'UQAM par le biais de la cotisation automatique non obligatoire et à même les frais de scolarité assumés par les étudiants. Ce comité organise des activités et envoie aux parents-étudiants une infolettre par courriel pour les informer des activités ou conférences pertinentes pour eux.

### **Activités entre parents-étudiants**

Dans plusieurs établissements d'enseignement, il existe des mesures qui facilitent les échanges entre parents-étudiants, qu'il s'agisse de groupes de discussion, d'échanges commerciaux spontanés ou d'activités ludiques (voir l'annexe XVI). Un échange avec des membres des Services aux étudiants du Cégep de La Pocatière nous a ainsi appris que des groupes de discussion et de partage conduits par une animatrice de pastorale ont été créés pour les parents-étudiants. Ces derniers ont, à cette occasion, la possibilité de faire des activités ensemble. Les rencontres entre les parents-étudiants sont aussi une prérogative du CSPE-UQAM, qui encourage les conférences, les activités et les sorties pour les parents-étudiants et leurs enfants (CSPE-UQAM, s. d. a – webographie).

Le Comité de soutien aux parents-étudiants de l'Université du Québec en Outaouais (CSPE-UQO) organise également des activités pour ses membres (CSPE-UQO, s. d. a – webographie). À la section *Événements* de la page Facebook de ce comité, on peut constater, par exemple, qu'une soirée d'étude pour parents-étudiants a eu lieu en 2018 (CSPE-UQO, s. d. b – webographie).

L'UQAR fait de même. Elle organise, depuis plusieurs années, une journée de Noël où les parents-étudiants peuvent se reposer et échanger, tandis que leurs enfants reçoivent des cadeaux et s'adonnent à des jeux (Beauchesne, 2019 – webographie).

À l'Université Laval, les activités sont très diverses : activités familiales, conférences thématiques, dîners-causeries (APÉtUL, s. d., webographie).

Au collégial, le Cégep de Rimouski organise un brunch pour les parents-étudiants à l'occasion de Noël. Il planifie également des visites à la cabane à sucre (Cégep de Rimouski, s. d., webographie). Des activités similaires sont offertes au Cégep François-Xavier Garneau. Celui-ci propose également un cinq à sept suivi d'une visite guidée de la ville de Québec destinée spécialement aux parents issus de

communautés culturelles afin de leur faire découvrir le milieu dans lequel se trouve l'établissement (Nadeau, 2015 : 14).

Les échanges entre parents-étudiants peuvent aussi avoir lieu virtuellement. À ce titre, les groupes Facebook, souvent privés, sont une plateforme de choix pour plusieurs regroupements de parents-étudiants de divers horizons. Les étudiants de l'UdeM se sont dotés d'un tel groupe (Parents-étudiants de l'UdeM, s. d., webographie) ainsi que ceux de l'UQO (CSPE-UQO, s. d., webographie) et de l'Université Laval (APÉtUL, s. d., webographie). Plusieurs cégeps possèdent également une telle plateforme, tels que le Cégep François-Xavier Garneau (Parents aux études Cégep François-Xavier Garneau, s. d., webographie), le Cégep de Sherbrooke (Comité des parents-étudiants du Cégep de Sherbrooke, s. d., webographie) ou le Cégep Marie-Victorin (Parents-étudiants Cégep Marie-Victorin, s. d., webographie).

Enfin, notons que certains organismes misent sur la création d'activités pour rapprocher et soutenir les parents-étudiants. C'est le cas, par exemple, de l'Association Cigogne à Montréal. Cette association organise une journée de Noël ponctuée de projections de films, d'activités sportives pour les enfants, de lunchs en groupe et, surtout, d'une distribution de cadeaux. Un atelier parent-enfant aide les parents à éveiller le goût de la lecture chez leurs enfants. L'organisme donne également des ateliers d'art-thérapie où les parents et leurs enfants peuvent explorer leur créativité en toute liberté. De plus, un café-rencontre met l'accent sur les échanges entre les parents principalement et un camp d'été accueille les enfants de parents-étudiants ainsi que ces derniers, pour qu'ils participent aux activités. L'Association Cigogne a aussi créé des cuisines collectives familiales où les parents peuvent échanger des conseils culinaires ainsi que parler de leurs cultures respectives et partager leurs créations. Enfin, notons que l'Association organise des sorties qui offrent l'occasion aux familles d'aller cueillir des pommes ou de visiter le Jardin botanique de Montréal (Association Cigogne, s. d., webographie).

#### *Aide aux parents-étudiants nouvellement arrivés*

HEC Montréal dirige les parents-étudiants nouvellement arrivés vers l'Association Cigogne, qui leur vient en aide de diverses manières. Elle offre en effet « un lieu d'écoute et d'accueil dans lequel les étudiants ont l'opportunité de rencontrer des parents-étudiants vivant une réalité similaire ». De plus, « des services d'aide et de l'information sur les ressources disponibles sont mis à leur disposition pour répondre adéquatement à leurs besoins en tant que parents et en tant qu'étudiants » (Association Cigogne, s. d. a – webographie).

#### 4.4.5. PAUSE-ÉTUDES POUR LES PARENTS

Plusieurs établissements offrent des pauses-études à leurs étudiants. Ces derniers peuvent ainsi interrompre leurs études pour des raisons familiales – par exemple, un accouchement – sans risquer d'être exclus de leur programme. De plus, les trimestres manqués ne seront pas comptabilisés dans le calcul de la période qu'il a fallu à l'étudiant pour terminer son programme d'études. À l'ENAP, par exemple, les parents-étudiants ont droit à trois trimestres consécutifs d'absence qui s'ajoutent aux trois trimestres de congé également accessibles pour la population étudiante générale. Ce sont donc deux ans de congé des études qui sont possibles pour les parents-étudiants de l'ENAP, sans répercussions sur leurs résultats scolaires.

De tels congés existent également à l'UQAM et sont notamment prévus dans le *Règlement des études de premier cycle*. Là encore, les parents-étudiants disposent de trois trimestres de congé pour cause de paternité, de maternité ou d'adoption (UQAM, 2021a : 27, 28). Des mesures similaires existent pour les étudiants des cycles supérieurs (UQAM, 2021b : 18).

Plusieurs mesures et services d'aide disponibles pour la population étudiante générale se révèlent parfois particulièrement utiles pour les parents-étudiants. Les services d'aide psychosociale, offerts dans la quasi-totalité des universités et des cégeps, en sont un très bon exemple. Au Cégep de Sherbrooke, un service de ce type est, par exemple, offert à tous les étudiants, mais il est également spécifiquement cité comme mesure particulière pour les parents-étudiants (Cégep de Sherbrooke, s. d. a – webographie).

Le Cégep de Shawinigan, quant à lui, précise que la CFTE est un motif pertinent pour demander une telle aide. Précisons que ce service est « gratuit et confidentiel » (Cégep de Shawinigan, s. d., webographie).

Il en va de même au Cégep André-Laurendeau. Le service, toujours « gratuit et confidentiel », est offert par des professionnels tels que des travailleurs sociaux ou des techniciens en travail social (Cégep André-Laurendeau, s. d., webographie).

Le Cégep Champlain à Saint-Lambert offre également un service-conseil comprenant des psychologues ainsi que des travailleurs sociaux aux étudiants qui rencontrent des problèmes familiaux (Cégep Champlain à Saint-Lambert, s. d., webographie).

#### 4.4.6. OFFRE DE COURS EN LIGNE

L'offre de cours en ligne est un autre service offert à la population étudiante générale qui peut être un atout non négligeable pour la CFTE. Le Cégep de Baie-Comeau est l'un des établissements d'enseignement collégial qui offrent cette possibilité pour certains programmes tels que *Techniques d'éducation à l'enfance* ou *Intervention en travail social* (Cégep de Baie-Comeau, s. d., webographie). C'est également le cas du Cégep de Thetford, qui souligne d'ailleurs l'intérêt de cette modalité d'enseignement pour la CFTE (Cégep de Thetford, s. d., webographie).

Enfin, notons que l'Université TÉLUQ, dont les cours sont exclusivement donnés en ligne, possède un attrait certain pour les parents-étudiants. Voici un extrait d'une entrevue menée avec un représentant de cet établissement : « Nous parlons fréquemment, dans nos outils promotionnels, de la flexibilité qu'offre la formation à distance offerte par la TÉLUQ et des avantages pour la conciliation, mais il n'y a pas de politique spécifique sur le sujet. Notre formule est déjà adaptée à ces clientèles (inscription en continu, cours asynchrones, report de cours, déplacement de la date d'examen, etc.) » (entrevue à l'Université TÉLUQ). Cette entrevue nous a également appris de quelle manière était publicisée cette offre de cours à distance. Tout d'abord, elle est évoquée à la page 6 du *Guide des programmes* de l'établissement, où il est question de gestion du temps (Université TÉLUQ, s. d. : 6), ainsi qu'à la page *Guide des programmes* des vidéos informatives qui y sont proposées (Université TÉLUQ, s. d. a – webographie). La flexibilité des cours offerts par cet établissement est également mentionnée à la page 5, *Bonnes raisons de choisir l'Université TÉLUQ*, sous le paragraphe « Sa souplesse » (Université TÉLUQ, s. d. b – webographie). L'enseignement à distance est aussi l'un des sujets traités dans le *Guide*

*des études à distance*, à la section *L'enseignement à distance* (Université TÉLUQ, 2021 : 7-12). On y traite notamment des modalités de l'évaluation à distance et on y donne des conseils permettant de bien étudier. De plus, notons que « le sujet est aussi abordé assez fréquemment lors de webinaires ou autres ateliers pour les étudiants » (entrevue à l'Université TÉLUQ). Enfin, un outil appelé *Ma réussite* contiendra bientôt une nouvelle section intitulée *Prendre soin de soi*, dans laquelle sera notamment abordé « le sujet de la conciliation famille-travail-études ». Cette section donnera également des « trucs pour s'organiser (établir des priorités, une routine, etc.) » (entrevue à l'Université TÉLUQ).

#### 4.4.7. SERVICES D'INFORMATION

Les universités et les cégeps mettent à la disposition de leurs parents-étudiants des informations pertinentes et les dirigent également parfois vers des ressources d'aide extérieures. Le Cégep Montmorency présente, par exemple, des hyperliens dans la section *Santé et mieux-être*, sous-section *Concilier travail/études et vie personnelle*, qui dirige l'étudiant vers une infolettre de *La Presse* portant sur la conciliation famille-travail ainsi que vers des capsules éducatives de l'Université TÉLUQ destinées aux parents qui s'occupent de leurs enfants à la maison. De plus, cette page présente toute une série de liens pour les étudiants qui cherchent de l'aide psychosociale. On y trouve ainsi des informations sur l'ergonomie ou la santé mentale (Cégep Montmorency, s. d., webographie).

HEC Montréal possède une page d'information similaire, à l'intention cette fois des parents-étudiants qui viennent de l'étranger. L'école informe notamment les nouveaux arrivants sur les CPE qui sont disponibles pour leurs enfants, les assurances familiales, les permis de travail ou l'étude des enfants et le système scolaire québécois.

Du côté de l'USherbrooke, une table ronde organisée par le REMDUS en 2020 a porté sur la question de la CFTE (REMDUS, 2020 – webographie). L'une des prérogatives de cette initiative était de sensibiliser les acteurs de la CFTE à la question et de tenter de changer les mentalités à cet égard. Comme on peut le lire sur la page Facebook de l'événement, les objectifs sont la

[conscientisation] des réalités du quart de l'effectif étudiant, l'amorce d'une normalisation de celles-ci en brisant l'isolement des personnes étudiantes ayant des responsabilités familiales ainsi que d'engager un débat dans la communauté universitaire qui se veut dynamique, inclusif et constructif (REMDUS, 2020 – webographie).

#### 4.4.8. ACCOMMODEMENTS INFORMELS

Plusieurs établissements ne proposent pas de mesures officielles relatives à la CFTE, mais sont ouverts à des accommodements discrétionnaires pour leurs parents-étudiants. Ces accommodements sont généralement accordés soit par un professeur, soit par un API ou par un directeur de programme à la demande de l'étudiant. À l'Université Bishop's, par exemple, les parents-étudiants peuvent demander au propriétaire des logements d'habiter dans des appartements plus silencieux, en périphérie des autres logements, où des activités étudiantes bruyantes, telles que des fêtes, ont lieu.

La très grande majorité des cégeps contactés nous ont informés qu'il était toujours possible de communiquer avec un professeur afin de demander le report d'un examen ou de la remise d'un devoir ou d'un travail pour des raisons en lien avec la CFTE. Il revient alors au professeur de décider d'accueillir l'étudiant ou non. En cas de refus, plusieurs associations étudiantes considèrent qu'il

est alors judicieux pour l'étudiant de s'adresser à elles afin qu'elles fassent pression sur la direction de l'établissement en vue de modifier la décision du professeur. Toutefois, rien n'est garanti.

Outre ces accommodements informels, plusieurs cégeps offrent une aide générale à tous leurs étudiants qui peut se révéler utile indirectement aux parents-étudiants. Ainsi, la très grande majorité des universités et des cégeps offrent des services d'aide psychosociale. Ceux-ci sont généralement donnés par des professionnels tels que des travailleurs sociaux ou des psychologues. Puisque la CFTE peut entraîner des conséquences psychosociales, une telle offre de services pourrait certainement aider les étudiants dans cette situation. Les services d'aide à la réussite scolaire peuvent également s'avérer d'un grand secours, car ils soutiennent les étudiants qui éprouvent des difficultés scolaires, souvent en raison de facteurs extérieurs à leurs études comme l'occupation d'un emploi ou des obligations familiales.

De plus, sept cégeps ont confirmé qu'ils accordaient de tels accommodements à la pièce, par exemple donner la possibilité au parent-étudiant de rattraper un examen. Il s'agit du Cégep André-Laurendeau, du Cégep de l'Outaouais, du Cégep du Vieux Montréal, du Cégep Lionel Groulx, du Cégep de St-Félicien, du Cégep de Sorel-Tracy et du Collège Héritage. Du côté des universités, l'UQO et l'UQAT ont également indiqué que ces accommodements étaient possibles.

#### ***Report de cours et de travaux***

Plusieurs services destinés aux parents-étudiants, tels que la possibilité qu'un examen soit reporté pour cause d'obligation familiale, relèvent de l'établissement d'enseignement et non d'une politique à l'échelle de la province. C'est ce qu'indique un échange avec l'Association étudiante de Polytechnique (AEP) : un étudiant qui souhaite obtenir des accommodements dans un cours doit s'adresser au professeur et s'en remettre à sa décision. Il en est de même au Cégep de St-Félicien, où des représentants des SAE nous ont expliqué qu'il n'existait pas de mesures officielles pour les parents-étudiants, mais que ces derniers avaient toujours la possibilité de demander des accommodements particuliers à leur professeur (juin 2021). Cette pratique est utilisée dans plusieurs établissements tels que le Collège Héritage, le Cégep de l'Outaouais, le Cégep de Lévis et le Cégep de Sept-Îles.

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction, ces mesures sont aléatoires et ne sont pas constantes. Certaines associations souhaiteraient que le report d'un examen ou d'un travail constitue un véritable droit au lieu d'être informel et de dépendre du bon vouloir d'un professeur ou de l'administration. Il reste à déterminer qui peut en bénéficier (tous les parents, les parents d'enfants handicapés ou présentant des besoins particuliers seulement, les proches aidants ou les personnes en emploi). À l'Université TÉLUQ, les étudiants ont la possibilité de demander le report d'examens ou de travaux notés et il existe des règles à cet égard. Bref, l'application pourrait soulever quelques questions, mais l'idée mérite d'être étudiée.

## 5. RECOMMANDATIONS

Nous exposons ici les positions et revendications de divers organismes. Nous ne les soutenons pas nécessairement, mais elles peuvent être pertinentes et tracer la voie en matière de conciliation famille-travail-études.

Ainsi, les revendications de la Coalition pour la conciliation famille-travail-études sont présentées ci-après. Elles sont extraites du document suivant : CCFTE (3 février 2020). *Plateforme de revendications : pour relever les défis*, p. 15-34.

- **Des mesures à préserver, à créer ou à améliorer (p. 25)**

Des mesures doivent être mises en place : un réinvestissement dans les services publics de santé et de services sociaux (p. 25); le retrait préventif en milieu de travail et dans les établissements d'enseignement (p. 26); des pauses permettant l'allaitement lors du retour au travail ou aux études ainsi que des réfrigérateurs où la mère pourrait entreposer son lait (p. 27); l'accessibilité des parents-étudiants à des services éducatifs à la petite enfance et en milieu scolaire adaptés à leurs besoins (p. 28); des groupes de soutien à la conciliation dans les milieux d'enseignement (p. 29); des mesures visant à éviter la discrimination envers les parents-étudiants et/ou les proches aidants (p. 29); des règles de calcul de l'aide financière aux études particulières pour les parents-étudiants et/ou les proches aidants (p. 30); un revenu adéquat pour les proches aidants (p. 31); un meilleur remboursement des frais afférents au statut de proche aidant (p. 34) (CCFTE, 2020 : 15-34).

- **Un soutien financier pour assurer les responsabilités familiales (p. 23)**

Les formes de soutien suivantes sont souhaitées : des prestations de maternité et parentales universelles (p. 23); le remplacement du revenu pour les proches aidants (p. 24).

De plus, deux recommandations à long terme ont été formulées :

- **Une loi-cadre en matière de CFTE**

Cette loi devrait notamment représenter une volonté ferme de l'État de soutenir et de populariser, entre autres par des campagnes de sensibilisation, les mesures de CFTE auprès des établissements d'enseignement et des employeurs (p. 15). Selon la CCFTE, elle devrait imposer la création de politiques internes en matière de CFTE. Notons que la proposition de Québec solidaire, évoquée plus haut dans la section portant sur la législation, va dans ce sens.

- **Des modifications à la Loi sur les normes du travail (p. 18)**

Les modifications suivantes sont souhaitées : le droit de connaître son horaire de travail à l'avance (p. 18); le droit de refuser de faire des heures supplémentaires (p. 19); le droit de refuser un nouvel horaire de travail incompatible avec ses obligations (p. 19); le droit de disposer de vraies périodes de pause et de repas (p. 20); la rémunération des congés pour des obligations parentales, familiales ou liées à une situation de proche aidant (p. 20); la rémunération des congés de maladie (p. 21); la possibilité de s'absenter pour cause de décès offerte à tous les proches aidants (p. 21); l'augmentation

du nombre de congés annuels ou de jours de vacances annuels (p. 22); la bonification des jours fériés (p. 22).

De nombreux bouleversements se sont produits dans le monde du travail ces dernières décennies et il apparaît nécessaire de réfléchir à la CFTE à la lumière des nouvelles réalités. On note ainsi un effacement de la frontière entre le travail et la vie privée, accru notamment par les technologies de l'information, ainsi qu'une augmentation du nombre d'heures de travail et de l'intensité de celui-ci. Au regard de ce constat, la Coalition encourage le gouvernement à adopter une loi-cadre en faveur de la CFTE, dans les secteurs public et privé, qui prescrirait à « tous les milieux de travail et établissements d'enseignement d'adopter et de rendre disponibles des directives claires, uniformes et universelles permettant d'intégrer la prise en compte des besoins en matière de CFTE » (CCFTE, s. d., webographie).

Les objectifs principaux que devrait poursuivre cette loi-cadre sont notamment les suivants : promouvoir la CFTE et inciter les acteurs du milieu entrepreneurial et de celui de l'enseignement à faire de même; penser les modalités d'implantation de politiques en matière de CFTE et de gestion de celle-ci au sein des établissements d'enseignement et des entreprises; inclure les proches aidants dans le déploiement des mesures de CFTE; produire des campagnes de sensibilisation à la CFTE, notamment auprès des travailleurs (CCFTE, s. d., webographie).

L'Union étudiante du Québec a, pour sa part, développé un plan d'action pour outiller les associations membres et non membres (19 universités), afin qu'elles soient capables de négocier avec les responsables de l'administration de leurs universités et de les sensibiliser à la réalité des parents-étudiants. L'UEQ a aussi soumis un avis sur les parents-étudiants qui contient 14 recommandations, que nous résumerons ici.

La première recommandation (R. 1) vise à inciter les universités à faire un recensement de leurs parents-étudiants. Selon la R. 2, les parents-étudiants devraient pouvoir déclarer eux-mêmes leur statut dès leur inscription à l'université. Il serait également nécessaire que les garderies et les services de garde, entre autres, offrent un tarif spécial pour les parents-étudiants (R. 3) et qu'ils leur réservent un plus grand nombre de places (R. 4). La R. 5 mise sur une plus grande flexibilité des lieux de garde d'enfants, comme le CPE, et demande « que les CPE des campus universitaires puissent être utilisés à des fins de haltes-garderies » (Bernier, 2020 : 8). La R. 6 encourage les universités à créer davantage de comités de soutien pour les parents-étudiants, en collaboration avec les associations étudiantes. La R. 7 met de l'avant la nécessité d'un plus grand nombre de salles réservées aux mères qui doivent allaiter et la R. 8, de prévoir des salles à langer. Pour ce qui est de la R. 9, elle demande « [q]ue le gouvernement du Québec prolonge la date butoir du programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail-études destiné à certains milieux d'enseignement » (*ibid* : 8-9). La R. 10 encourage les établissements d'enseignement à se doter d'une politique pour la réussite des parents-étudiants et demande que celle-ci s'adresse également aux proches aidants, aux femmes enceintes et aux parents adoptants (R. 11). La R. 12 stipule que les obligations familiales devraient permettre de reprendre une activité manquée pour ces raisons. Selon la R. 13, il faudrait que le statut à temps plein soit accordé aux parents-étudiants qui suivent des cours comptant un minimum de six crédits par trimestre ou qui sont inscrits à temps partiel. Enfin, la R. 14 encourage les établissements universitaires à se doter de comités afin d'améliorer les conditions d'études des parents-étudiants (Bernier, 2020).

## 5.1. REGROUPEMENT DES GROUPES DE FEMMES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Certaines initiatives pour la CFTE peuvent engendrer des coûts. Le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix) donne des exemples d'initiatives à moindre coût, par exemple la création d'un réseau de gardiennage gratuit composé de parents-étudiants qui pourraient ainsi s'entraider. Plus généralement, il encourage les milieux d'enseignement à réunir les parents-étudiants à l'occasion d'activités ou simplement de rencontres. Enfin, il préconise l'installation de tables à langer à divers endroits dans les milieux d'enseignement (Nadeau, 2015 : 19-20).

## 5.2. CONSEIL D'INTERVENTION POUR L'ACCÈS DES FEMMES AU TRAVAIL

Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) aborde la question de la CFTE d'un point de vue féministe. Dans un rapport (2006) intitulé *Personne ne doit choisir entre la famille et le travail! Un regard féministe sur la conciliation famille-emploi-études*, il donne quelques recommandations au gouvernement et aux employeurs afin de soutenir davantage les femmes dans cette situation. Si certaines recommandations concernent avant tout la conciliation famille-travail, elles demeurent pertinentes dans le cadre plus grand de la CFTE. Ainsi, le Conseil met de l'avant l'idée que les hommes et les enfants doivent s'impliquer davantage dans les tâches domestiques, afin que cette responsabilité ne repose pas uniquement sur les femmes (CIAFT, 2006 : 31). Il ajoute que les services et les mesures doivent être offerts dans une diversité de formes pour convenir aux différentes réalités des familles (CIAFT, 2006 : 31).

Le Conseil souligne également la nécessité de produire une campagne d'information sur la conciliation familiale à l'intention des employeurs (CIAFT, 2006 : 33). Ces derniers devraient notamment favoriser les « horaires flexibles », les « horaires sur mesure », les « services de garde en milieu de travail » ou « le travail à domicile » (CIAFT, 2006 : 33).

À l'égard des établissements d'enseignement, le Conseil recommande notamment que ces derniers produisent des politiques claires sur la CFTE et qu'ils accordent des droits aux parents-étudiants, tels qu'un droit à l'absentéisme pour des raisons familiales (CIAFT, 2006 : 34). Il serait également nécessaire, selon le Conseil, de financer davantage les services de garde afin que ceux-ci puissent s'adapter aux horaires atypiques des parents-étudiants (CIAFT, 2006 : 34). Enfin, le Conseil considère que le gouvernement devrait adopter « des mesures pour assurer un revenu aux étudiantes (et étudiants) pendant la période périnatale (ou péri-adoption) » (CIAFT, 2006 : 34).

## 5.3. COMITÉ CONSULTATIF JEUNES

Le Comité consultatif Jeunes (CCJ) est composé de plusieurs regroupements tels que le Collectif des entreprises d'insertion du Québec, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Force Jeunesse ou la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec. Il œuvre notamment à l'épanouissement professionnel des jeunes de 18 à 34 ans. Son action consiste principalement à « renforcer les interventions d'Emploi-Québec et des partenaires du marché du travail québécois en ce qui a trait aux diverses problématiques d'emploi vécues par les jeunes du Québec » (CCJ, 2011 : 2-3).

Selon le CCJ, les politiques gouvernementales et autres actions visant la famille doivent primer sur les activités économiques et éducatives. Idéalement, les services offerts aux familles ne devraient pas être modelés par des impératifs économiques. Les horaires atypiques, qui s'adaptent aux horaires de travail et d'études des familles, en sont un bon exemple. Toutefois, le Comité admet que ces mesures, étant donné la situation actuelle des familles québécoises, revêtent une certaine utilité pratique. Par conséquent, un plus grand nombre d'entre elles devraient être produites pour une meilleure CFTE (CCJ, 2011 – webographie).

Les propositions contenues dans la première recommandation du Comité sont les suivantes : que le gouvernement augmente la recherche et l'innovation au sujet de la CFTE dans les milieux scolaire et professionnel; qu'il consulte tous les acteurs concernés par la CFTE afin de produire une politique sur la question au bénéfice des jeunes; « que le gouvernement du Québec, par l'entremise du Secrétariat à la jeunesse, implante une table interministérielle (MESS, MFA, MELS, MT) visant le développement de mesures destinées aux jeunes étudiants et/ou travailleurs en situation de conciliation travail-famille-études » (CCJ, 2011 – webographie); que le gouvernement crée une table intersectorielle regroupant les « établissements, entreprises, syndicats » (CCJ, 2011 – webographie) pour réfléchir à la problématique de la CFTE « avec des représentants des différents ministères concernés » (CCJ, 2011 – webographie).

La deuxième recommandation du comité contient, quant à elle, les propositions suivantes. Le gouvernement, plus particulièrement le ministère de la Famille, devrait accroître le nombre de places en CPE ou en SGEE en augmentant leur financement. Les CPE ou SGEE devraient également être davantage adaptés à la réalité des jeunes parents, qui souvent travaillent ou sont aux études. Un plus grand nombre d'horaires atypiques devraient, par exemple, être offerts à ces derniers. Afin d'atteindre cet objectif, il faudrait notamment modifier « la grille de classement utilisée pour l'octroi de permis de services de garde » (CCJ, 2011 – webographie).

La troisième recommandation concerne les normes du travail, qui devraient être modifiées « afin d'y inclure des éléments favorisant les aménagements du temps de travail » (CCJ, 2011 – webographie). Plus précisément, cette recommandation contient les propositions suivantes : qu'un employé ait la possibilité de refuser de faire un nombre déraisonnable d'heures supplémentaires; « que les conditions de service continu permettant d'accéder aux jours fériés ou à la rémunération des deux premières journées d'absence à l'occasion de la naissance ou de l'adoption d'un enfant soient supprimées » (CCJ, 2011 – webographie); qu'un employé puisse refuser de travailler hors de ses heures habituelles en raison d'un conflit d'horaire avec un second emploi; « que la Loi sur la santé et la sécurité du travail soit modifiée de façon à ce que les travailleuses autonomes puissent se prévaloir des dispositions relatives au retrait préventif de la travailleuse enceinte sans égard au fait qu'elles soient incorporées ou non » (CCJ, 2011 – webographie); que le gouvernement encourage, par divers engagements et interventions, le secteur de l'emploi, notamment privé, à innover en matière de CFTE; qu'un travail de sensibilisation et de diffusion de l'information concernant la CFTE soit entrepris.

Cette dernière proposition mène à la quatrième recommandation, qui se lit comme suit : « Que la CPMT [Commission des partenaires du marché du travail] demande au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de produire, annuellement, une recension des bonnes pratiques en matière de conciliation travail-famille-études en entreprise » (CCJ, 2011 – webographie).

La cinquième recommandation est « [q]ue la CPMT demande au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de mettre en œuvre un programme de sensibilisation destiné aux secteurs et milieux de travail, soulignant notamment : l'importance de se doter de politiques de conciliation; la nécessité de bien permettre à tous les employés, homme ou femme, de s'en prévaloir; et valorisant les avantages concurrentiels que cela procure sur le plan de la productivité ou du recrutement de la relève » (CCJ, 2011 – webographie).

La sixième recommandation demande « [q]ue la CPMT recommande au MESS de veiller à ce que tout travailleur, qu'il soit étudiant ou non, puisse bénéficier pleinement de l'assurance-salaire offerte par le Régime québécois d'assurance parentale, notamment en considérant tous les revenus dans le calcul des prestations offertes aux parents-étudiants aux fins du RQAP ou d'un programme équivalent » (CCJ, 2011 – webographie).

Enfin, la septième recommandation vise à ce « [q]ue la CPMT demande au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de publiciser et encourager le recours à la norme du Bureau de normalisation du Québec auprès d'un large bassin d'entreprises » (CCJ, 2011 – webographie).

#### 5.4. DONNÉES EMPIRIQUES

Dans le cadre d'une entrevue avec une personne-ressource de la FAECUM s'intéressant à la CFTE, celle-ci a indiqué que plusieurs initiatives pourraient être mises en œuvre afin de sensibiliser davantage les acteurs concernés à cette question. Il faudrait ainsi mobiliser un plus grand nombre de personnes; déconstruire l'idée que les étudiants suivent tous le même parcours linéaire; définir clairement le concept de parent-étudiant en intégrant celui de proche aidant; se pencher sur la problématique des parents-étudiants venant de l'étranger (ex. : visas d'études, assurance maladie); créer un balado sur la réalité des étudiants étrangers.

Une autre personne-ressource (services aux étudiants) donne des recommandations particulières concernant le déploiement de la CFTE. Selon elle, les parents-étudiants qui sont à temps partiel devraient se voir accorder le statut d'étudiant à temps plein pour avoir droit aux avantages qu'il confère (accès à des bourses, tarif réduit pour le transport en commun, etc.). Il faudrait également davantage sensibiliser les professeurs et le personnel des établissements à la réalité des parents-étudiants afin que ces derniers bénéficient d'un plus grand nombre d'accommodements (possibilité qu'un examen soit reporté pour soi-même, de rattraper un travail, etc.).

Enfin, un travail de sensibilisation devrait être fait. Par exemple, des cours massifs et gratuits sur la CFTE devraient être offerts (notons qu'il en existe deux à l'Université TÉLUQ, qui portent sur la conciliation famille-travail et la conciliation famille-travail-études<sup>21</sup>). Les enseignants pourraient aussi suivre une formation sur les mesures qu'ils peuvent offrir pour soutenir les parents-étudiants.

Enfin, la création d'un balado qui traiterait de divers sujets liés à la CFTE pourrait être un bon outil de sensibilisation des différents milieux. Des parents-étudiants pourraient être interviewés et livrer un témoignage. Une campagne médiatique devrait accompagner ces initiatives et des accommodements systématiques pour les parents-étudiants devraient être mis en place.

## 5.5. RECOMMANDATIONS

Sans nécessairement en faire une obligation, nous pensons qu'il convient d'inciter les établissements d'enseignement supérieur à adopter une politique en matière de CFTE, mais surtout à mettre en place des mesures de soutien et à offrir des ressources aux parents-étudiants comme aux proches aidants. Ces mesures pourraient être notamment les suivantes :

- une collecte de données précises sur les parents-étudiants faite par les établissements et l'ISQ;
- des congés volontaires qui permettraient de décaler les obligations (cours, travaux ou date limite pour terminer le programme) afin de pouvoir décaler les échéances de leur programme d'études;
- des congés parentaux ou de proches aidants apparentés à ceux offerts en vertu du RQAP (il faudrait voir comment les étudiants pourraient y être admissibles, surtout qu'ils sont souvent des travailleurs également et y ont alors accès);
- la création d'un statut de parent-étudiant donnant accès à certaines mesures ou ressources telles que celles évoquées tout au long de ce rapport et dans les annexes XV, XVI et XVII;
- des congés familiaux autorisant des absences pour des raisons parentales ou familiales ou tout au moins une invitation à faire preuve d'ouverture à cet égard pour le personnel et les enseignants (certaines universités offrent le report d'examens ou de travaux);
- une offre suffisante de services de garde adaptés dans les établissements.

---

<sup>21</sup> Sur la CFTE, voir le <https://www.telug.ca/site/etudes/clom/conciliation-travail-etudes-famille.php> et sur la conciliation emploi-famille, le <https://www.telug.ca/site/etudes/clom/conciliation-emploi-famille.php>.

## CONCLUSION

De plus en plus d'étudiants se trouvent en situation de CFTE et viennent remettre en question la conception traditionnelle du statut d'étudiant, qui ne prend pas en compte les parcours atypiques et la diversité des situations. Il est pourtant de plus en plus courant de constater que des étudiants inscrits à l'université ne viennent pas directement du collégial, qu'ils travaillent en même temps que leurs études ou qu'ils ont derrière eux une certaine expérience de travail, qu'ils viennent de l'étranger ou qu'ils ont à leur charge un ou des enfants ou encore un membre de leur famille.

Il semble que cette réalité soit de plus en plus prise en compte par les milieux d'enseignement, qui adaptent leurs services en conséquence. Leurs efforts sont appréciables et les parents-étudiants, notamment, profitent souvent de ces services. Toutefois, les militants pour une plus grande reconnaissance de la CFTE sont unanimes pour dire qu'il faut des mesures concrètes dans les établissements d'enseignement et que celles-ci pourraient être encadrées par une politique en matière de CFTE. Au sein des établissements d'enseignement d'abord et, plus largement, à l'échelle de la province, certaines associations et coalitions considèrent qu'une politique ou des pratiques uniformes sont nécessaires. D'autres pensent qu'il faut surtout que des mesures concrètes soient mises en place et qu'elles soient accessibles à tous les parents-étudiants.

Cet aspect de la question mène vers un autre point important qui est celui de la nécessité de diffuser de l'information sur la CFTE. En effet, nous avons constaté que, trop souvent, les parents-étudiants ne sont même pas au courant des services auxquels ils peuvent avoir accès. Par ailleurs, plusieurs acteurs du milieu éducatif n'ont pas conscience des difficultés éprouvées par les personnes en situation de CFTE. Par exemple, des établissements ou enseignants ne sont pas sensibilisés aux défis de la CFTE, tout comme des employeurs ne sont pas au fait des défis rencontrés par certains de leurs employés qui sont à la fois étudiants et parents. Une plus grande conscientisation à ce sujet créerait sans aucun doute la volonté de développer davantage d'initiatives de la part des acteurs du milieu.

En outre, la CFTE soulève d'autres questions qui méritent qu'on y porte attention. Par exemple, elle semble toucher durement les étudiants qui viennent de l'étranger, car ceux-ci éprouvent une double difficulté. Dans un premier temps, il est difficile pour eux de trouver un équilibre entre leurs études, leur vie familiale et parfois, également, leur vie professionnelle. Dans un second temps, ils ont de la difficulté à s'adapter à une société dont ils ne maîtrisent pas encore tous les codes. Accompagner son enfant dans sa scolarité peut être un défi lorsqu'on ne connaît pas le système scolaire québécois et qu'on doit faire face à d'autres types de difficultés (langue, culture, etc.).

À ce propos, par exemple au Cégep de Sainte-Foy, des mères-étudiantes émettent les quelques propositions suivantes qui permettraient d'améliorer les services pour la CFTE (Nadeau, 2015 : 25-26). Elles souhaitent avant tout qu'on leur facilite la tâche de la garde d'enfants :

- faciliter le placement en garderie des enfants;
- offrir un service de dépannage d'urgence en matière de gardiennage qui serait mis en œuvre, par exemple, par des étudiants.

Soulignons aussi les inégalités socioéconomiques que la CFTE met en relief. D'abord, plusieurs jeunes aux études ne bénéficient pas du soutien de leur entourage, notamment de leurs parents, et doivent concilier sans aucune aide les différents aspects de leur vie, ce qui est encore plus difficile dans le cas des parents-étudiants. Ces personnes sont souvent désavantagées par rapport à celles qui peuvent compter sur un réseau d'entraide dans leur famille ou parmi leurs amis, bien que certains bénéficient du soutien d'un conjoint en emploi. Ainsi, la CFTE présente des défis complexes qui varient selon le niveau de revenu des personnes ou des familles. Nous avons vu dans notre étude que plusieurs banques alimentaires, de livres ou de vêtements existent pour les parents-étudiants, souvent développées par des organismes à but non lucratif (OBNL) ou des associations étudiantes. Ce type de besoins peut donc être observé chez plusieurs familles, ce qui crée sans aucun doute des sources de stress supplémentaires, puisqu'une précarité économique est présente chez les parents-étudiants comme chez les étudiants en général. Ainsi, des groupes de discussion menés à l'échelle de la province, réunissant 55 parents-étudiants, montrent que 23,6 % des familles de ces parents-étudiants gagnent moins de 20 000 \$ par année avant impôt (Francœur *et al.*, 2019 : 7). Il serait donc important d'améliorer les conditions socioéconomiques de cette tranche de la population.

La CFTE apparaît a priori comme une question qui touche particulièrement les femmes. Mais, de plus en plus au Québec, les jeunes hommes veulent aussi participer à la vie familiale, ne serait-ce qu'en prenant le congé de paternité ou parental. Il faut donc les inclure dans la réflexion sur le sujet. Par ailleurs, il faut tenir compte de la situation précise de la parentalité et notamment de la monoparentalité. Comme nous l'avons vu, seulement à l'UQAM par exemple, 24,5 % des mères-étudiantes sont chefs de famille monoparentale (Corbeil *et al.*, 2011 : 2), ce qui représente une part beaucoup plus élevée que chez les hommes. Or, la CFTE constitue sans doute un défi beaucoup plus complexe pour les chefs de famille monoparentale que pour les parents en couple, étant donné que les premiers doivent souvent relever seuls les défis relatifs à leur situation, alors que les seconds peuvent bénéficier du soutien du conjoint.

En même temps, chaque situation est unique : certaines personnes bénéficient de plus d'aide du conjoint, d'autres, de la famille ou des amis. Néanmoins, il semble clairement souhaitable de développer l'offre de mesures et d'initiatives en matière de CFTE.

## ANNEXES

GUIDES ET OUTILS 56

STATISTIQUES ET DONNÉES 59

RESSOURCES 63

DONNÉES ISSUES DE L'ENQUÊTE EMPIRIQUE 67

## GUIDES ET OUTILS

### Annexe I – Employeurs engagés

**EMPLOYEURS ENGAGÉS**  
POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

**AIDE MÉMOIRE**

**OUTIL DE PERFECTIONNEMENT**  
**01**

**COMMUNICATION**

- S'adapter aux méthodes de communication des étudiants (texto, groupe Facebook, Messenger, applications web de gestion des disponibilités);
- Discuter avec l'étudiant employé de ses aspirations professionnelles;
- Souligner les bons coups scolaires, les réussites, les anniversaires...;
- Communiquer sa satisfaction face aux efforts fournis.

**PLANIFICATION ET GESTION DES DISPONIBILITÉS**

- Mettre en place un système de validation des disponibilités;
- Être flexibles par rapport aux modifications d'horaires et aux demandes de congés;
- Tenir compte des périodes d'examen et de remise de travaux;
- Demander le calendrier scolaire;
- Demander l'horaire associé à la vie familiale, s'il y a lieu.

**SANTÉ**

- S'informer du bien-être des employés;
- Être attentif aux signes de fatigue et d'épuisement;
- Offrir un programme d'aide aux employés étudiants;
- Proposer de prendre des congés au besoin.

**FONCTIONNEMENT DU TRAVAIL**

- Mettre en place un processus d'accueil, d'intégration et de suivi au travail;
- Offrir un service de parrainage ou de mentorat;
- Offrir des avantages sociaux (congé maladie, congé familial, congé scolaire, vacances);
- Organiser des rencontres de suivi individuelles.

**VALORISATION DES ÉTUDES**

- Encourager la présence en classe et l'obtention du diplôme;
- Remettre des récompenses (remboursement des frais de scolarité, bourse de persévérance);
- Porter des actions spéciales lors des Journées de la persévérance scolaire;
- Encourager le retour aux études et l'obtention d'un diplôme;
- Collaborer à des projets en persévérance scolaire;
- Accueillir un stagiaire et lui offrir une expérience enrichissante.



*Employeurs engagés pour la réussite éducative (CREPAS<sup>22</sup>)*

<sup>22</sup> Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CREPAS) : <https://crepas.qc.ca/employeur/employeurs-engages-pour-la-reussite-educative/>.

## CONCILIATION ÉTUDES + TRAVAIL : TROUVER L'ÉQUILIBRE, C'EST GAGNANT !

### OUTIL DE CALCULS

Estime le nombre d'heures que tu passes par semaine dans chacune des catégories nommées. Soustrais ensuite ce nombre d'heures des 168 heures qui correspondent au nombre d'heures total en une semaine.

CATÉGORIE	NOMBRE D'HEURES ESTIMÉES PAR CATÉGORIE PAR SEMAINE	CALCULS
NOMBRE D'HEURES TOTALES DANS UNE SEMAINE	7 JOURS X 24 HEURES	168 HEURES
<div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 5px;"> <p><b>ÉCOLE</b> Calcule tout le temps passé en cours, incluant les travaux pratiques ou les stages obligatoires qui font partie de ton parcours scolaire.</p> </div>	<input type="text"/> jours X <input type="text"/> heures =	<input style="width: 40px;" type="text"/> heures
<div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 5px;"> <p><b>ÉTUDES &amp; TRAVAUX</b> Calcule tout le temps passé à l'extérieur de tes heures de cours pour l'étude et la réalisation des travaux scolaires, seuls ou en équipe.</p> </div>	<input type="text"/> jours X <input type="text"/> heures =	<input style="width: 40px;" type="text"/> heures
<div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 5px;"> <p><b>TRAVAIL RÉMUNÉRÉ</b> Calcule le nombre d'heures par semaine que tu passes sur les lieux de ton emploi et pour lequel tu es rémunéré, incluant les temps de pause.</p> </div>	<input type="text"/> jours X <input type="text"/> heures =	<input style="width: 40px;" type="text"/> heures
<div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 5px;"> <p><b>DÉPLACEMENTS &amp; TRANSPORT</b> Calcule tout le temps que tu passes en déplacement (transport vers l'école, vers le travail, vers le terrain de soccer, etc.), incluant le temps d'attente pour l'autobus par exemple.</p> </div>	<input type="text"/> jours X <input type="text"/> heures =	<input style="width: 40px;" type="text"/> heures
<div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 5px;"> <p><b>SPORTS &amp; LOISIRS</b> Calcule tout le temps dédié aux activités entre amis, en couple, en famille, aux loisirs, aux sports, aux activités parascolaires en dehors des heures de classe. « Rien faire » entre amis fait partie de cette catégorie!</p> </div>	<input type="text"/> jours X <input type="text"/> heures =	<input style="width: 40px;" type="text"/> heures
<div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 5px;"> <p><b>REPAS, SOINS PERSONNELS ET VIE QUOTIDIENNE</b> Calcule le temps consacré aux soins personnels (douche, coiffure, maquillage, etc.), aux repas (à l'école, à la maison ou sur les lieux de ton travail) et également le temps consacré aux tâches reliées à la vie quotidienne (préparation des repas, ménage, lessive, etc.)</p> </div>	<input type="text"/> jours X <input type="text"/> heures =	<input style="width: 40px;" type="text"/> heures
<div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 5px;"> <p><b>SOMMEIL</b> En moyenne, tu devrais dormir au moins 8 heures par nuit...</p> </div>	<input type="text"/> jours X <input type="text"/> heures =	<input style="width: 40px;" type="text"/> heures
<div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 5px;"> <p><b>AUTRE</b> Calcule tout le temps passé pour... le reste!</p> </div>	<input type="text"/> jours X <input type="text"/> heures =	<input style="width: 40px;" type="text"/> heures
<b>TOTAL DES HEURES LIBRES QU'IL TE RESTE DANS UNE SEMAINE :</b>		<input style="width: 40px;" type="text"/> heures

Une initiative de la

TREM  
TRAVAIL-ÉTUDES RÉMUNÉRÉ

Partenaire financier

Des outils pour la conciliation études-travail (TREM<sup>23</sup>)

<sup>23</sup> TREM (2020, 2 décembre). *Des outils pour la conciliation études-travail*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://trem.ca/outils/des-outils-pour-la-conciliation-etudes-travail/>, hyperlien « Outils de calcul (PDF) ».

## Annexe III – Boîte à outils : définir ses priorités

**Activité : Définir vos priorités**

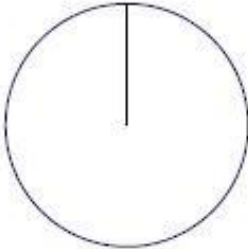
1. Sélectionnez les 5 éléments qui vous tiennent le plus à cœur

<input type="checkbox"/> Bénévolat	<input type="checkbox"/> Santé	<input type="checkbox"/> Vie amoureuse
<input type="checkbox"/> Études et carrière	<input type="checkbox"/> Spiritualité	<input type="checkbox"/> Vie sociale
<input type="checkbox"/> Famille	<input type="checkbox"/> Sport	<input type="checkbox"/> Autre : _____
<input type="checkbox"/> Loisirs	<input type="checkbox"/> Travail	<input type="checkbox"/> Autre : _____

2. Classez les éléments par ordre d'importance, 1 étant le plus important et 5 le moins important.

1	
2	
3	
4	
5	

3. Quelle place accordez-vous **présentement** à ces éléments? Séparez le cercle en pointes et identifiez chacune des portions.



4. Comparez votre liste de priorités (2) et votre schéma de votre quotidien (3). Êtes-vous cohérent avec vous-même? Est-ce que votre quotidien reflète ce que vous jugez prioritaire dans votre vie?

*Gestion du temps : définir vos priorités (HEC Montréal<sup>24</sup>)*

<sup>24</sup> HEC Montréal (s. d.). *Définir vos priorités (activité)*. Sur la page « Soutien aux études » du menu défilant « Boîte à outils », dans « Gestion du temps ». Repéré le 19 septembre 2021 à <https://www.hec.ca/etudiants/soutien-ressources/soutien-aux-etudes/>.

## STATISTIQUES ET DONNÉES

### Annexe IV – Parentalité, nombre d'enfants et taux de diplomation

Parentalité et nombre d'enfants	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
<b>Temps complet</b>						
Parent – 1 enfant	65	65	---	---	---	---
Parent – 2 enfants	77	62	---	---	---	---
Parent – 3 enfants ou plus	65	63	---	---	---	---
<b>Parent – Total (référence)</b>	<b>70</b>	<b>64</b>	---	<b>83</b>	<b>38</b>	<b>15</b>
Aucun enfant	79	71	75	85	69	40
<b>Temps partiel</b>						
Parent – 1 enfant	42	44	62	---	---	---
Parent – 2 enfants	31	44	55	59	---	---
Parent – 3 enfants ou plus	37	51	---	---	---	---
<b>Parent – Total (référence)</b>	<b>36</b>	<b>45</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>32</b>	---
Aucun enfant	38	47	57	63	33	---

**Sources :** ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

**Questions :** Avez-vous des enfants sous votre responsabilité ? Si oui, combien avez-vous d'enfants sous votre responsabilité ?

*Chiffres : parentalité, nombre d'enfants et taux de diplomation (Bonin, 2020 : 14)*

### Annexe V – Parentalité, âge des enfants et taux de diplomation

Âge moyen des enfants*	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
<b>Temps complet</b>						
Moins de 5 ans (référence)	67	61	---	---	---	---
De 5 à 11 ans	71	54	---	---	---	---
12 ans ou plus	72	82	---	---	---	---
<b>Temps partiel</b>						
Moins de 5 ans (référence)	46	43	56	50	---	---
De 5 à 11 ans	33	47	57	53	---	---
12 ans ou plus	24	46	56	61	---	---

\* Résultats pour la sous-population des étudiant-e-s qui sont parents.

**Sources :** ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

**Question :** Quel est l'âge respectif des enfants sous votre responsabilité ?

*Chiffres sur la parentalité, âge des enfants et taux de diplomation (Bonin, 2020 : 15)*

## Annexe VI – Responsabilité parentale et taux de diplomation

Être seul-e à assumer la responsabilité des enfants*	Taux de diplomation (%)					
	BAC	CER	DESS	MAI-P	MAI-R	DOC
<b>Temps complet</b>						
En termes de temps						
Oui	72	46	---	---	---	---
Non (référence)	68	70	---	83	40	---
En termes financiers						
Oui	78	38	---	---	---	---
Non (référence)	67	70	---	87	37	---
<b>Temps partiel</b>						
En termes de temps						
Oui	38	43	---	---	---	---
Non (référence)	35	46	57	56	30	---
En termes financiers						
Oui	33	41	---	---	---	---
Non (référence)	37	46	57	53	25	---

\* Résultats pour la sous-population des étudiant-e-s qui sont parents.

**Sources :** ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

**Questions :** Êtes-vous seul-e à assumer la responsabilité de ces enfants en termes de temps consacré aux enfants ? En termes financiers ?

Chiffres sur la responsabilité parentale et taux de diplomation (Bonin, 2020 : 16)

## Annexe VII – Responsabilités familiales élargies et taux de diplomation

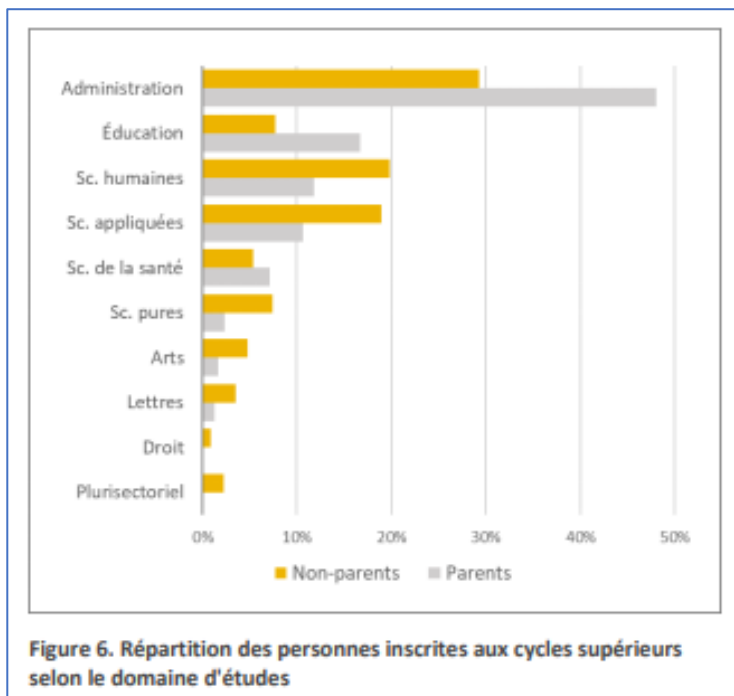
Responsabilités familiales élargies	Taux de diplomation (%)	
	BAC Temps complet	CER Temps partiel
Autres personnes à charge (ex. : parent âgé)	64	49
Pas d'autres personnes à charge (référence)	79	46

**Sources :** ICOPE, enquête 2006 au doctorat et enquête 2011 pour les autres programmes; Fichiers de la Loi 95, Université du Québec, Juillet 2018.

**Question :** À l'exception des enfants, y a-t-il d'autres personnes (parent âgé, frère ou sœur avec un handicap, etc.) sous votre responsabilité ?

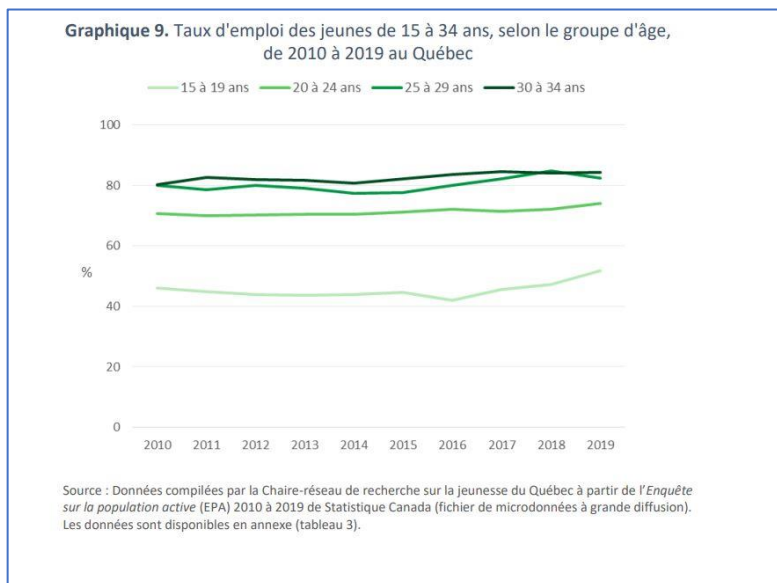
Chiffres sur les responsabilités familiales élargies et taux de diplomation (Bonin, 2020 : 17)

## Annexe VIII – Domaines d'études des parents-étudiants



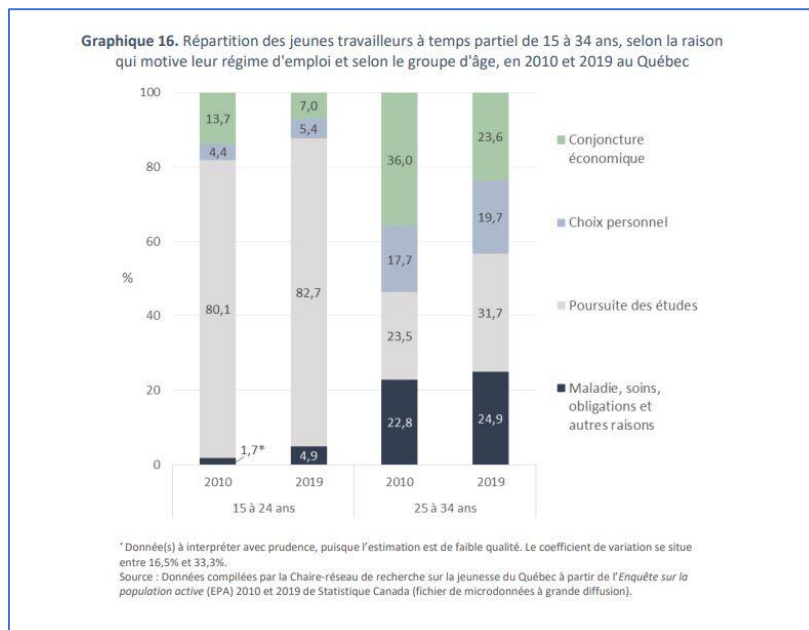
*Parents aux études et domaines d'études (CSGIRR, 2020 : 13)*

## Annexe IX – Portrait statistique de l'emploi des jeunes au Québec



*Taux d'emploi des jeunes (Longo et al., 2021a : 29)*

## Annexe X – Études et temps de travail



*Taux d'emploi des jeunes (Longo et al., 2021a : 38)*

## RESSOURCES

### Annexe XI – Favoriser la CFTÉ : lettre ouverte aux médias

#### *Conciliation famille-études-travail : pourquoi pas une véritable politique familiale?*

Lettre ouverte aux médias (Landry et al., 2018)

*Le 27 juin dernier, le ministre de la Famille, Luc Fortin, a annoncé de nouvelles mesures pour favoriser la conciliation famille-travail-études (CFTÉ). Avec deux enveloppes de financement – l’une pour les employeurs et l’autre pour les établissements d’enseignement – de même qu’un projet pilote de garde à horaire atypique, il s’agit certainement d’un pas vers une meilleure CFTÉ, mais nous sommes encore loin des mesures structurantes que les associations étudiantes et les groupes communautaires signataires demandent depuis des années.*

*Il est clair que les difficultés reliées à la conciliation famille-travail-études affectent davantage les femmes : elles les empêchent de poursuivre leurs études, d’obtenir un diplôme et un emploi régulier, de profiter des avantages sociaux offerts par leur employeur, de gravir les échelons, de s’offrir du répit, des soins, de l’aide, etc.*

*En outre, ces difficultés constituent une discrimination systémique à l’encontre des femmes, en particulier des mères monoparentales, nettement surreprésentées parmi la population à faible revenu. Sur ce sujet, les statistiques sont claires : la CFTÉ est l’une des pierres angulaires des inégalités entre les hommes et les femmes<sup>25</sup>.*

*Par conséquent, le manque d’empressement du gouvernement à mettre en place des mesures équitables et à fixer des balises minimales de CFTÉ maintient et renforce les inégalités sociales.*

*Les enjeux de la CFTÉ sont aussi fondamentaux que la santé et la sécurité au travail (SST). Seulement, alors que la SST protège la santé des travailleurs, la CFTÉ vise d’abord à préserver la santé des travailleuses, des étudiantes, des proches aidantes et des femmes en général qui assument des charges familiales, quelles qu’elles soient.*

*Les mesures de CFTÉ proposées par le gouvernement, sans plan d’action, ne sont que des actions morcelées, peu orientées, pas forcément égalitaires, ni équitables pour l’ensemble des familles. De plus, le gouvernement délègue ses responsabilités aux employeurs et aux établissements d’enseignement qui sont pourtant en conflit d’intérêts avec le bien-être des enfants et des familles. Par exemple, dans les milieux d’études, au lieu de réduire les horaires des programmes de jour sur la plage horaire des services de garde – qui couvre 9 heures de la journée –, les établissements proposent que les besoins des enfants s’ajustent aux horaires variables des cours offerts entre 8 h et 22 h. Le gouvernement va leur offrir du financement dans le cadre du projet pilote, alors que cette solution va à l’encontre du bien-être des familles.*

*Lorsque le gouvernement a annoncé la mise en place du Comité ministériel de la conciliation famille-travail-études, nous étions enthousiastes! Nous nous attendions à être consulté-es, à collaborer à l’élaboration d’un plan d’action en vue de l’éventuelle adoption d’une loi-cadre qui obligerait tous les établissements d’enseignement et les employeurs à mettre en place des mesures adéquates de CFTÉ.*

*Avec ces appels de projets destinés aux employeurs et aux établissements d’enseignement, quelle est la place accordée aux groupes directement concernés dans la démarche du gouvernement, alors que ces derniers ont rendu visibles ces enjeux et qu’ils détiennent une grande partie des solutions? « Ensemble », répétait le gouvernement.*

---

<sup>25</sup> Statistique Canada, *Profil du recensement*, 2016; Ruth Rose, *Les femmes et le marché du travail*, 2016; APÉtUL, *Mémoire sur les parents-étudiants : pour la conciliation famille-études-travail*, 2017; Secrétariat à la condition féminine, *Stratégie gouvernementale pour l’égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*, 2017; Conseil du statut de la femme, *Portrait des Québécoises en 8 temps*, 2017.

*Bref, l'APÉtUL ainsi que les groupes signataires réaffirment la nécessité d'une concertation avec les personnes et les groupes concernés dans le but de coordonner nos actions. Nous demandons la mise en place d'une politique familiale universelle, qui inclura les parents étudiants, les proches aidantes et proches aidants, l'ensemble des travailleuses et des travailleurs – syndiqués ou non, couverts par la Loi sur les normes du travail ou non – de même que toute personne enceinte ou ayant à sa charge un enfant ou une personne dépendante, avec des solutions structurantes, un plan d'action et une loi-cadre en matière de CFTÉ.*

Signataires :

**Marie-Pier Landry**, présidente de l'Association des parents-étudiants de l'Université Laval

**Alexandra Simard**, vice-présidente du Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix)

**Amélie Champagne**, Comité de soutien aux parents-étudiants de l'UQO

**Anas Bouslikhane**, responsable de la mobilisation et des affaires sociopolitiques à l'Association pour la voix étudiante du Québec

**Christiane Naud**, coordonnatrice générale du Collectif Les Accompagnantes

**Dominique Tanguay**, directrice adjointe de l'Institut Femmes, Sociétés, Égalité et Équité de l'Université Laval

**Dorian Desjardins-Leclerc**, porte-parole de l'Association syndicale pour une solidarité étudiante

**Fatine Kabbaj**, présidente du Mouvement québécois des adultes en formation

**Florence Bisson**, Féministes en mouvement de l'Université Laval

**Guillaume Lecorps**, président de l'Union étudiante du Québec

**Kevin Villeneuve-Tremblay**, président de l'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures

**Marie-Andrée Gauthier**, Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec

**Marie-Hélène Viau**, directrice générale de Seréna Québec

**Mathieu Montégiani**, président de la Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval

**Senso Laau**, citoyenne et parent d'une future étudiante universitaire

**Sophie Lamontagne**, présidente du Comité de soutien aux parents-étudiants de l'UQAM

**Stéphanie Vallée**, présidente de L'R des centres de femmes du Québec

**Sylvie Côté**, chef de famille monoparentale, mère d'un fils de 16 ans, étudiante à la maîtrise en psychopédagogie et responsable du comité PA-AFE de l'APÉtUL

**Sylvie Lévesque**, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec

## Annexe XII – Projets recommandés en matière de conciliation famille-travail-études

Région administrative	Nom de l'organisme	Montant octroyé 2020-2021
03 - Capitale-Nationale	Cégep de Sainte-Foy	20 000 \$
05 - Estrie	Centre de services scolaire des Hauts-Cantons	12 638 \$
05 - Estrie	Eastern Townships School Board	19 991 \$
06 - Montréal	Université de Montréal	20 000 \$
06 - Montréal	Cégep du Vieux Montréal	12 231 \$
06 - Montréal	Cégep Marie-Victorin	15 079 \$
07 - Outaouais	Cégep de l'Outaouais	15 000 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	15 000 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	20 000 \$
17 - Centre-du-Québec	Centre de services scolaire des Bois-Francs	15 000 \$
<b>Total :</b>		<b>164 939 \$</b>

Projets recommandés en matière de conciliation famille-travail-études (Ministère de la Famille, 2021b – webographie)

## Annexe XIII – Autres ressources

### *Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie*

La Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM) travaille activement à favoriser la CFTE dans cette région. Elle propose notamment un « accompagnement personnalisé » sur la question aux groupes communautaires de la Montérégie. Elle effectue aussi des « activités de consultation, de sensibilisation, d'éducation populaire ». Par ailleurs, la Table considère que la mise en place de mesures de CFTE contribue non seulement à la santé des individus, mais également à celle des entreprises et d'autres organisations. Les employeurs notamment auraient tout intérêt à instaurer de telles pratiques au sein de leur entreprise. Malheureusement, faute de temps et d'argent, ils sont souvent réticents à le faire (TCGFM, s. d., webographie).

### *Ma place au travail*

Du côté associatif, soulignons l'existence de Ma place au travail, un groupe disant représenter 51 000 parents d'enfants en attente d'une place en service de garde. Ce groupe cherche à faire pression sur le gouvernement afin qu'il trouve des solutions concrètes aux difficultés éprouvées par ses membres, sans toutefois toucher aux conditions de travail des éducatrices et des éducateurs ni au bien-être des enfants. Il semble que le gouvernement satisfera à certaines des attentes de cette association et de l'ensemble des parents, car il a déclaré qu'il espérait ouvrir de « 5000 à 7000 nouvelles places subventionnées d'ici mars 2022 » (*La Presse*, 2021 – webographie). Ce mouvement milite également pour une revalorisation de la profession d'éducatrice afin notamment de freiner la démission de nombreuses personnes l'exerçant. Arrêter la fuite du personnel des services de garde est important, car le manque de personnel cause une diminution du nombre de places (Radio-Canada, 2021 – webographie).

## **Entraide-Parents**

Notons la mention de l'organisme à but non lucratif (OBNL) Entraide-Parents, situé à Québec et fondé en 1985, qui offre les services suivants : soutien téléphonique, cafés-rencontres, conférences, trousse de jeux, formations provinciales (Entraide-Parents, s. d., webographie).

## **Quelques statistiques**

### **a) SGEE**

- Au Québec, 14 universités sur 18 (y compris les écoles particulières comme HEC Montréal ou l'École Polytechnique de Montréal) offrent un SGEE à leurs étudiants ou un autre type de service (halte-garderie, jardin d'enfants), ce qui représente environ 77,70 % de l'ensemble des établissements universitaires.
- Au collégial, 33 établissements sur 51 proposent un tel service, soit environ 64,70 %.
- Universités et cégeps confondus, il s'agit donc environ de 68,11 % d'établissements qui offrent un service de garde à leurs parents-étudiants (une offre qui n'est souvent pas exclusive, en cela que les SGEE se sont dotés d'une politique d'admission dans le cadre de laquelle ils décident eux-mêmes des critères de priorisation).

### **b) Politiques relatives aux parents-étudiants**

- De plus, 2 universités sur 18, soit environ 11,11 % possèdent une politique écrite spécifique aux parents-étudiants.
- Aucun cégep ne détient une telle politique. Toutefois, 6 cégeps sur 51, soit 11,76 % environ, accordent un statut particulier de parent-étudiant à leurs étudiants qui se trouvent dans cette situation.

### **c) Mesures et initiatives**

- Par ailleurs, 10 universités sur 18, soit environ 56 %, offrent présentement, outre un service de garde d'enfants (ex. : SGEE), un ou plusieurs services spécifiques et officiels destinés aux parents-étudiants.
- Au collégial, il s'agit de 16 établissements sur 51, ce qui représente environ 31,37 %.

### **d) Subvention du gouvernement**

- Durant l'année scolaire 2020-2021, 2 universités sur 18, soit environ 11,11 %, et 4 cégeps sur 51, soit 7,84 %, ont reçu une subvention du ministère de la Famille pour des projets relatifs à la CFTE. En 2018-2019, deux universités avaient également reçu une telle subvention.

# DONNÉES ISSUES DE L'ENQUÊTE EMPIRIQUE

## Annexe XIV – Liste des contacts

Personne ou service <sup>26</sup>	Téléphone	Courriel	Liens Web des services mentionnés	Facebook Messenger / LinkedIn
1. Université de Montréal : SAE	MC <sup>27</sup> 514 343-7587	<a href="mailto:info@sae.umontreal.ca">info@sae.umontreal.ca</a>	<a href="http://www.sae.umontreal.ca/">http://www.sae.umontreal.ca/</a>	s. o.
2. Association étudiante de Polytechnique (AEP)	514 340-4747	<a href="mailto:aep@aep.polymtl.ca">aep@aep.polymtl.ca</a>	<a href="https://www.aep.polymtl.ca/">https://www.aep.polymtl.ca/</a>	MC Facebook <a href="https://www.facebook.com/AEP.Poly/">https://www.facebook.com/AEP.Poly/</a>
3. HEC Montréal : SAE	514 340-6166 (SAE)	<a href="mailto:sae.soutien@hec.ca">sae.soutien@hec.ca</a>	<a href="https://www.hec.ca/sae/index.html">https://www.hec.ca/sae/index.html</a>	MC Facebook <a href="https://www.facebook.com/HECMontreal">https://www.facebook.com/HECMontreal</a>
4. CSPE-UQAM	514 987-3000, poste 5669	<a href="mailto:info@cspeuqam.ca">info@cspeuqam.ca</a>	s. o.	MC <a href="https://www.facebook.com/CSPEUQAM/">https://www.facebook.com/CSPEUQAM/</a>
5. Gaëlle Magne (présidente du CSPE-UQAM) : UQAM	s. o.	s. o.	s. o.	MC LinkedIn <a href="https://ca.linkedin.com/in/gaellemagne/fr?trk=people-guest_people_search-card">https://ca.linkedin.com/in/gaellemagne/fr?trk=people-guest_people_search-card</a>
6. Mathilde Michaud-Pruneau (secrétaire du CSPE-UQAM) : UQAM	s. o.	s. o.	s. o.	MC LinkedIn <a href="https://ca.linkedin.com/in/mathilde-michaud-pruneau-8041186a">https://ca.linkedin.com/in/mathilde-michaud-pruneau-8041186a</a>
7. Véronique Myre (conseillère aux activités étudiantes [soutien à l'apprentissage]) : SAE, UQTR	819 376-5011, poste 2501 (SAE)	MC <a href="mailto:Veronique.Myre@uqtr.ca">Veronique.Myre@uqtr.ca</a>	<a href="https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=5941">https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=5941</a> (SAE)	Facebook <a href="https://www.facebook.com/uqtr.servicesauxetudiants">https://www.facebook.com/uqtr.servicesauxetudiants</a> (SAE)
8. UQAC : SAE (aide psychosociale)	MC 418 545-5011, poste 5617	<a href="mailto:communications@uqac.ca">communications@uqac.ca</a> (informations générales)	<a href="https://sae.uqac.ca/">https://sae.uqac.ca/</a>	Facebook <a href="https://www.facebook.com/uqac.ca/">https://www.facebook.com/uqac.ca/</a> (site Web de l'université)
9. Catherine Côté, conseillère en recrutement et en communication, UQAR	418 723-1986, poste 1530 (SAE, soutien psychosocial)	MC <a href="mailto:uqar@uqar.ca">uqar@uqar.ca</a>	<a href="https://www.uqar.ca/services/services-a-l-etudiant/soutien-psychosocial">https://www.uqar.ca/services/services-a-l-etudiant/soutien-psychosocial</a> (SAE, soutien psychosocial)	Facebook <a href="https://www.facebook.com/Psy-QAR-Toujours-l%C3%A0-pour-vous-104745094614521/">https://www.facebook.com/Psy-QAR-Toujours-l%C3%A0-pour-vous-104745094614521/</a> (SAE, soutien psychosocial)

<sup>26</sup> Comme nous l'avons présenté dans la méthodologie, nous avons procédé à des appels téléphoniques auprès des services mentionnés (les SAE notamment) et il est arrivé que les personnes jointes nous transmettent des noms de personnes-ressources, lesquelles ont été ensuite contactées par courriel ou par téléphone pour échanger des informations sur ce qui existe en matière de CFTE. Nous avons par ailleurs interviewé de façon approfondie deux personnes connaissant bien la question de la CFTE. Toutefois, pour des raisons éthiques, nous nous sommes engagés à garder l'anonymat de ces personnes.

<sup>27</sup> « MC » indique le moyen de contact utilisé durant les mois de mai à juillet 2021 pour l'exploration des mesures et des initiatives. Les MC ont été répétés et multipliés en l'absence d'une réponse : téléphone, réseaux sociaux, sites Web, afin de récolter le plus d'information possible.

Personne ou service <sup>26</sup>	Téléphone	Courriel	Liens Web des services mentionnés	Facebook Messenger / LinkedIn
10. UQO : SAE	819 595-3900	MC <a href="mailto:questions@uqo.ca">questions@uqo.ca</a>	<a href="https://uqo.ca/sae">https://uqo.ca/sae</a> (SAE)	s. o.
11. UQAT : SAE	MC 819 762-0971, poste 2200	<a href="mailto:vie@uqat.ca">vie@uqat.ca</a>	<a href="https://www.uqat.ca/services/etudiants/">https://www.uqat.ca/services/etudiants/</a> (SAE)	Facebook <a href="https://www.facebook.com/uqat.ca">https://www.facebook.com/uqat.ca</a> (page Facebook de l'université)
12. ENAP : SAE	1 800 808-3627, poste 6477	MC <a href="mailto:sae@enap.ca">sae@enap.ca</a>	<a href="https://enap.ca/enap/3268/Accueil.enap">https://enap.ca/enap/3268/Accueil.enap</a>	s. o.
13. ETS : SAE	MC 514 396-8942	<a href="mailto:sae@etsmtl.ca">sae@etsmtl.ca</a>	<a href="https://www.etsmtl.ca/activites-et-services-aux-etudiants">https://www.etsmtl.ca/activites-et-services-aux-etudiants</a>	<a href="https://www.facebook.com/etsmtl">https://www.facebook.com/etsmtl</a> (page Facebook de l'université)
14. Université TÉLUQ : registrariat	MC 1 888 843-4333	<a href="https://www.telug.ca/site/services/demande_information.php">https://www.telug.ca/site/services/demande_information.php</a> (formulaire d'information)	<a href="https://www.telug.ca/site/services/registrar.php">https://www.telug.ca/site/services/registrar.php</a>	Facebook <a href="https://www.facebook.com/universitetelug">https://www.facebook.com/universitetelug</a>
15. Ubishop's : association étudiante	819 822-9600	<a href="mailto:src@bishops.ca">src@bishops.ca</a>	<a href="https://www.busrcc.com/?fbclid=IwAR1g5gZM2A_yy13qC-gCk3EJ5E7q3XOWFeK5qeeT6vIT0w-l67fgUaqzxEO">https://www.busrcc.com/?fbclid=IwAR1g5gZM2A_yy13qC-gCk3EJ5E7q3XOWFeK5qeeT6vIT0w-l67fgUaqzxEO</a>	MC Facebook <a href="https://www.facebook.com/src.bishops/">https://www.facebook.com/src.bishops/</a>
16. UMcGill : SAE	MC 514 398-8238	<a href="mailto:student.services@mcgill.ca">student.services@mcgill.ca</a>	<a href="https://www.mcgill.ca/student-services/">https://www.mcgill.ca/student-services/</a>	Facebook <a href="https://www.facebook.com/mcgillstuserv/">https://www.facebook.com/mcgillstuserv/</a>
17. Cégep de La Pocatière : SAE	MC 418 856-1525	<a href="mailto:information@cegeplapocatiere.qc.ca">information@cegeplapocatiere.qc.ca</a> (information générale)	<a href="https://www.cegeplapocatiere.qc.ca/etudiants-inscrits/services-aux-etudiants/aide-financiere/">https://www.cegeplapocatiere.qc.ca/etudiants-inscrits/services-aux-etudiants/aide-financiere/</a>	Facebook <a href="https://www.facebook.com/cegeplapocatiere">https://www.facebook.com/cegeplapocatiere</a>
18. Cégep de St- Félicien : SAE	MC 418 679-5412	<a href="mailto:info@cegepstfe.ca">info@cegepstfe.ca</a> (information générale)	<a href="http://www.cegepstfe.ca/fr/page/services-psychosociaux">http://www.cegepstfe.ca/fr/page/services-psychosociaux</a> (SAE, services psychosociaux)	Facebook <a href="https://www.facebook.com/cegepstfe">https://www.facebook.com/cegepstfe</a> (page Facebook du cégep)
19. Cégep François- Xavier Garneau : <i>Nous joindre</i>	MC 418 688-8310	<a href="mailto:parentsauxetudes@cegepgarneau.ca">parentsauxetudes@cegepgarneau.ca</a>	<a href="https://www.cegepgarneau.ca/services/parents-etudes">https://www.cegepgarneau.ca/services/parents-etudes</a> (page des parents-étudiants)	Facebook <a href="https://www.facebook.com/CegepGarneau">https://www.facebook.com/CegepGarneau</a> (page Facebook du cégep)
20. Cégep Limoilou : service Parents-Études	MC 418 647-6600, poste 6723	Joindre au moyen d'un formulaire ( <a href="https://www.cegeplimoilou.ca/le-cegep/coordonnees/campus-et-ecoles/campus-de-quebec/">https://www.cegeplimoilou.ca/le-cegep/coordonnees/campus-et-ecoles/campus-de-quebec/</a> )	<a href="https://www.cegeplimoilou.ca/etudiants/services-aux-etudiants/parents-etudiants/parents-etudes/">https://www.cegeplimoilou.ca/etudiants/services-aux-etudiants/parents-etudiants/parents-etudes/</a> (page des parents-étudiants)	Facebook <a href="https://www.facebook.com/Cegeplimoilou/">https://www.facebook.com/Cegeplimoilou/</a> (page Facebook du cégep)

Personne ou service <sup>26</sup>	Téléphone	Courriel	Liens Web des services mentionnés	Facebook Messenger / LinkedIn
21. Cégep de Sherbrooke : secrétariat de la Direction des affaires étudiantes et communautaires	MC 819 564-6350, poste 5181	s. o.	<a href="https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/etudiants-inscrits/aide-aux-etudiants/parents-etudiants">https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/etudiants-inscrits/aide-aux-etudiants/parents-etudiants</a> (page des parents-étudiants)	Facebook <a href="https://www.facebook.com/groups/parentetudiantsherbrooke/?f=ts">https://www.facebook.com/groups/parentetudiantsherbrooke/?f=ts</a> (comité Facebook des parents-étudiants)
22. Cégep Champlain à Saint-Lambert : registrariat	MC 450 672-7360	<a href="mailto:admissions@crcmail.net">admissions@crcmail.net</a> (courriel d'information générale)	<a href="https://www.champplainonline.com/champplainweb/students/student-services/(SAE)">https://www.champplainonline.com/champplainweb/students/student-services/(SAE)</a>	Facebook <a href="https://www.facebook.com/ChamplainCollegeSaintLambert/">https://www.facebook.com/ChamplainCollegeSaintLambert/</a> (page Facebook du cégep)
23. Cégep André-Laurendeau : SAE	MC 514 364-3320, poste 6273	<a href="mailto:comptoir.etudiant@clairendeau.qc.ca">comptoir.etudiant@clairendeau.qc.ca</a> (service à la formation ordinaire)	<a href="https://www.clairendeau.qc.ca/service-s-etudiants/">https://www.clairendeau.qc.ca/service-s-etudiants/</a>	Facebook <a href="https://www.facebook.com/CegepAndreLaurendeau/">https://www.facebook.com/CegepAndreLaurendeau/</a> (page Facebook du cégep)
24. Cégep de Bois-de-Boulogne	514 332-3000	MC <a href="mailto:info@bdeb.qc.ca">info@bdeb.qc.ca</a>	<a href="https://www.bdeb.qc.ca/services-aux-etudiants/(SAE)">https://www.bdeb.qc.ca/services-aux-etudiants/(SAE)</a>	Facebook <a href="https://www.facebook.com/college.de.bois.de.boulogne">https://www.facebook.com/college.de.bois.de.boulogne</a>
25. Cégep de Maisonneuve : Service psychosocial	514 254-7131 (numéro du campus principal)	<a href="mailto:psychosocial@cmaisonneuve.qc.ca">psychosocial@cmaisonneuve.qc.ca</a>	<a href="https://www.cmaisonneuve.qc.ca/vie-etudiante/sante-psychologie/services-psycho sociaux/">https://www.cmaisonneuve.qc.ca/vie-etudiante/sante-psychologie/services-psycho sociaux/</a>	Facebook <a href="https://www.facebook.com/vie.etudiante.maisonneuve">https://www.facebook.com/vie.etudiante.maisonneuve</a> (page Facebook de la vie étudiante)
26. Cégep du Vieux Montréal : association étudiante	MC 514 982-3437, poste 2249	<a href="mailto:agecvm@hotmail.com">agecvm@hotmail.com</a>	<a href="https://www.agecvm.org/">https://www.agecvm.org/</a>	s. o.
27. Cégep Marie-Victorin : Services psychosociaux et d'aide financière	MC 514 325-0150	<a href="mailto:promotion@collegemv.qc.ca">promotion@collegemv.qc.ca</a> (courriel général)	<a href="https://www.collegemv.qc.ca/etudiants-et-diplomes/ressources-pour-les-etudiants/sante-et-services-psycho sociaux">https://www.collegemv.qc.ca/etudiants-et-diplomes/ressources-pour-les-etudiants/sante-et-services-psycho sociaux</a>	Facebook <a href="https://www.facebook.com/cegepmarievictorin">https://www.facebook.com/cegepmarievictorin</a> (page Facebook du cégep)
28. Cégep de l'Outaouais : Anne Dauphinais (API)	MC 819 770-4012, poste 2294	<a href="mailto:annie.guay@cegepat.qc.ca">annie.guay@cegepat.qc.ca</a>	<a href="https://cegepoutaouais.qc.ca/etudiants-actuels/services-aide/service-aide-psycho sociale-saps/(SAE, aide psycho sociale)">https://cegepoutaouais.qc.ca/etudiants-actuels/services-aide/service-aide-psycho sociale-saps/(SAE, aide psycho sociale)</a>	Facebook <a href="https://www.facebook.com/cegepoutaouais/">https://www.facebook.com/cegepoutaouais/</a> (page Facebook du cégep)
29. Collège Héritage : SAE	MC 819 778-2270	<a href="mailto:informationoffice@cegep-heritage.qc.ca">informationoffice@cegep-heritage.qc.ca</a> (courriel général)	<a href="https://www.cegep-heritage.qc.ca/current-students/services/advice-and-counselling/academic-advising">https://www.cegep-heritage.qc.ca/current-students/services/advice-and-counselling/academic-advising</a> (academic advising)	Facebook <a href="https://www.facebook.com/cegepheritagecollege/">https://www.facebook.com/cegepheritagecollege/</a> (page Facebook du cégep)

Personne ou service <sup>26</sup>	Téléphone	Courriel	Liens Web des services mentionnés	Facebook Messenger / LinkedIn
30. Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue : Vie étudiante	MC 1 866 234-3728	<a href="mailto:annie.guay@cegepat.qc.ca">annie.guay@cegepat.qc.ca</a> (information générale du cégep)	<a href="https://www.cegepat.qc.ca/etudiants/services-etudiants/services-sante-et-psychosociaux/">https://www.cegepat.qc.ca/etudiants/services-etudiants/services-sante-et-psychosociaux/</a> (SAE, services psychosociaux)	s. o.
31. Cégep de Sept-Îles : Josée Alain (API)	MC 418 962-9848, poste 260	<a href="mailto:josee.alain@cegep-sept-iles.qc.ca">josee.alain@cegep-sept-iles.qc.ca</a>	<a href="https://cegepsi.ca/vie-etudiante/services/(SAE)">https://cegepsi.ca/vie-etudiante/services/(SAE)</a>	Facebook <a href="https://www.facebook.com/cegepdeseptiles/">https://www.facebook.com/cegepdeseptiles/</a> (page Facebook du cégep)
32. Cégep de Lévis : Julie Ouellet (API)	418 833-5110, poste 3309 (SAE, services psychosociaux)	MC <a href="mailto:julie.ouellet@cll.qc.ca">julie.ouellet@cll.qc.ca</a>	<a href="https://www.cegeplevis.ca/services/sante-et-aide-psychosocial/aide-psychosocial/">https://www.cegeplevis.ca/services/sante-et-aide-psychosocial/aide-psychosocial/</a> (SAE, services psychosociaux)	Facebook <a href="https://www.facebook.com/cegeplevis/">https://www.facebook.com/cegeplevis/</a> (page Facebook du cégep)
33. Cégep de Thetford : Kathy Gagné (agente de soutien administratif au Service de l'organisation scolaire)	418 338-8591	MC <a href="mailto:sos@cegepthetford.ca">sos@cegepthetford.ca</a>	<a href="https://www.cegepthetford.ca/services-aux-etudiants/(SAE)">https://www.cegepthetford.ca/services-aux-etudiants/(SAE)</a>	Facebook <a href="https://www.facebook.com/cegepthetford">https://www.facebook.com/cegepthetford</a>
34. Cégep Montmorency : Robert Lupien (technicien en travail social)	450 975-6100	MC <a href="mailto:robert.lupien@montmorency.qc.ca">robert.lupien@montmorency.qc.ca</a>	<a href="https://www.cmontmorency.qc.ca/etudiants/services-aux-etudiants/(SAE)">https://www.cmontmorency.qc.ca/etudiants/services-aux-etudiants/(SAE)</a>	Facebook <a href="https://www.facebook.com/cmontmo">https://www.facebook.com/cmontmo</a> (page Facebook du cégep)
35. Cégep Lionel Groulx : SAE	MC 450 430-3120	<a href="mailto:centredeservices@clg.qc.ca">centredeservices@clg.qc.ca</a>	<a href="http://www.clg.qc.ca/ressources-aide/(ressources-d'aide)">http://www.clg.qc.ca/ressources-aide/(ressources d'aide)</a>	Facebook <a href="https://www.facebook.com/clionelgroulx">https://www.facebook.com/clionelgroulx</a> (page Facebook du cégep)
36. Cégep de St-Hyacinthe	450 773-9971 (numéro général du cégep)	MC <a href="mailto:info@cegepsth.qc.ca">info@cegepsth.qc.ca</a>	<a href="https://www.cegepsth.qc.ca/etudiants/service-de-sante/aide-psychosociale/(SAE,aide-psychosociale)">https://www.cegepsth.qc.ca/etudiants/service-de-sante/aide-psychosociale/(SAE, aide psychosociale)</a>	
37. Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu : Service de consultation et du cheminement scolaire	MC 450 347 5301	<a href="mailto:communications@cstjean.qc.ca">communications@cstjean.qc.ca</a> (courriel général du cégep)	<a href="https://www.cstjean.qc.ca/node/1472">https://www.cstjean.qc.ca/node/1472</a>	
38. Cégep de Sorel-Tracy : Nina Robin (agente de soutien administratif au Service de psychologie)	MC 450 742 6651, poste 2808	<a href="mailto:vieetudiante@cegepst.qc.ca">vieetudiante@cegepst.qc.ca</a> .	<a href="https://www.cegepst.qc.ca/services/sante/service-de-psychologie/(service-de-psychologie)">https://www.cegepst.qc.ca/services/sante/service-de-psychologie/(service de psychologie)</a>	

Personne ou service <sup>26</sup>	Téléphone	Courriel	Liens Web des services mentionnés	Facebook Messenger / LinkedIn
39. Cégep de Valleyfield	450 373-9441 (numéro général du cégep)	<a href="mailto:communication@colval.qc.ca">communication@colval.qc.ca</a>	<a href="https://www.colval.qc.ca/index.php/services-aux-etudiants(SAE)">https://www.colval.qc.ca/index.php/services-aux-etudiants(SAE)</a>	MC Contacté par la page Facebook du cégep
40. Cégep de Drummondville : SAE	MC 819 478-4671, poste 4501	s. o.	<a href="https://www.cegepdrummond.ca/nos-services-daide/">https://www.cegepdrummond.ca/nos-services-daide/</a>	

Annexe XV- mesures et initiatives relatives à la CFTE par établissement

Établissement	Politiques	Mesures ou initiatives	Liens web
UdeM	L'université ne possède pas de politique écrite spécifique aux PÉ. Toutefois, elle organise des activités pour ces derniers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subvention accordée par le Ministère de la Famille (20 000\$ en 2020-2021)</li> </ul>	<a href="https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/soutien-financier/PSF-milieux-enseignements/Pages/projets-recom-milieux-enseig.aspx">https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/soutien-financier/PSF-milieux-enseignements/Pages/projets-recom-milieux-enseig.aspx</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe FB PÉ de l'UdeM</li> </ul>	<a href="https://www.facebook.com/groups/parentsetudiantsudem">https://www.facebook.com/groups/parentsetudiantsudem</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme études-famille</li> <li>• Activités en famille (telle qu'une cuisine collective ; tables rondes)</li> </ul>	<a href="http://www.ahc.umontreal.ca/etudesfamille/index.htm">http://www.ahc.umontreal.ca/etudesfamille/index.htm</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="http://cpeudem.com/">http://cpeudem.com/</a>
McGill	Il n'y a pas de politique écrite à part entière. Toutefois, de nombreux services sont dédiés aux PÉ, tels que des ressources financières, des banques de livres ou encore des groupes de soutien. De plus, l'université a produit un texte qui s'apparente en tout point à une politique et qui s'adresse aux personnes enceintes et aux étudiants proches aidants. Voir document ci-dessous.	<p>Ressources pour les parents-étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un programme d'entraide entre les parents-étudiants</li> <li>• une aide financière, des livres pour les enfants</li> <li>• des informations à propos des visas pour les PÉ étrangers</li> <li>• un réseau de support entre les PÉ ;</li> </ul>	<a href="https://www.mcgill.ca/familycare/student-parents">https://www.mcgill.ca/familycare/student-parents</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique pour les personnes enceintes et les proches aidants.</li> </ul>	<a href="https://www.mcgill.ca/students/srr/files/students.srr/guidelines_for_the_academic_accommodation_of_pregnant_students_and_students_caring_for_dependants.pdf">https://www.mcgill.ca/students/srr/files/students.srr/guidelines_for_the_academic_accommodation_of_pregnant_students_and_students_caring_for_dependants.pdf</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="https://www.mcgill.ca/daycare/fr">https://www.mcgill.ca/daycare/fr</a>

Établissement	Politiques	Mesures ou initiatives	Liens web
USherbrooke	Création d'une politique relative aux parents-étudiants	<p>La politique définit les personnes visées par celle-ci, ainsi que les objectifs encourus, tels que favoriser le bien-être des PÉ. Elle détermine les soutiens qui seront accessibles aux PÉ ainsi que les modalités de l'application de ces soutiens. De plus, elle relève également les responsabilités qui incombent aux PÉ. une fois par trimestre, un regroupement de parents aux études (RPE) organise des activités pour les parents aux études sur le Campus principal pour leur permettre de socialiser. Le RPE des soutenu par la Fédération étudiante de l'université de Sherbrooke (FEUS) et le Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le REMDUS offre une carte de rabais pour les PÉ de l'UdeS : elle permet d'accéder à des activités culturelles et sportives à moindre coût, en famille;</li> <li>• le Centre culturel offre des manifestations culturelles pour les familles;</li> <li>• Un programme d'Aide financière aux études est offert aux étudiants reconnus comme étant PÉ (prêts et bourses pour études à temps plein ou partiel), un Programme études-travail pour les PÉ étudiant à temps plein;</li> <li>• Un CPE «Tout-Petit, Toute-Petite», toutefois un projet de CPE offrant des horaires atypiques réservé aux parents aux études est en cours. Ce projet est soutenu financièrement par le Remdus (UdS, s.d.)</li> <li>• sur divers campus, il y a des cliniques spécialisées pour les PÉ et leurs enfants, telle qu'une Clinique d'intervention psychoéducative</li> <li>• Une table ronde organisée par des étudiants des cycles supérieurs a eu lieu sur la CFTE</li> </ul>	<a href="https://www.usherbrooke.ca/etudiants/apprentissage-et-reussite/etudiants-parents/">https://www.usherbrooke.ca/etudiants/apprentissage-et-reussite/etudiants-parents/</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="https://cpe.espaceweb.usherbrooke.ca/">https://cpe.espaceweb.usherbrooke.ca/</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subvention accordée par le Ministère de la Famille (20 000\$ en 2018)</li> </ul>	<a href="https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/soutien-financier/PSF-milieus-enseignements/Pages/projets-recom-milieus-enseig.aspx">https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/soutien-financier/PSF-milieus-enseignements/Pages/projets-recom-milieus-enseig.aspx</a>
UQAM	<p>Bien que l'UQAM ne possède pas de politique écrite spécifique au PÉ, elle offre de nombreux services à ces derniers, tel que des salles d'allaitement, un soutien financier ou encore des camps de jours. De plus, elle a produit un document informatif destinés aux PÉ sensé les outillé dans leurs études et leur situation particulière. Voir document ci-dessous.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un comité de soutien aux parents-étudiants (CSPEUQAM).</li> <li>• Le CSPE offre : une bourse de 15 000\$ aux PÉ à la situation financière difficile</li> <li>• une aide alimentaire sous la forme de dons et de vente de denrées à faible coût</li> <li>• un CPE</li> <li>• des salles à langer ou d'allaitement sur le campus</li> <li>• des activités socioculturelles , des rencontres, des conférences</li> <li>• des sorties pour les PÉ et leurs enfants</li> <li>• du soutien pour obtenir des accommodements particuliers auprès des professeurs.</li> <li>• Locaux associatifs servant de friperie, accueillant également des frigidaires</li> <li>•L'UQAM offre quant à elle des congés parentaux</li> </ul>	<a href="https://cspeuqam.com/">https://cspeuqam.com/</a>

Établissement	Politiques	Mesures ou initiatives	Liens web
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier sur la CFTE</li> </ul>	<a href="https://vie-etudiante.uqam.ca/nouvelles/nouvelles-conseils-soutien/33-conseils-et-soutien/nouvelles/852-conciliation-famille-etudes.html">https://vie-etudiante.uqam.ca/nouvelles/nouvelles-conseils-soutien/33-conseils-et-soutien/nouvelles/852-conciliation-famille-etudes.html</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="https://cpe.uqam.ca/">https://cpe.uqam.ca/</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Page sur le site de l'Université contenant plusieurs ressources pour les parents-étudiants, et s'apparentant à une politique pour la CFTE (il s'agit des mêmes services que ceux présentés sur le site du CSPEUQAM).</li> </ul>	<a href="https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-parent/nouvelles-ressources.html">https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-parent/nouvelles-ressources.html</a>
UQTR	L'université ne possède aucune politique CFTE. Elle ne mentionne pas de services particuliers aux PÉ. Toutefois, en 2015, elle a organisé un atelier sur la question.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Halte-garderie</li> <li>• Ateliers sur la CFTE pour les PÉ (inexistant aujourd'hui)</li> <li>• Capsule éducatives sur la gestion du temps destinées à la population étudiante générale pouvant être utiles aux PÉ</li> </ul>	<a href="https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=5620&amp;owa_no_fiche=15">https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=5620&amp;owa_no_fiche=15</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un atelier sur la CFTE a été organisé en 2015</li> </ul>	<a href="https://blogue.uqtr.ca/evenements/atelier-conciliation-travail-etudes-famille/">https://blogue.uqtr.ca/evenements/atelier-conciliation-travail-etudes-famille/</a>
UQAC	Aucune politique sur la CFTE n'existe, mais l'université est consciente de la problématique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garderie</li> </ul>	<a href="https://www.uqac.ca/halte-garderie/">https://www.uqac.ca/halte-garderie/</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'université se dit conscientisée au sujet de la CFTE</li> </ul>	<a href="http://www.uqac.ca/coronavirus/message-a-la-communaute-universitaire-8/">http://www.uqac.ca/coronavirus/message-a-la-communaute-universitaire-8/</a>
UQAR	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Toutefois, l'université a produit quelques initiatives à l'égard des PÉ, telles que celles énumérées ci-dessous.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="https://www.uqar.ca/services/services-a-l-etudiant/cpe-l-univers-des-copains/cpe-l-univers-des-copains/services-cpe">https://www.uqar.ca/services/services-a-l-etudiant/cpe-l-univers-des-copains/cpe-l-univers-des-copains/services-cpe</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités communes pour les parents-étudiants</li> </ul>	<a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1072224/noel-parents-etudiants-luqar-cadeaux-enfants">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1072224/noel-parents-etudiants-luqar-cadeaux-enfants</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'aide aux besoins particuliers peut adresser des problématiques de CFTE</li> </ul>	<a href="https://www.uqar.ca/services/services-a-l-etudiant/besoins-particuliers">https://www.uqar.ca/services/services-a-l-etudiant/besoins-particuliers</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains programmes sont offerts à distance</li> </ul>	<a href="https://uqar.ca/etudes/etudier-a-l-uqar/formation-continue/programmes-offerts-a-distance">https://uqar.ca/etudes/etudier-a-l-uqar/formation-continue/programmes-offerts-a-distance</a>
UQO	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Toutefois, il y a quelques initiatives pour les PÉ qui vont au-delà des simples services de garde.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> <li>• activités pour les PÉ (ex. session d'études en groupe)</li> </ul>	<a href="https://www.facebook.com/CPE-LUnivers-Des-Petits-Inc-144268909268198/">https://www.facebook.com/CPE-LUnivers-Des-Petits-Inc-144268909268198/</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de soutien aux parents-étudiants</li> </ul>	<a href="https://www.facebook.com/Soutienauxparentsetudiants/about/?ref=page_internal">https://www.facebook.com/Soutienauxparentsetudiants/about/?ref=page_internal</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Camp de jour pour les enfants</li> </ul>	<a href="https://uqo.ca/camp/inscription-modalites">https://uqo.ca/camp/inscription-modalites</a> 5. Congé parental de deux trimestres aux cycles supérieurs
UQAT	Aucune politique sur la CFTE n'existe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains programmes offrent la formation à distance. De plus, un projet de CPE est en préparation, mais ça prendra du temps.</li> </ul>	

Établissement	Politiques	Mesures ou initiatives	Liens web
ULaval	L'Université possède une Politique pour les parents-étudiants visant à faire reconnaître leur statut et ainsi obtenir des accommodements liés à leurs obligations parentales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La politique définit les personnes visées par celle-ci, et décrit les objectifs qu'elle poursuit.</li> <li>• Elle instaure également la création d'un comité-conseil devant travailler à l'amélioration du bien-être des PÉ. « [les] parents étudiants reconnus de demander un accommodement pour motif sérieux lié à des obligations parentales ou à la grossesse (exemples: accouchement, fausse-couche, interruption de grossesse, maladie infantile nécessitant de garder un enfant à la maison, etc.) ».</li> <li>• Ce statut offre également un accès 24 sur 24 à la bibliothèque, pour cela le PÉ doit utiliser un laissez-passer qu'il obtient auprès d'un membre du personnel en présentant son attestation d'étudiant parent.</li> <li>• La politique offre également aux PÉ des tarifs réduits pour les sociétés de transports pour les PÉ même s'ils sont inscrits à temps partiel.</li> <li>• Elle donne également accès à des bourses d'études.</li> <li>• Activités (ex. des « Lunchs-causerie »)</li> </ul>	<a href="https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/etudiants-parents">https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/etudiants-parents</a>
UConcordia	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Toutefois, plusieurs services sont proposés aux PÉ. L'université offre notamment un centre dédié aux PÉ où ceux-ci peuvent se retrouver et recevoir du support.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Université propose un Centre d'aide aux parents-étudiants (Concordia University Student Parents : CUSP) où ces derniers peuvent étudier dans un environnement accueillant pour les enfants et qui leur est favorable.</li> <li>• Ils ont également accès à des stations de perfectionnement de compétences domestiques (ex. cours de cuisine)</li> <li>• la possibilité de voir son enfant prendre en charge par des bénévoles lorsque les parents étudient</li> <li>• des échanges gratuits de jouets et d'objets en tout genre</li> <li>• des groupes de conversations en anglais et en français pour les adultes</li> <li>• du tutorat pour les devoirs des enfants.</li> </ul>	<a href="https://www.cspelapetitecite.ulaval.ca/">https://www.cspelapetitecite.ulaval.ca/</a> & <a href="https://www.concordia.ca/alumni-friends/giving-to-concordia/fundone/concordia-student-parent-centre.html">https://www.concordia.ca/alumni-friends/giving-to-concordia/fundone/concordia-student-parent-centre.html</a>
UBishop	Aucune politique sur la CFTE n'existe. De plus, nous n'avons détecté aucun service officiel se rapportant aux PÉ, outre la garderie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesure informelle : les parents-étudiants peuvent demander au propriétaire de les loger dans des logements plus silencieux, en périphérie des autres logements</li> </ul>	<a href="https://www.ubishops.ca/bu-directory/char/N/?cn-s=&amp;cn-cat=81">https://www.ubishops.ca/bu-directory/char/N/?cn-s=&amp;cn-cat=81</a>
TÉLUQ	Aucune politique sur la CFTE n'existe et il n'y a aucune mesure particulière destinée aux PÉ.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Nous parlons fréquemment dans nos outils promotionnels de la flexibilité qu'offre la formation à distance offerte par la TÉLUQ et des avantages pour la conciliation, mais il n'y a pas de politique ou de page spécifique sur le sujet. Nous n'avons pas de mesures spécifiques pour accommoder les étudiants-parents ou encore ceux avec un travail à temps plein, puisque Voici quelques exemples sur la « promotion » de notre formule :            - Sur cette page (<a href="https://www.teluq.ca/site/infos/commandez.php?p_de=menu">https://www.teluq.ca/site/infos/commandez.php?p_de=menu</a>), on retrouve le Guide des programmes qui comprend une section (page 8) qui traite de la gestion du temps. On aborde aussi la question dans les vidéos au bas de la page.</li> </ul>	<a href="https://www.teluq.ca/site/services/services_etudiants.php">https://www.teluq.ca/site/services/services_etudiants.php</a>

Établissement	Politiques	Mesures ou initiatives	Liens web
		<p>- À la section « 5 bonnes raisons de choisir l'Université TÉLUQ » : <a href="https://www.teluq.ca/site/etudes/5_bonnes_raisons.php">https://www.teluq.ca/site/etudes/5_bonnes_raisons.php</a></p> <p>- Dans le Guide des études à distance (<a href="https://www.teluq.ca/site/documents/etudes/guide_etudes_distance.pdf">https://www.teluq.ca/site/documents/etudes/guide_etudes_distance.pdf</a>), à la section présentant l'enseignement à distance à la TÉLUQ (à partir de la page 7). On y décrit les avantages de notre formule et les meilleures conditions pour réussir.</p> <p>- Le sujet est aussi abordé assez fréquemment lors de webinaires ou autres ateliers pour les étudiants.</p> <p>Cf. Outil MaRéussite (en conception d'une nouvelle section, qui se nommera « Prendre soin de soi ». Le sujet de la conciliation famille-travail-études sera abordé en donnant des conseils pour s'organiser (établir des priorités, une routine, etc.). (Entrevue TÉLUQ).</p>	
Polytechnique Montréal	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Des mesures destinées à la population étudiante générale peuvent être utiles pour la CFTE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de consultation individuelle pouvant aider pour la CFTE</li> </ul>	<a href="https://etudiant.polymtl.ca/sep/">https://etudiant.polymtl.ca/sep/</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>•CPE</li> </ul>	<a href="https://www.lespetitsgenies.polymtl.ca/">https://www.lespetitsgenies.polymtl.ca/</a>
INRS	Aucune politique sur la CFTE n'existe, mais il y a un soutien financier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Soutien financier lors d'un congé parental</li> </ul>	<a href="https://inrs.ca/la-recherche/developpement-et-valorisation-de-la-recherche/equite-diversite-et-inclusion/soutien-financier-lors-dun-conge-parental/">https://inrs.ca/la-recherche/developpement-et-valorisation-de-la-recherche/equite-diversite-et-inclusion/soutien-financier-lors-dun-conge-parental/</a>
ETS	Aucune politique sur la CFTE n'existe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="https://technoflos.ca/">https://technoflos.ca/</a>
ENAP	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Un soutien financier spécifique existe cependant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bourses de 500\$ pour la CFTE</li> </ul>	<a href="https://enap.ca/enap/15591/Bourses_Desjardins.enap">https://enap.ca/enap/15591/Bourses_Desjardins.enap</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Congés parentaux</li> </ul>	<a href="https://enap.ca/ENAP/docs/Portail_etudiant/Etudiants_cherchours/Formulaires/Formulaire%20autorisation%20absence_WEB.pdf">https://enap.ca/ENAP/docs/Portail_etudiant/Etudiants_cherchours/Formulaires/Formulaire%20autorisation%20absence_WEB.pdf</a>
HEC	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Toutefois, il y a des ressources informatives destinées aux PÉ venant d'un autre pays et qui rencontrent des difficultés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trousse d'information pour les parents-étudiants qui viennent de l'étranger avec leur famille. Celle-ci comprend des informations concernant les permis de travail ; les assurances familiales ; les services de garde ; l'étude des enfants et d'autres ressources utiles.</li> </ul>	<a href="https://www.hec.ca/etudiants/etudiants-etrangers/avant-votre-depart/preparer-installation-famille/index.html">https://www.hec.ca/etudiants/etudiants-etrangers/avant-votre-depart/preparer-installation-famille/index.html</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>•CPE</li> </ul>	<a href="https://www.hec.ca/cpehec/index.html">https://www.hec.ca/cpehec/index.html</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>•Outils de gestion du temps</li> </ul>	<a href="https://www.hec.ca/etudiants/soutien-ressources/soutien-aux-etudes/index.html">https://www.hec.ca/etudiants/soutien-ressources/soutien-aux-etudes/index.html</a>
Cégep de la Pocatière	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Cependant, le cégep accorde un statut particulier aux PÉ qui leur donne accès à plusieurs services et plusieurs privilèges.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Statut de parent-étudiant</li> <li>• des groupes de discussion et de partage conduits par une animatrice pastorale ont été créés pour les parents-étudiants</li> </ul>	<a href="https://www.cegeplapocatiere.qc.ca/futurs-etudiants/choisir-notre-cegep/services-aux-etudiants/">https://www.cegeplapocatiere.qc.ca/futurs-etudiants/choisir-notre-cegep/services-aux-etudiants/</a>

Établissement	Politiques	Mesures ou initiatives	Liens web
Collège Ahuntsic	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Toutefois, il existe un statut de PÉ. Celui-ci est inscrit sur le dossier de l'étudiant à l'aide d'une cote « P ». Cela laisse savoir à tous les membres du personnel du cégep le statut particulier de l'étudiant. Grâce à ce statut, l'étudiant a accès à des privilèges et des ressources.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statut de parent-étudiant (avec notation du code « P » sur le dossier académique de l'étudiant). Ce statut enjoint les membres du personnel de l'établissement à prendre en compte les besoins particuliers du PÉ.</li> </ul>	<a href="https://www.collegeahuntsic.qc.ca/services-aux-etudiants/etudiants-parents">https://www.collegeahuntsic.qc.ca/services-aux-etudiants/etudiants-parents</a>
Cégep de Rivière-du-Loup	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Toutefois, une page informative pour les PÉ se trouve sur le site du Cégep. Elle donne accès à des personnes ressources qui sont également disponible pour les autres étudiants. Elle informe également sur des ressources d'aide externes, ainsi que sur les aides financières existantes. Enfin, elle informe sur les activités qui sont organisées par le cégep pour les PÉ.	Service parents aux études. Ce service comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'aide de professionnels tels que des API ou encore des travailleurs social</li> <li>• l'accès à des bourses destinées seulement aux PÉ</li> <li>• l'accès à des activités socioculturelles accessibles pour les familles telle qu'une visite à la cabane à sucre</li> <li>• l'accès à des ressources externes telle que La Maison de la famille du Grand-Portage</li> </ul>	<a href="https://www.cegeprdl.ca/etudiants-actuels/parents-aux-etudes/">https://www.cegeprdl.ca/etudiants-actuels/parents-aux-etudes/</a>
Cégep de Sainte-Foy	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Toutefois, il est écrit sur le site que les PÉ « peuvent profiter de services spéciaux », tels que des supports financiers ou des cuisines collectives.	Service parents-études qui offre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• du support financier pour le gardiennage</li> <li>• un accompagnement pour des demandes d'asile</li> <li>• des cuisines collectives</li> <li>• des conférences et des activités sur « des sujets touchant leur réalité »</li> <li>• un « Local qui leur est exclusivement réservé »</li> <li>• un CPE ; des places de stationnements réservés.</li> <li>• Des locaux pour les PÉ avec commodités comme des frigos.</li> </ul>	<a href="https://www.csfoy.ca/services-aux-etudiants/etudiants-parents/">https://www.csfoy.ca/services-aux-etudiants/etudiants-parents/</a>
Cégep Garneau	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Mais un soutien particulier est accordé par le cégep aux PÉ, tel que l'accès à des locaux de repos.	• Statut parents aux études : certains programmes offrent des horaires de cours adaptés aux réalités des parents. <ul style="list-style-type: none"> <li>• La page fait aussi mention de prêts de livres scolaires</li> <li>• d'aide alimentaire</li> <li>• d'un local de repos réservé</li> <li>• d'un groupe FB.</li> </ul>	<a href="https://www.cegepgarneau.ca/services/parents-etudes">https://www.cegepgarneau.ca/services/parents-etudes</a>
		• CPE	<a href="https://www.cegepgarneau.ca/services/cpe-la-frimousse">https://www.cegepgarneau.ca/services/cpe-la-frimousse</a>

Établissement	Politiques	Mesures ou initiatives	Liens web
Cégep Limoilou	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Toutefois, il s'agit d'un des cégeps les plus innovateurs en termes de services aux PÉ. Voir les services mentionnés ci-après.  La cégep accorde ainsi un « statut officiel d'étudiant-parent, qui facilite l'accès rapide à une foule de services et à divers accommodements ».	Statut parent-étudiant : les services offerts comprennent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• une banque d'heures de gardiennage gratuit</li> <li>• des modifications d'horaire</li> <li>• un soutien par un intervenant social</li> <li>• des ateliers pour une meilleure conciliation CFTE et un statut officiel d'étudiant-parent qui inclue des accommodements.</li> <li>• Des places de stationnements réservées pour les PÉ.</li> <li>• Des locaux pour les PÉ avec commodités comme des frigos.</li> </ul>	<a href="https://www.cegeplimoilou.ca/etudiants/services-aux-etudiants/parents-etudiants/?section=15712">https://www.cegeplimoilou.ca/etudiants/services-aux-etudiants/parents-etudiants/?section=15712</a>
		• CPE	<a href="https://www.cegeplimoilou.ca/etudiants/services-aux-etudiants/parents-etudiants/cpe-les-p-tits-loups/">https://www.cegeplimoilou.ca/etudiants/services-aux-etudiants/parents-etudiants/cpe-les-p-tits-loups/</a>
Cégep André-Laurendeau	Aucune politique sur la CFTE n'existe, ni aucune mesure spécifique pour les PÉ, outre le CPE. Toutefois, plusieurs mesures d'aide destinées à la population étudiante générale peuvent s'avérer utiles pour les PÉ, tel que les services psychosociaux.	• Services psychosociaux et de santé	<a href="https://etudiantcollegial.clarendeau.qc.ca/services-psychosociaux-et-de-sante">https://etudiantcollegial.clarendeau.qc.ca/services-psychosociaux-et-de-sante</a>
		• CPE du cégep André-Laurendeau	514-367-1421
Cégep Beauce-Appalaches	Aucune politique sur la CFTE n'existe, ni aucune mesure, outre le CPE.	• CPE	<a href="https://www.cpeaupalaisdesmerveilles.com/nous_joinre.php">https://www.cpeaupalaisdesmerveilles.com/nous_joinre.php</a>
Cégep de Baie-Comeau	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Une mesure spécifique aux PÉ existe cependant. De plus, l'offre de cours en ligne, offerte à tous, peut s'avérer utile pour les PÉ.	• L'assurance générale des étudiants prend en compte d'autres membres de sa famille • Offre de cours en ligne	<a href="https://planmajor.ca/fr/associations/ageecbc/">https://planmajor.ca/fr/associations/ageecbc/</a>
		• Offre de cours en ligne	<a href="https://cegepbc.ca/formation-continue/attestation-detudes-collegiales/">https://cegepbc.ca/formation-continue/attestation-detudes-collegiales/</a>
Cégep de Drummondville	Aucune politique sur la CFTE n'existe, ni aucune mesure, outre le CPE.	• CPE affilié	<a href="https://www.cpeplumeausoleil.com/">https://www.cpeplumeausoleil.com/</a>
Cégep de Granby	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Cependant, il y a une aide financière spécifique aux PÉ.	• Aide financière de 176\$/mois pour les chefs de famille monoparentaux	<a href="https://cegepgranby.ca/services-offerts/aide-a-la-reussite/aide-financiere/?fbclid=IwAR29UA5AVcHfCvIrdtaYODIyx-RIfLv7yGaWb7N5DI33kPgdf4KIRtfUIJ4">https://cegepgranby.ca/services-offerts/aide-a-la-reussite/aide-financiere/?fbclid=IwAR29UA5AVcHfCvIrdtaYODIyx-RIfLv7yGaWb7N5DI33kPgdf4KIRtfUIJ4</a>
Cégep de Jonquière	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Toutefois, le cégep est visiblement conscientisé sur la question puisqu'il a publié en 2019 un rapport détaillé sur la CFTE.	• Service de garde	<a href="https://www.cegepjonquiere.ca/services-de-garde-1.html">https://www.cegepjonquiere.ca/services-de-garde-1.html</a>

Établissement	Politiques	Mesures ou initiatives	Liens web
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE qui ouvrira en automne 2021</li> </ul>	<a href="https://www.cegepjonquiere.ca/communiqués-de-presse/un-centre-de-la-petite-enfance-verra-le-jour.html">https://www.cegepjonquiere.ca/communiqués-de-presse/un-centre-de-la-petite-enfance-verra-le-jour.html</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production d'un rapport sur la CFTE</li> </ul>	<a href="https://fr.scribd.com/document/441634975/Rapport-Renforcer-le-soutien-aux-etudiants-et-aux-entreprises-en-matiere-de-conciliation-etudes-travail-famille#from_embed">https://fr.scribd.com/document/441634975/Rapport-Renforcer-le-soutien-aux-etudiants-et-aux-entreprises-en-matiere-de-conciliation-etudes-travail-famille#from_embed</a>
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Aucune politique sur la CFTE n'existe, ni aucune mesure, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="https://www.monsitew.com/Site/cpefleuretmiel">https://www.monsitew.com/Site/cpefleuretmiel</a>
Cégep de l'Outaouais	Aucune politique sur la CFTE n'existe, ni aucune mesure, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="https://cegepoutaouais.qc.ca/grand-public/cpe-petit-felix/">https://cegepoutaouais.qc.ca/grand-public/cpe-petit-felix/</a>
Cégep de la Gaspésie et des Îles	Aucune politique sur la CFTE n'existe, ni aucune mesure, outre le CPE. De plus, l'offre de cours en ligne offerte à la population générale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="http://www.cegepgim.ca/gaspe/services-aux-etudiants/cpe-des-butineurs?highlight=YToxOntpOjA7czo3OiJmYW1pbGxIIj9">http://www.cegepgim.ca/gaspe/services-aux-etudiants/cpe-des-butineurs?highlight=YToxOntpOjA7czo3OiJmYW1pbGxIIj9</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre de cours en ligne</li> </ul>	<a href="http://www.cegepgim.ca/carleton/4802-etudier-a-distance-et-avec-de-la-flexibilite-grace-au-programme-de-techniques-de-comptabilite-et-gestion?highlight=YTo0OntpOjA7czo3MjoiY29uY2lsaWF0aW9uIjtpOjE7czo2OiJldHVkZXMiO2k6MjtzOjc6ImZhbWlsbGUiO2k6MztzOjIwOiJjb25jaWxpYXRpb24gw6l0dWRlcyI7fQ==">http://www.cegepgim.ca/carleton/4802-etudier-a-distance-et-avec-de-la-flexibilite-grace-au-programme-de-techniques-de-comptabilite-et-gestion?highlight=YTo0OntpOjA7czo3MjoiY29uY2lsaWF0aW9uIjtpOjE7czo2OiJldHVkZXMiO2k6MjtzOjc6ImZhbWlsbGUiO2k6MztzOjIwOiJjb25jaWxpYXRpb24gw6l0dWRlcyI7fQ==</a>
Cégep de Lévis	Aucune politique sur la CFTE n'existe, ni aucune mesure, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="https://www.cegeplevis.ca/services/autres-services/service-de-garde/">https://www.cegeplevis.ca/services/autres-services/service-de-garde/</a>
Cégep de Rimouski	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Mais des services particuliers sont offerts aux PÉ. Ces services sont gratuits.	En vertu du service parents aux études : <ul style="list-style-type: none"> <li>• changement d'horaire sans frais</li> <li>• repas gratuits dans le but d'échanger</li> <li>• activités communes (ex. brunch de Noël)</li> <li>• cuisine collective</li> <li>• écoute de la part de responsables des parents aux études.</li> </ul>	<a href="https://www.cegep-rimouski.qc.ca/service-parents-aux-etudes">https://www.cegep-rimouski.qc.ca/service-parents-aux-etudes</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jardin d'enfants</li> </ul>	<a href="https://www.cegep-rimouski.qc.ca/les-frimousses">https://www.cegep-rimouski.qc.ca/les-frimousses</a>
Cégep de Saint-Hyacinthe	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Aucune mesure particulière pour les PÉ n'a n'ont plus été trouvée sur le site web du cégep, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="https://www.cegepsth.qc.ca/le-cegep/services-a-la-population/centres-de-la-petite-enfance-alakazoum/">https://www.cegepsth.qc.ca/le-cegep/services-a-la-population/centres-de-la-petite-enfance-alakazoum/</a>
Cégep de Saint-Laurent	Aucune politique sur la CFTE n'existe, mais il y a une mesure spécifique pour cette problématique : la bourse CFTE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bourses pour la CFTE</li> </ul>	<a href="https://www.cegepsl.qc.ca/nouvelles/des-bourses-remises-par-la-fondation-du-cegep-pour-encourager-la-conciliation-etudes-famille">https://www.cegepsl.qc.ca/nouvelles/des-bourses-remises-par-la-fondation-du-cegep-pour-encourager-la-conciliation-etudes-famille</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="http://www.magarderie.com/centre-petite-enfance-cpe/82471-cpe-la-bricole.html">http://www.magarderie.com/centre-petite-enfance-cpe/82471-cpe-la-bricole.html</a>

Établissement	Politiques	Mesures ou initiatives	Liens web
Cégep de Sept-Îles	Aucune politique sur la CFTE n'existe, ni aucune mesure particulière pour les PÉ, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="https://www.cpebontoit.com/historique/">https://www.cpebontoit.com/historique/</a>
Cégep de Shawinigan	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Toutefois, la cégep est conscientisé de la problématique puisqu'il a crée la «Parents académie ». Malgré cela, il n'existe pas de statut spécial pour les PÉ au cégep.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parents académie : éducation pour les parents-étudiants relativement à leur rôle de parent</li> <li>•SPS (service d'aide psychosociale)</li> </ul>	<a href="https://www.cegepshawinigan.ca/wp-content/uploads/2014/12/Branche-A11-H12.pdf">https://www.cegepshawinigan.ca/wp-content/uploads/2014/12/Branche-A11-H12.pdf</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="https://www.cegepshawinigan.ca/lecollege/cpe-les-recrues-du-cegep-nouveau-centre-de-la-petite-enfance-au-cegep-de-shawinigan-des-lautomne-2021-le-cpe-les-recrues-du-cegep-pourra-accueillir-16-enfants-de-18-mois-a-5-ans/">https://www.cegepshawinigan.ca/lecollege/cpe-les-recrues-du-cegep-nouveau-centre-de-la-petite-enfance-au-cegep-de-shawinigan-des-lautomne-2021-le-cpe-les-recrues-du-cegep-pourra-accueillir-16-enfants-de-18-mois-a-5-ans/</a>
Cégep de Sherbrooke	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Cependant, il y a un statut de parent-étudiant. Il y a des procédures pour l'obtenir et celui-ci donne accès à certains privilèges cités ci-après.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statut de parent-étudiant (officiel) et services. En vertu du statut de parent-étudiant :</li> <li>• banque de livres usagés avec rabais spécial de 50% pour les PÉ</li> <li>• ajustement d'horaire</li> <li>• SPS</li> <li>• aide financière et alimentaire</li> <li>• stationnements prioritaires.</li> </ul>	<a href="https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/etudiants-inscrits/aide-aux-etudiants/parents-etudiants">https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/etudiants-inscrits/aide-aux-etudiants/parents-etudiants</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE Manche de pelle</li> </ul>	819-562-0793
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de parents-étudiants (les services nommés renvoient à ceux contenus sur le site du cégep, relativement à l'acquisition du statut de PÉ.</li> </ul>	<a href="http://aecs.info/parents-etudiants/">http://aecs.info/parents-etudiants/</a>
Cégep de Thetford	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Toutefois, la formule de cours en ligne offerte à la population étudiante générale pourrait servir aux PÉ.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains cours sont offerts en ligne</li> </ul>	<a href="https://www.cegepthetford.ca/aec/techniques-de-fabrication-additive/">https://www.cegepthetford.ca/aec/techniques-de-fabrication-additive/</a>
Cégep de Trois-Rivières	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Il n'y a pas non plus de statut de PÉ. Toutefois, à travers la rencontre d'information, le cégep souhaite guider ses PÉ dans leurs études, en prenant en compte leur situation particulière.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre d'informations parents-étudiants</li> </ul>	<a href="https://www.cegeptr.qc.ca/enfants-etudes-2018/">https://www.cegeptr.qc.ca/enfants-etudes-2018/</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="https://www.cegeptr.qc.ca/population/cpe-saute-mouton/">https://www.cegeptr.qc.ca/population/cpe-saute-mouton/</a>
Cégep de Victoriaville	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Il y a cependant une bourse.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bourses CFTE de 500\$</li> </ul>	<a href="https://www.cegepvicto.ca/elevés-actuels/gala-meritas/">https://www.cegepvicto.ca/elevés-actuels/gala-meritas/</a>
Cégep du Vieux-Montréal	Aucune politique sur la CFTE n'existe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Service de garde</li> </ul>	<a href="https://www.cvm.qc.ca/aide-particuliere/">https://www.cvm.qc.ca/aide-particuliere/</a>

Établissement	Politiques	Mesures ou initiatives	Liens web
Cégep Édouard-Montpetit	Aucune politique sur la CFTE n'existe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de garde + CPE</li> </ul>	<a href="https://guidelongueuil.cegepmontpetit.ca/cpe-et-jardin-denfants/">https://guidelongueuil.cegepmontpetit.ca/cpe-et-jardin-denfants/</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cégep s'est donné comme objectif de faciliter la CFTE au niveau de sa formation continue</li> </ul>	<a href="https://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/presentation/missions/plan_strategique_cem_2012-2017_version_abreege.pdf">https://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/presentation/missions/plan_strategique_cem_2012-2017_version_abreege.pdf</a>
Cégep Garneau	Aucune politique sur la CFTE n'existe. De plus, il n'y a pas de statut officiel de PÉ. Toutefois, le cégep reconnaît ses étudiants qui ont des responsabilités parentales et leur offre divers services et accommodements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statut de PÉ</li> <li>• Certains programmes offrent des horaires de cours adaptés aux réalités des parents.</li> <li>• La page fait aussi mention de prêts de livres scolaires et d'aide alimentaire.</li> </ul>	<a href="https://www.cegepgarneau.ca/services/parents-etudes">https://www.cegepgarneau.ca/services/parents-etudes</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPE</li> </ul>	<a href="https://www.cegepgarneau.ca/services/cpe-la-frimousse">https://www.cegepgarneau.ca/services/cpe-la-frimousse</a>
Cégep Gérald-Godin	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Toutefois, vu les ressources énumérées ci-contre, le cégep est vraisemblablement conscient de la problématique et met en place certaines mesures en ce sens.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils de gestion du temps</li> </ul>	<a href="http://qg.cgodin.qc.ca/gerer-son-temps/">http://qg.cgodin.qc.ca/gerer-son-temps/</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Flexibilité dans la durée des programmes</li> </ul>	<a href="https://www.cgodin.qc.ca/programme/techniques-education-a-enfance/">https://www.cgodin.qc.ca/programme/techniques-education-a-enfance/</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cégep compile des statistiques sur ses parents-étudiants</li> </ul>	<a href="https://www.cgodin.qc.ca/wp-content/uploads/2017/04/PIR_GG_Plan_de_reussite_2016-2021.pdf">https://www.cgodin.qc.ca/wp-content/uploads/2017/04/PIR_GG_Plan_de_reussite_2016-2021.pdf</a>

Établissement	Politiques	Mesures ou initiatives	Liens web
Cégep John Abbott Collège	Aucune politique sur la CFTE n'existe.	•CPE	<a href="http://cpeducampus.ca/about-us/">http://cpeducampus.ca/about-us/</a>
Cégep Marie-Victorin	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Toutefois, il y a un statut de PÉ qui offre plusieurs services et privilèges. Le statut est accordé à la suite de quelques formalités. Un certificat de naissance de l'enfant de l'étudiant doit notamment être fourni.	•Gratuité scolaire pour certains parents-étudiants	<a href="https://www.collegemv.qc.ca/sn_uploads/fck/etudiants_et_diplomes/couts_des_etudes_bourses/13791_254_fr-CA_0_Communique_Gratuite_scolaire1--1-.pdf">https://www.collegemv.qc.ca/sn_uploads/fck/etudiants_et_diplomes/couts_des_etudes_bourses/13791_254_fr-CA_0_Communique_Gratuite_scolaire1--1-.pdf</a> 4
		•CPE	<a href="https://www.collegemv.qc.ca/etudiants-et-diplomes/ressources-pour-les-etudiants/cpe-espace-cooperative-etudiante-cafeteria-hebergement">https://www.collegemv.qc.ca/etudiants-et-diplomes/ressources-pour-les-etudiants/cpe-espace-cooperative-etudiante-cafeteria-hebergement</a>
		•Collecte de livres pour les parents-étudiants	<a href="https://www.collegemv.qc.ca/a-propos-du-cegep/nouvelles-et-evenements/nouvelles?cat=&amp;ng=290&amp;n=877">https://www.collegemv.qc.ca/a-propos-du-cegep/nouvelles-et-evenements/nouvelles?cat=&amp;ng=290&amp;n=877</a>
		•Activités	<a href="https://www.collegemv.qc.ca/a-propos-du-cegep/nouvelles-et-evenements/nouvelles?cat=&amp;ng=10&amp;n=911">https://www.collegemv.qc.ca/a-propos-du-cegep/nouvelles-et-evenements/nouvelles?cat=&amp;ng=10&amp;n=911</a>
		•Groupe FB parents-étudiants	<a href="https://www.facebook.com/parentsetudiants.cegepmarievictorin.3">https://www.facebook.com/parentsetudiants.cegepmarievictorin.3</a>
		•Statut de parent-étudiant (officiel).	<a href="https://www.collegemv.qc.ca/etudiants-et-diplomes/ressources-pour-les-etudiants/conciliation-etudes-famille">https://www.collegemv.qc.ca/etudiants-et-diplomes/ressources-pour-les-etudiants/conciliation-etudes-famille</a>
Cégep Régional de Lanaudière (Campus de Joliette)	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Il y a cependant un outil de gestion du temps, sur le site du cégep, destiné à la population étudiante générale, qui peut être utile aux parents-étudiants qui ont dû mal à gérer leur horaire en raison de leurs obligations familiales.	•CPE	<a href="https://www.cegep-lanaudiere.qc.ca/joliette/grand-public/garderie-la-cabotine">https://www.cegep-lanaudiere.qc.ca/joliette/grand-public/garderie-la-cabotine</a>
		•Outil de gestion du temps	<a href="https://www.cegep-lanaudiere.qc.ca/fichiers/pages-jo/guide-11a.pdf">https://www.cegep-lanaudiere.qc.ca/fichiers/pages-jo/guide-11a.pdf</a>
Campus de l'Assomption	Aucune politique sur la CFTE n'existe.	•Places réservées en garderie	<a href="https://monjoliette.com/80-nouvelles-places-de-garderie-directement-au-cegep-de-joliette/">https://monjoliette.com/80-nouvelles-places-de-garderie-directement-au-cegep-de-joliette/</a>
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aucune politique sur la CFTE n'existe.	•CPE	<a href="https://www.cstjean.qc.ca/nouvelle/creation-de-60-places-en-service-de-garde-subventionne-pour-les-parents-etudiants-du">https://www.cstjean.qc.ca/nouvelle/creation-de-60-places-en-service-de-garde-subventionne-pour-les-parents-etudiants-du</a>
Cégep Vanier	Aucune politique sur la CFTE n'existe.	•CPE	<a href="https://www.vaniercollege.qc.ca/cpevanier/">https://www.vaniercollege.qc.ca/cpevanier/</a>
Collège d'Alma	Aucune politique sur la CFTE n'existe, ni aucune mesure, si ce n'est la bourse.	•Bourse de 300\$ pour la CFTE	<a href="https://www.collegealma.ca/aide-financiere/bourses-offertes-a-linterne/19-conciliation-famille-etudes/">https://www.collegealma.ca/aide-financiere/bourses-offertes-a-linterne/19-conciliation-famille-etudes/</a>

Établissement	Politiques	Mesures ou initiatives	Liens web
Collège de Maisonneuve	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Il y a un outil de gestion du temps pouvant être utile au PÉ.	• CPE	<a href="https://www.cmaisonneuve.qc.ca/vie-etudiante/services-connexes/cpe-vermouilleuse/">https://www.cmaisonneuve.qc.ca/vie-etudiante/services-connexes/cpe-vermouilleuse/</a>
		•Outils de gestion du temps	<a href="https://www.cmaisonneuve.qc.ca/wp-content/uploads/2015/01/gestion_temps.pdf">https://www.cmaisonneuve.qc.ca/wp-content/uploads/2015/01/gestion_temps.pdf</a>
Collège de Rosemont	Il est mentionné ( <a href="https://www.crosemont.qc.ca/wp-content/uploads/2020/10/N%C3%A9tiquette_VF.pdf">https://www.crosemont.qc.ca/wp-content/uploads/2020/10/N%C3%A9tiquette_VF.pdf</a> ) que cette trousse peut servir à la CFTE. À part cela, il n'y a pas de politique ou de mesure pour les PÉ au cégep.	• Trousse d'outil pour une bonne méthode de travail.	<a href="https://www.crosemont.qc.ca/je-reussis/methodes-de-travail/">https://www.crosemont.qc.ca/je-reussis/methodes-de-travail/</a>
		•CPE	<a href="https://www.crosemont.qc.ca/services/services-au-public/garderie-centre-de-la-petite-enfance-rosemonde/">https://www.crosemont.qc.ca/services/services-au-public/garderie-centre-de-la-petite-enfance-rosemonde/</a>
Collège de Valleyfield	Le cégep n'a pas de politique sur la CFTE. Toutefois, il s'est engagé à soutenir ses PÉ et la CFTE sur son site internet, sur une page sur les prêts et bourses.  Les outils de gestion du temps peuvent également servir aux PÉ.	• Engagement moral du cégep envers la CFTE	<a href="https://www.colval.qc.ca/index.php/19-services-etu?start=8">https://www.colval.qc.ca/index.php/19-services-etu?start=8</a>
		•Outils de gestion du temps	<a href="https://www.colval.qc.ca/index.php/services-aux-etudiants/aide">https://www.colval.qc.ca/index.php/services-aux-etudiants/aide</a>
Collège Lionel-Groulx	Aucune politique sur la CFTE n'existe.	•CPE	<a href="http://www.clg.qc.ca/partenaires/centre-de-la-petite-enfance-fanfan-soleil">http://www.clg.qc.ca/partenaires/centre-de-la-petite-enfance-fanfan-soleil</a>
Collège Montmorency	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Une trousse d'information redirige vers deux ressources, soit une infolettre de la presse sur la CFTE au temps du Covid-19, et des capsules de la TÉLUQ visant à aider les parents qui accompagnent leurs jeunes enfants dans leur scolarité à distance.	•Trousse d'information pour la CFTE (qui contient une infolettre de la Presse sur le sujet + des capsules éducatives sur la question de la TÉLUQ).	<a href="https://www.cmontmorency.qc.ca/college/coronavirus-covid-19/sante-et-mieux-etre">https://www.cmontmorency.qc.ca/college/coronavirus-covid-19/sante-et-mieux-etre</a>
		•CPE	<a href="https://www.monsitew.com/Site/cpeyoupi/">https://www.monsitew.com/Site/cpeyoupi/</a>
Collège Dawson	Aucune politique sur la CFTE n'existe. Toutefois, l'association étudiante vise à mettre cette problématique à l'ordre du jour.	• L'association étudiante (Dawson Studen Union) milite en faveur d'une plus grande prise en considération de la CFTE	<a href="https://26fc0da5-9a9f-428c-9bd1-1fa827de9e6f.filesusr.com/ugd/5311d8_51a8fcf090284037a9b9bfba595f36b3.pdf">https://26fc0da5-9a9f-428c-9bd1-1fa827de9e6f.filesusr.com/ugd/5311d8_51a8fcf090284037a9b9bfba595f36b3.pdf</a>
		• CPE à orientation écologique	<a href="https://www.dawsoncollege.qc.ca/sustainable/living-campus/living-daycares/">https://www.dawsoncollege.qc.ca/sustainable/living-campus/living-daycares/</a>

Établissement	Politiques	Mesures ou initiatives	Liens web
Centre d'études collégiales des Premières Nations Kiuna		<p>Le collège inaugure des services à l'enfance baptisé Skamon (signifiant maïs en langue abénakise), c'est en définitif un service parent-enfant (Veillette, 2020). Cette initiative bénéficie d'un financement de 228 570\$ (de programmes de Services aux Autochtones Canada) et permet d'offrir un soutien éducatif aux enfants des parents-étudiants, mais aussi d'accompagner les parents (conseils, soutien et coaching, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinq intervenants sont ainsi disponibles 5 jours par semaine (neuropsychologue, une éducatrice spécialisée, une psychoéducatrice, un intervenant psychosocial et un psychothérapeute) pour aider les parents et soutenir l'apprentissage, l'adaptation, et le développement d'enfants de 2 à 17 ans (Veillette, 2020).</li> </ul> <p>Plusieurs services pour les enfants existent également (caodanak, 2020 – webographie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des évaluations et des mesures d'encadrement de troubles de l'apprentissage (évaluation neuropsychologique, évaluation affective, rencontres multidisciplinaires avec les écoles)</li> <li>• des suivis psychothérapeutes pour difficultés affectives (thérapie pour enfants, thérapie pour parents, thérapie pour parents et enfants)</li> <li>• des suivis en psychoéducation et éducation spécialisée (habiletés sociales, habiletés et stimulations psychomotrices, gestion du stress et des émotions, aide aux devoirs, francisation, habiletés parentales...).</li> </ul> <p>• Un service enfance-famille propose (Collège Kiuna, s.d. – webographie) également des ateliers parent-enfant, des activités sociales, des cuisines collectives</p> <p>Par ailleurs, le collège réserve quelques logements pour les parents-étudiants (appartement de 4 ½ pièces à louer).</p>	<a href="https://kiuna-college.com/fra/">https://kiuna-college.com/fra/</a>
FECQ		<p>initiatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'instauration d'un statut spécial de parent-étudiant, qui accorde à l'étudiant la cote 'P' sur son dossier académique - une cote qui devra être portée à l'attention de ses enseignants</li> <li>• accorder le bénéfice d'un statut à temps plein aux parents-étudiants inscrits à temps partiel (minimum de 90 heures de cours par session, soit environ 1 cours)</li> </ul>	<a href="https://www.fecq.org/">https://www.fecq.org/</a>

Avertissement: Dans ce tableau de l'Annexe XV- mesures et initiatives relatives à la CFTE par établissement, les informations sont détaillées. Les informations complètent celles de l'Annexe XVI- Classement des mesures et initiatives relatives à la CFTE par établissement,

Annexe XVI- Classement des mesures et initiatives relatives à la CFTE par établissement

	Statut de PÉ	Politique	Offre de services de garde	Offre de locaux de repos et autres locaux	Offre d'aide financière, bourses et rabais	Événements, groupes de discussion et partage : Association des PÉ, groupe Facebook et /ou autres réseaux de support	Événements, groupes de discussion et partage : Activités entre PÉ et offre de services	Événements, groupes de discussion et partage : Aide aux PÉ, nouveaux arrivants	Pause-étude et congrès parentaux	Offre de cours en ligne	Services d'information	Accommodements informels, report de cours et travaux	Engagement à l'égard de la CFTE pour le futur
UdeM	Programme études-famille/service Parents aux études		x	x (Cuisine collective)	x	x (Groupe Facebook de PE)	x				x		
McGill		x (Pour les proches-aidants et femmes enceintes seulement : Guidelines for the Academic Accommodation of Pregnant Students and Students Caring for Dependents)	x (Offre de gardiennage bénévole)		x	x (Réseau de support entre les parents étudiants)	x (PGSS Family Care Collection : collection d'objets à la bibliothèque pour divertir les enfants pendant que les parents étudient)	x			x		
USherbrooke		x	x		x		x						
UQAM			x	x	x	x	x		x		x	x	
UQTR			x								x		
UQAC			x										x (L'Université se dit conscientisée sur le problème de la CFTE)
UQAR			x				x			x			
UQO			x			x	x						
UQAT			x (Projet à venir)							x			
ULaval		x	x		x		x (ex. Bibliothèque 24h sur 24h)						
UConcordia				x		x	x						
UBishop			x									x	
TÉLUQ										x			
Polytechnique Montréal			x										
INRS					x				x				
ETS			x										
ENAP					x				x				
HEC			x					x (HEC fournit une trousse d'informations pour les PÉ venant de l'étranger avec leurs famille et redirige les PÉ vers l'association Cigogne)			x		
Cégep de la Pocatière	x												
Collège Ahuntsic	x Côte «P»		x										
Cégep de Rivière-du-Loup	Programme études-famille/service Parents aux études		x		x (Bourse)		x (Dîners interculturels, sortie au zoo, cabane à sucre, etc.)						
Cégep de Sainte-Foy	Programme études-famille/service Parents aux études		x	x			x						
Cégep Garneau	x			x		x (Groupe Facebook)	x (Prêt de livres, aide alimentaire)						
Cégep Limoilou	x			x			x (Banque de gardiennage gratuit)					x (Accommodement d'horaires pour les cours)	
Cégep André-Laurendeau			x										
Cégep Beauce-Appalaches			x										

	Statut de PÉ	Politique	Offre de services de garde	Offre de locaux de repos et autres locaux	Offre d'aide financière, bourses et rabais	Événements, groupes de discussion et partage : Association des PÉ, groupe Facebook et/ou autres réseaux de support	Événements, groupes de discussion et partage : Activités entre PÉ et offre de services	Événements, groupes de discussion et partage : Aide aux PÉ, nouveaux arrivants	Pause-étude et congés parentaux	Offre de cours en ligne	Services d'information	Accommodements informels, report de cours et travaux	Engagement à l'égard de la CFTÉ pour le futur
Cégep de Baie-Comeau					x (Assurance familiale)					x			
Cégep de Drummondville			x										
Cégep de Granby					x								
Cégep de Jonquière			x										
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue			x										
Cégep de l'Outaouais			x										
Cégep de la Gaspésie et des Îles			x							x			
Cégep de Lévis			x										
Cégep de Rimouski	Programme études-famille/service Parents aux études		x	x (Cuisine collective)			x					x	
Cégep de Saint-Hyacinthe			x										
Cégep de Saint-Laurent			x		x								
Cégep de Sept-Îles			x										
Cégep de Shawinigan			x				x (Parents académie : un service d'éducation pour les PÉ quant à leur rôle de parent)						
Cégep de Sherbrooke	x		x		x	x	Stationnements prioritaires					x	
Cégep de Thetford										x			
Cégep de Trois-Rivières			x								x (Rencontres d'information pour les PÉ)		
Cégep de Victoriaville					x								
Cégep du Vieux-Montréal			x										
Cégep Édouard-Montpetit			x										x
Cégep Garneau	x		x				x (Prêt de livres scolaire et aide alimentaire)						
Cégep Gérald-Godin											x (Outil de gestion du temps)	x	x (Le cégep compile des statistiques sur les PÉ)
Cégep John Abbott Collège			x										
Cégep Marie-Victorin	x		x		x	x	x (Activités + collecte de livres pour les PÉ)						
Cégep Régional de Lanaudière (Campus de Joliette)			x								x (Outil de gestion du temps)		
Campus de l'Assomption			x										
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu			x										
Cégep Vanier			x										
Collège d'Alma					x								
Collège de Maisonneuve			x								x (Outil de gestion du temps)		
Collège de Rosemont			x							Cégep à distance	x (Trousse d'outils pour de bonnes méthodes de travail)		
Collège de Valleyfield											x (Outil de gestion du temps)		x

	Statut de PÉ	Politique	Offre de services de garde	Offre de locaux de repos et autres locaux	Offre d'aide financière, bourses et rabais	Événements, groupes de discussion et partage : Association des PÉ, groupe Facebook et/ou autres réseaux de support	Événements, groupes de discussion et partage : Activités entre PÉ et offre de services	Événements, groupes de discussion et partage : Aide aux PÉ, nouveaux arrivants	Pause-étude et congés parentaux	Offre de cours en ligne	Services d'information	Accommodements informels, report de cours et travaux	Engagement à l'égard de la CFTE pour le futur
Collège Lionel-Groulx			x										
Collège Montmorency			x							x (Trousse d'information sur la CFTE)			
Collège Dawson			x										x (L'Association étudiante milite pour une plus grande reconnaissance de la CFTE)
Centre d'études collégiales des Premières Nations Kiuna	Programme études-famille/service Parents aux études			x (Cuisine collective)			x (Présence d'un personnel professionnel (ex. neuropsychologue) pour soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants. Des thérapies prodiguées par ces professionnels existent également. Il existe également des suivi en psychoéducation. En outre, plusieurs activités sont proposées aux PÉ). Logements réservés pour les PÉ						

Liste des cégeps <https://www.quebec.ca/education/cegep/etudier/liste-colleges>

Listes de universités <https://www.quebec.ca/education/universite/etudier/liste-universites>

Avertissement: Quelques exemples sont données à titre indicatif dans cet annexe **XVI- Classement des mesures et initiatives relatives à la CFTE par établissement**, toutefois les mesures sont détaillées dans l'Annexe XV- mesures et initiatives relatives à la CFTE par établissement

	Mesures et initiatives
	Mesures et initiatives d'une même famille
	Information supplémentaires

## Annexe XVII: Synthèse de la fréquence de chacune des mesures

Mesures et initiatives	Universités (18)	Cegeps (42)
Statut de PÉ	1	11
Politique	3	0
Offre de services de garde	14	32
Offre de locaux de repos et autres locaux	3	5
Offre d'aide financière, bourses et rabais	7	8
Évènements, groupes de discussion et partage :		
Association des PÉ, groupe Facebook et/ou autres réseaux de support	5	3
Activités entre PÉ et offre de services	8	11
Aide aux PÉ nouveaux arrivants	1	0
Pause-étude et congés parentaux	3	0
Offre de cours en ligne	3	4
Services d'information	5	7
Accommodements informels, report de cours et travaux	2	4
Engagement à l'égard de la CFTE pour le futur	1	4

Mesures et initiatives	Universités (%)	Cegeps (%)	Établissements (%)
Statut de PÉ	5,50	26,20	20,00
Politique	16,60	0,00	5,00
Offre de services de garde	77,80	76,20	76,60
Offre de locaux de repos et autres locaux	16,60	11,90	13,30
Offre d'aide financière, bourses et rabais	38,90	19,00	25,00
Évènements, groupes de discussion et partage :			
Association des PÉ, groupe Facebook et/ou autres réseaux de support	27,80	7,14	13,30
Activités entre PÉ et offre de services	44,50	26,20	31,60
Aide aux PÉ nouveaux arrivants	5,50	0,00	1,60
Pause-étude et congés parentaux	16,60	0,00	5,00
Offre de cours en ligne	16,60	9,50	11,60
Services d'information	27,80	16,60	20,00
Accommodements informels, report de cours et travaux	11,10	9,50	10,00
Engagement à l'égard de la CFTE pour le futur	5,50	9,50	8,30

	Mesures et initiatives
	Mesures et initiatives d'une même famille
	Information supplémentaires

Nb. Voir Annexes XV et XVII pour les détails et descriptifs des mesures et initiatives

## BIBLIOGRAPHIE

Bélangier, C. (20 novembre 2019). *Conciliation famille-travail-études : soutien institutionnel et associatif*. Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), adopté à la 550<sup>e</sup> session du conseil central, 44 p. Repéré le 10 juin à <http://www.faecum.qc.ca/ressources/documentation/avis-memoires-recherches-et-positions-1/conciliation-famille-travail-etudes>

Bernier, M. (2020, 9 mai). Favoriser la réussite des parents étudiants à l'université : situation actuelle et pistes d'action. Union étudiante du Québec.

Bonin, S. (2020, décembre). *Référentiel de données sur la réussite des études : premier, deuxième et troisième cycles universitaires*. Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, p. 1-71. Repéré le 28 juin 2021 à <https://www.capres.ca/wp-content/uploads/2021/01/Referentiel-reussite-VF.pdf>

Bonin, S. et Girard, S. (2017, sept.) *Enquête ICOPE 2016. Rapport d'enquête*. Université du Québec, p. 1-46. Repéré le 10 juin à [http://www.uquebec.ca/dri/publications/rapports\\_de\\_recherche/rapport\\_enquete\\_icope\\_2016\\_vf.pdf](http://www.uquebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/rapport_enquete_icope_2016_vf.pdf)

CCFTE (2020, 3 février). *Plateforme de revendications : pour relever les défis*, p. 1-41. Repéré le 10 juin à <https://ccfte.files.wordpress.com/2020/06/plateforme-ccfte-vf.pdf>

Cégep de Victoriaville (s. d. b). *La bourse Conciliation famille-études*. Fondation du Cégep de Victoriaville, p. 1. Repéré le 10 juin 2021 à <https://www.cegepvicto.ca/wp-content/uploads/2021/02/Bourse-conciliation-famille-etudes.pdf>

CIAFT (2006). *Personne ne doit choisir entre la famille et le travail! Un regard féministe sur la conciliation famille-emploi-études*. Plateforme du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, p. 1-38. Repéré le 10 juin 2021 à [https://ciaft.qc.ca/wp-content/uploads/2017/01/conciliation\\_plateforme\\_ciaft\\_2006.pdf](https://ciaft.qc.ca/wp-content/uploads/2017/01/conciliation_plateforme_ciaft_2006.pdf)

Comité consultatif Jeunes (2011, janvier). *Avis sur la conciliation travail-études-familles chez les jeunes*, p. 1-21. Repéré le 2 juin 2021 à [https://ccjeunes.org/wp-content/uploads/2016/05/2011-01\\_ccj\\_conciliation\\_travail\\_famille\\_etudes.pdf](https://ccjeunes.org/wp-content/uploads/2016/05/2011-01_ccj_conciliation_travail_famille_etudes.pdf)

Comité scientifique de la Grande initiative réseau en réussite (CSGIRR) (2020). *Les leviers de la réussite aux cycles supérieurs dans le réseau de l'Université du Québec*. Université du Québec, p. 1-67. Repéré le 10 juin à [https://www.uquebec.ca/reseau/fr/system/files/documents/memoires\\_avis\\_rapports/leviers-reussite-cycles-superieurs-reseau-ug\\_oct-2020.pdf](https://www.uquebec.ca/reseau/fr/system/files/documents/memoires_avis_rapports/leviers-reussite-cycles-superieurs-reseau-ug_oct-2020.pdf)

Corbeil, C., Descarries, F., Gariépy, G. et Guernier, G. (2011). *Parents-étudiants de l'UQAM : réalités, besoins et ressources*. Institut de recherches et d'études féministes de l'Université du Québec à Montréal. Repéré le 10 juin 2021 à [https://iref.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/56/2020/02/Collection\\_Agora\\_no\\_1\\_23\\_fevrier\\_2011-en\\_ligne.pdf](https://iref.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/56/2020/02/Collection_Agora_no_1_23_fevrier_2011-en_ligne.pdf)

Crespo, S. (2018, mars). *L'emploi du temps professionnel et domestique des personnes âgées de 15 ans et plus*. Institut de la statistique du Québec, n° 62, p. 1-10.

CSPE-UQAM (2015, 7 octobre). *Statuts et règlements internes : Comité de soutien aux parents-étudiants de l'UQAM*. Modifiés par l'Assemblée générale du 7 octobre 2015.

Fédération étudiante collégiale du Québec (2020). *Politique de conciliation travail-famille-étude* (version annotée). Adoptée au 108<sup>e</sup> Congrès ordinaire, 13, 14 et 15 nov. 2020 (à distance), p. 1-23.

Francœur, M., Michaud, A., Armstrong, H. et Morin, A. (2019). *Les besoins de garde des parents-étudiants québécois et les services qui leur sont offerts en milieu d'études : rapport de recherche*. Repéré le 9 juillet 2021 à [https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Etude\\_Garde\\_Parents-etudiants.pdf](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Etude_Garde_Parents-etudiants.pdf)

Gaudreault, M. et al. (2019). *Caractéristiques de conciliation études-travail-famille des étudiants qui occupent un emploi rémunéré durant l'année scolaire*. Région de Montréal – Selon le niveau scolaire. Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, p. 1-50. Repéré le 2 juillet 2021 à [https://www.researeussitemontreal.ca/wp-content/uploads/2020/09/CaracteristiquesCETF\\_Montreal\\_2019-05.pdf](https://www.researeussitemontreal.ca/wp-content/uploads/2020/09/CaracteristiquesCETF_Montreal_2019-05.pdf)

Horizon (2021, 30 sept.). *Québec solidaire dépose une loi pour faciliter la conciliation étude-famille-travail*. Repéré le 10 oct. 2021 à <http://www.journalhorizon.com/quebec-solidaire-depose-une-loi-pour-faciliter-la-conciliation-etude-famille-travail/>

INRS (2021, 4 février). *Programme de soutien financier pour responsabilités parentales liées à une naissance ou une adoption pour la communauté étudiante et le personnel sous octroi de l'Institut national de la recherche scientifique*. Repéré le 8 juin 2021 à <https://inrs.ca/wp-content/uploads/DIR-Soutien-Financier-Resp-Parentale-Etudiant-VFP.pdf>

Lajoie, G. (2021, 30 sept.). *Étudiants-parents : dur de concilier vie de famille et études universitaires*. *Le Journal de Québec*. Repéré le 20 octobre 2021 à <https://www.journaldequebec.com/2021/09/30/etudiants-parents-dur-de-concilier-vie-de-famille-et-etudes>

Landry, M.-P. et al. (2018, 7 juillet). *Conciliation famille-études-travail : pourquoi pas une véritable politique familiale?* Lettre ouverte publiée dans *Le Soleil*. Repéré le 19 septembre 2021 à <https://www.lesoleil.com/opinions/point-de-vue/conciliation-famille-etudes-travail-pourquoi-pas-une-veritable-politique-familiale-be815d2c748575a4e0f600b6c77b8a9e>

Leduc, A. (2021). *Projet de loi 791*. Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille-travail notamment dans les établissements d'enseignement supérieur. Assemblée nationale du Québec. Première session, quarante-deuxième législature, p. 1-8.

Longo, M. E. et al. (2021a). *Portrait statistique de l'emploi des jeunes au Québec dans la décennie 2010-2019 : un bilan d'ensemble très positif, des positions variées envers l'activité et l'emploi et des inégalités persistantes*. Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, p. 1-216. Repéré le 18 juillet 2021 à [http://www.chairejeunesse.ca/sites/default/files/2021-06/PEJ\\_Rapport%20complet%20VF%202021-06-04.pdf](http://www.chairejeunesse.ca/sites/default/files/2021-06/PEJ_Rapport%20complet%20VF%202021-06-04.pdf)

Longo, M. E. et al. (2021b). *Du premier confinement au rebond partiel : l'impact de la première vague de la pandémie de la COVID-19 sur l'emploi des jeunes de 15 à 34 ans au Québec*. Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, p. 1-39. Repéré le 18 juillet 2021 à [http://www.chairejeunesse.ca/sites/default/files/2021-05/Rapport-CRJ\\_Emploi-Jeunes-et-Covid\\_V3F-2021.pdf](http://www.chairejeunesse.ca/sites/default/files/2021-05/Rapport-CRJ_Emploi-Jeunes-et-Covid_V3F-2021.pdf)

Ministère de la Culture (2010). *Prix Égalité : troisième édition – 2010 – Cahier souvenir*. BANQ numérique, p. 1-20. Repéré le 12 juin 2021 à <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/36465?docref=TAxJdFim0fRubEbLykjrDA>

Ministère de la Famille (2020). *Programme de soutien financier conciliation famille-travail-études destiné à certains milieux d'enseignement pour les parents-étudiants*. Gouvernement du Québec, p. 1-10. Repéré le 12 juin 2021 à [https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/F5301-201806\\_Programme\\_Parent-Etudiants.pdf](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/F5301-201806_Programme_Parent-Etudiants.pdf)

Ministère de la Santé et des Services Sociaux (2021). Reconnaître et soutenir dans le respect des volontés et des capacités d'engagement. Politique nationale pour les personnes proches aidantes. Gouvernement du Québec, p. 1-60. Repéré le 10 septembre 2021 à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-835-01W.pdf>

Nadeau, V. (2015, mai). *La conciliation famille-études au niveau collégial : comment favoriser l'accès aux parents-étudiants?*. Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale, projet « Préparer la réussite des filles et des jeunes femmes », p. 1-30. Repéré le 20 juin 2021 à <http://www.espacejeunesfemmes.com/wp-content/uploads/2015/07/La-conciliation-famille-%C3%A9tudes-au-niveau-coll%C3%A9gial.pdf>

Radio-Canada (2020, 22 janvier). *Un service à l'enfance pour soutenir les étudiants-parents de Kiuna*. Repéré le 26 septembre 2020 à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1486101/institution-kiuna-services-skamon-autochtone-parents-enfants>

St-Amour, N. et Bourque, M. (s. d.). *La conciliation famille-travail-études*. Département du travail social, Université du Québec en Outaouais, p.137-148. Repéré le 20 septembre 2021 à [https://tout-petits.org/fichiers/portraitpp2021/Portrait2021-FR\\_Theme10.pdf](https://tout-petits.org/fichiers/portraitpp2021/Portrait2021-FR_Theme10.pdf)

Tremblay, D.-G. (2019). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux* (4<sup>e</sup> édition). Québec : Presses de l'Université du Québec. Repéré le 15 juillet 2021 à <https://www.puq.ca/catalogue/livres/conciliation-emploi-famille-temps-sociaux-edition-3630.html>

Tremblay, D.-G. (2012). *Articuler emploi et famille : le rôle du soutien organisationnel au cœur de trois professions (infirmières, travailleuses sociales et policiers)*, 284 p. Québec : Presses de l'Université du Québec. <http://puq.ca/catalogue/livres/articuler-emploi-famille-1306.html>

Tremblay, D.-G. et Lazzari Dodeler, N. (2015). *Les pères et la prise du congé de paternité/parental : une nouvelle réalité*. Québec : Presses de l'Université du Québec. <http://www.puq.ca/catalogue/livres/les-peres-prise-conge-parental-paternite-2833.html>

Tremblay, D.-G. et Mascova, E. (2013). *Les avocats, les avocates et la conciliation travail-famille*. Montréal : Éditions du Remue-Ménage, 175 p.

ULaval (2019). *Politique relative aux étudiantes et aux étudiants parents*. Entrée en vigueur : automne 2019, Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (responsable), p. 1-9. Repéré le 6 juillet 2021 à [https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique\\_relative\\_aux\\_etudiantes\\_et\\_aux\\_etudiants\\_parents.pdf](https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique_relative_aux_etudiantes_et_aux_etudiants_parents.pdf)

UMcGill (novembre 2012). *Guidelines for the Academic Accommodation of Pregnant Students and Students Caring for Dependents*. Subcommittee on Student Affairs Policies Enrolment and Student Affairs Advisory Committee.

Université TÉLUQ (2021). *Guide des études à distance : ce qu'il faut savoir pour bien réussir*. Publié au trimestre d'automne 2021. Université TÉLUQ, p. 1-75. Repéré le 5 juin 2021

Université TÉLUQ (s. d.). *Guide des programmes*. Héon et Nadeau (impression). Université TÉLUQ, p. 1-28. Repéré le 5 juin 2021 à [https://www.teluq.ca/site/etudes/guide\\_programmes\\_teluq.pdf](https://www.teluq.ca/site/etudes/guide_programmes_teluq.pdf)

UQAM (2021a, 26 mai). *Règlement des études de premier cycle : règlement n. 5*. UQAM, p. 1-44. Repéré le 2 juin 2021 à [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT\\_NO\\_5.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_5.pdf)

UQAM (2021b, avril). *Règlement des études de cycles supérieurs : règlement n° 8*, p. 1-73. Repéré le 6 juillet 2021 à [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT\\_NO\\_8.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_8.pdf)

USherbrooke (2020). *Politique relative aux parents aux études*. Entrée en vigueur : automne 2020, Conseil universitaire, p. 1-6. Repéré le 6 juillet 2021 à <https://www.usherbrooke.ca/a-propos/fileadmin/sites/a-propos/documents/direction/politiques/2500-044.pdf>

Veillette, M.-E. (2020, 28 janvier). Des services à l'enfance bonifiés à Kiuna. *Le Courrier Sud*. Repéré le 26 septembre 2021 à <https://www.lecourriersud.com/des-services-a-lenfance-bonifies-a-kiuna/>

## WEBOGRAPHIE

APÉtUL (s. d.). *Ce que nous faisons*. Repéré le 8 juin 2021 à <https://apetul.asso.ulaval.ca/ce-que-nous-faisons/>

Arrondissement.com (s. d.). *Association Cigogne*. Arrondissement.com : Bottin des organismes. Repéré le 3 juillet 2021 à <https://www.arrondissement.com/bottin/associationcigogne>

Association Cigogne (s. d. a). *À propos de l'Association Cigogne*. Repéré le 6 juillet 2021 à <https://www.associationcigogne.com/%C3%A0-propos>

Association Cigogne (s. d. b). *Activités*. Repéré le 8 juillet 2021 à <https://www.associationcigogne.com/sorties-familiales>

Association des parents-étudiants de l'Université Laval (s. d.). Page Facebook. Repéré le 3 juillet 2021 à <https://www.facebook.com/apetulasso/>

Association des parents-étudiants de l'Université Laval (s. d.). *Ce que nous faisons*. Université Laval. Repéré le 8 juin 2021 à <https://apetul.asso.ulaval.ca/ce-que-nous-faisons/>

Beauchesne, L. (2019, juin). *Un Noël sur mesure pour les parents étudiants de l'UQAR*. Radio-Canada – ICI Bas-Saint-Laurent. Repéré le 3 juillet 2021 à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1072224/noel-parents-etudiants-lugar-cadeaux-enfants>

Biron, P.-P. et Lapointe, M. (2020, 3 janvier). Nos jeunes commencent à travailler de plus en plus tôt. *Journal de Québec, Actualité société*. Repéré le 9 septembre 2021 à <https://www.journaldequebec.com/2020/01/03/nos-jeunes-commencent-a-travailler-de-plus-en-plus-tot>

Cabinet du ministre de la Famille (2020, 11 août). *Conciliation famille-travail-études – Les milieux de travail et les milieux d’enseignement sont invités à soumettre leurs projets*. Site du gouvernement du Québec. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/conciliation-famille-travail-etudes-les-milieux-de-travail-et-les-milieux-denseignement-sont-invites-a-soumettre-leurs-projets>

Caodanak (2020, 20 janvier). *Inauguration d’un tout nouveau service enfance-famille à Kiuna*. Conseil des Abénakis Odanak. Repéré le 26 septembre 2020 à <https://caodanak.com/inauguration-dun-tout-nouveau-service-enfance-famille-a-kiuna/>

CAPRES (2019, 4 septembre). *Étudiants-parents : une première politique* [Nouvelle]. Repéré le 26 juin 2021 à <https://www.capres.ca/caracteristiques-socioculturelles-de-letudiant/etudiant-non-traditionnel/etudiants-parents-une-premiere-politique-nouvelle/>

CCFTE (2020a, 12 juin). *Projet de loi 56 pour soutenir les personnes proches aidantes : un arc-en-ciel pour la proche aidance?*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://ccfte.org/2020/06/12/345/>

CCFTE (2020b, 28 octobre). *Adoption unanime du projet de loi 51 : une avancée pour les familles québécoises*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://ccfte.org/2020/10/28/adoption-unanime-du-projet-de-loi-51-une-avancee-pour-les-familles-quebecoises/>

<http://www.fafmrq.org/wp-content/uploads/2020/10/Communiqué-de-presse-PL51-28-octobre-2020.pdf>

CCFTE (s. d.). *Loi-cadre en matière de conciliation famille-travail-études*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://ccfte.org/une-loi-cadre/>

Cégep André-Laurendeau (s. d.). *Services psychosociaux et de santé*. Repéré le 5 juillet 2021 à <https://etudiantcollegial.clarendeau.qc.ca/services-psychosociaux-et-de-sante/>

Cégep Champlain à Saint-Lambert (s. d.). *Counselling Services*. Repéré le 5 juillet 2021 à <https://www.champlainonline.com/champlainweb/students/student-services/counselling-services/>

Cégep d’Ahuntsic (s. d.). *Étudiant-parent*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.collegeahuntsic.qc.ca/services-aux-etudiants/etudiants-parents>

Cégep de Baie-Comeau (s. d.). *Attestations d’études collégiales (AEC) – Formations en ligne*. Repéré le 5 juillet 2021 à <https://cegepbc.ca/formation-continue/attestation-detudes-collegiales/>

Cégep de Rimouski (s. d.). *Service Parents aux études*. Repéré le 3 juillet 2021 à <https://www.cegep-rimouski.qc.ca/service-parents-aux-etudes>

Cégep de Rivière-du-Loup (s. d.). *Parents aux études*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.cegeprdl.ca/etudiants-actuels/parents-aux-etudes/>

Cégep de Sainte-Foy (s. d.). *Étudiants-parents*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.csfoy.ca/services-aux-etudiants/etudiants-parents/>

Cégep de Shawinigan (s. d.). *Aide psychosociale*. Repéré le 5 juillet à <https://www.cegepshawinigan.ca/futurs-etudiants/services-aux-etudiants/aide-psychosociale/>

Cégep de Sherbrooke (s. d. a). *Parents-étudiants*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/etudiants-inscrits/aide-aux-etudiants/parents-etudiants/>.

Cégep de Sherbrooke (s. d. b). *Une banque de livres usagés pour et par les étudiants*. Repéré le 15 juillet 2021 à <https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/node/9463>

Cégep de Sherbrooke (s. d. c). *Demande d'ajustement d'horaire*. Repéré le 15 juillet 2021 à <https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/etudiants-inscrits/priorite>

Cégep de Sherbrooke (s. d. d). *Stationnement avec statut de parent-étudiant*. Repéré le 15 juillet 2021 à <https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/node/10911>

Cégep de Sherbrooke (s. d. e). *Gérer mon argent... par où commencer?* . Repéré le 15 juillet 2021 à <https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/etudiants-inscrits/gerer-mon-argent>

Cégep de Sherbrooke (s. d. f). *Les ateliers et services*. Repéré le 15 juillet 2021 à <https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/etudiants-inscrits/animation-socioculturelle/les-ateliers-et-services>

Cégep de Thetford (s. d.). *AEC : Techniques de fabrication additive* (ELC.2W). Repéré le 5 juillet 2021 à <https://www.cegepthetford.ca/aec/techniques-de-fabrication-additive/>

Cégep de Victoriaville (s. d. a). *Gala méritas*. Repéré le 25 juin à <https://www.cegepvicto.ca/eleves-actuels/gala-meritas/>

Cégep François-Xavier Garneau (s. d.). *Parents aux études*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.cegepgarneau.ca/services/parents-etudes>

Cégep Limoilou (s. d.). *Parents-études*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.cegeplimoilou.ca/etudiants/services-aux-etudiants/parents-etudiants/parents-etudes/>

Cégep Montmorency (s. d.). *Santé et mieux-être*. Dans la sous-section « Concilier travail/études et vie personnelle ». Repéré le 6 juillet 2021 à <https://www.cmontmorency.qc.ca/college/coronavirus-covid-19/sante-et-mieux-etre/>

CIAFT (2018, 13 septembre). *Famille à la course, une loi-cadre en conciliation famille-travail-études à la rescousse!* Lettre ouverte accessible sur le site de la CCFTE. Repéré le 21 juillet 2021 à <https://ciaft.qc.ca/famille-a-la-course-une-loi-cadre-en-conciliation-famille-travail-etudes-a-la-rescousse/>

Comité consultatif Jeunes (2011, 15 janvier). *Publications. La conciliation travail-famille-études*. Repéré le 15 juillet 2021 à <https://ccjeunes.org/publications/la-conciliation-travail-famille-etudes/>

Comité des parents-étudiants du Cégep de Sherbrooke (s. d.). Page Facebook. Repéré le 3 juillet à <https://www.facebook.com/groups/parentetudiantsherbrooke/?fref=ts>

CPE Tortue têtue (s. d.). *Accueil*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://cpetortuetetue.com/>

CSPE-UQAM (s. d. a). *Services*. Repéré le 3 juillet 2021 à <https://cspeuqam.com/services/>

CSPE-UQAM (s. d. b). Page d'accueil. Repéré le 24 juin 2021 à <https://cspeuqam.com/>

CSPE-UQAM (2021, 15 mars). *Mobilisation pour une politique familiale à l'UQAM*. Publication sur la page Facebook du CSPE-UQAM. Repéré le 24 juin 2021 à <https://www.facebook.com/CSPEUQAM/>

CSPE-UQO (s. d. b). *Événements*. Page Facebook. Repéré le 16 juillet 2021 à [https://www.facebook.com/Soutienauxparentssetudiants/events/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/Soutienauxparentssetudiants/events/?ref=page_internal)

CSPE-UQO (s. d. a). *À propos*. Page Facebook. Repéré le 3 juillet 2021 à [https://www.facebook.com/Soutienauxparentssetudiants/about/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/Soutienauxparentssetudiants/about/?ref=page_internal)

CSU Daycare & Nursery (s. d.). *Welcome to Our New Webpage!*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.csudaycarenursery.com/>

ENAP (s. d.). *Bourses Desjardins : bourses de soutien aux étudiants parents*. Repéré le 15 juillet 2021 à [https://enap.ca/enap/15591/Bourses\\_Desjardins.enap](https://enap.ca/enap/15591/Bourses_Desjardins.enap)

En tête, UQTR (2015, 3 février). *Atelier sur la conciliation travail-études-famille*. Blogue de l'UQTR. Repéré le 25 juin 2021 à <https://blogue.uqtr.ca/evenements/atelier-conciliation-travail-etudes-famille/>

Entraide-Parents (s. d.). *Nos services*. Repéré le 15 juillet 2021 à <http://www.entraideparents.com/index.php>

FECQ (2020, novembre). *Politique de conciliation famille-travail-études*. Version annotée à l'intention des établissements collégiaux du Québec. Repéré à <https://www.fecq.org/>

Garderie et pouponnière CSU (s. d.). *Mission and Values*. Repéré le 15 juillet 2021 à <https://www.csudaycarenursery.com/who-are-we-/mission-and-values>

Gendron, S. (2020, 5 janvier). Il lance son commerce grâce à des étudiants. *Journal de Québec, Actualité société*. Repéré le 9 septembre 2021 à <https://www.journaldequebec.com/2020/01/05/il-lance-son-commerce-grace-a-des-etudiants>

Gouvernement du Canada (1985). *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-6/page-1.html?txthl=famille#s-3>

Gouvernement du Québec (2021a, 22 mars). *Conciliation famille-travail-études – Près de 1,5 M\$ de dollars pour favoriser la conciliation famille-travail-études dans 58 milieux de travail ou d'enseignement*. Repéré le 28 août à <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/conciliation-famille-travail-etudes-pres-de-15-m-de-dollars-pour-favoriser-la-conciliation-famille-travail-etudes-dans-58-milieux-de-travail-ou-denseignement>

Gouvernement du Québec (2021b, 29 mars). *Réputé étudier à temps plein*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/pre-temps-partiel/repute-etudier-temps-plein/>

Haltegarderieageuqtr (s. d. a). *Bienvenue*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://haltegarderieageuqtr.wixsite.com/halte>

Haltegarderieageuqtr (s. d. b). *Mandat de la halte-garderie*. Repéré le 15 juillet 2021 à <https://haltegarderieageuqtr.wixsite.com/halte/missions-et-historique>

HEC Montréal (s. d.). *Centre de la petite enfance HEC*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.hec.ca/cpehec/index.html>

Institut de la statistique du Québec (2021). *Emploi typique et atypique selon le groupe d'âge et le sexe, 1997-2020, Québec, Ontario et Canada*. Repéré le 9 septembre 2021 à [https://statistique.quebec.ca/fr/document/emploi-typique-et-atypique-donnees-annuelles-quebec/tableau/emploi-typique-et-atypique-selon-le-groupe-dage-et-le-sexe-quebec-ontario-et-canada#tri\\_regn=11485&tri\\_sexe=1](https://statistique.quebec.ca/fr/document/emploi-typique-et-atypique-donnees-annuelles-quebec/tableau/emploi-typique-et-atypique-selon-le-groupe-dage-et-le-sexe-quebec-ontario-et-canada#tri_regn=11485&tri_sexe=1)

Institut de la statistique du Québec (2020). *La participation au marché du travail selon les groupes d'âge*. Repéré le 9 septembre 2021 à <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/participation-marche-travail-selon-groupes-age>

Institut de la statistique du Québec (2019a). *Statut d'étudiant, scolarisation et activité sur le marché du travail*. Repéré le 9 septembre 2021 à <https://statistique.quebec.ca/vitrine-15-29-ans/#/statut-etudiant-scolarisation-travail>

Institut de la statistique du Québec (2019b). *Rémunération horaire des employés à temps plein*. Repéré le 9 septembre 2021 à <https://statistique.quebec.ca/vitrine-15-29-ans/#/remuneration-horaire-employes-temps-plein>

Institut de la statistique du Québec (2015). *Temps consacré aux activités domestiques et aux activités professionnelles*. Repéré le 9 septembre 2021 à <https://statistique.quebec.ca/vitrine-15-29-ans/#/temps-activites-domestiques-professionnelles>

Kiuna (s. d.). *Services aux étudiants*. Repéré le 26 septembre 2021 à <https://kiuna-college.com/fra/la-vie-etudiante/>

Lacoursière, M. (2021, 3 avril). *Comment favoriser la réussite des parents-étudiants*. Portail du réseau collégial du Québec. Repéré le 18 juillet 2021 à <http://lescegeps.com/etudier-et-vivre-au-cegep/vie-etudiante/comment-favoriser-la-reussite-des-parentsetudiants>

La Presse (2021, 24 mars). *Des parents réclament davantage de places en service de garde*. Repéré le 24 juin 2021 à <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2021-03-24/manifestation-a-quebec/des-parents-reclament-davantage-de-places-en-services-de-garde.php>

Le Soleil (2018, 7 juillet). *Conciliation famille-études-travail : pourquoi pas une véritable politique familiale?*. Repéré le 11 juillet 2021 à <https://www.lesoleil.com/opinions/conciliation-famille-etudes-travail-pourquoi-pas-une-veritable-politique-familiale-be815d2c748575a4e0f600b6c77b8a9e>

LigneParents (s. d.). *À propos*. Repéré le 16 juillet 2021 à <https://www.ligneparents.com/LigneParents>

Mères et monde (s. d.). *Être femme, jeune et mère : quelle belle aventure!*. Repéré le 15 juillet à <http://meresetmonde.qc.ca/>

Ministère de la Famille (2018a, 18 septembre). *Rum&Code, catégorie des organisations de moins de 20 employés*. Gouvernement du Québec. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/Prix-reconnaissance/Laureats/Pages/2018RumCode.aspx>

Ministère de la Famille (2018b, 27 juin). *Exemples de mesures de conciliation famille-travail-études*. Gouvernement du Québec. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/outils-references/exemple-mesures-cfte/Pages/index.aspx>

Ministère de la Famille (2019, 6 juin). *Projets retenus pour la garde à horaires atypiques*. Repéré le 15 juillet 2021 à <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/soutien-financier/Projet-pilote-garde-horaire-atypique/Pages/proj-ret-gard-horaires-atypiques.aspx>

Ministère de la Famille (2021a, 22 mars). *Projets recommandés en matière de conciliation famille-travail*. Gouvernement du Québec. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/soutien-financier/PSF-milieux-travail/Pages/projets-recom-milieux-travail.aspx>

Ministère de la Famille (2021b, 22 mars). *Projets recommandés en matière de conciliation famille-travail-études*. Gouvernement du Québec. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/soutien-financier/PSF-milieux-enseignements/Pages/projets-recom-milieux-enseig.aspx>

Ministère de la Famille (2021c, 22 juin). *Prix reconnaissance conciliation travail-famille*. Gouvernement du Québec. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/Prix-reconnaissance/Pages/index.aspx>

Ministère de la Famille (2021d, 17 mai). *Sceau Concilivi*. Gouvernement du Québec. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/sceau-concilivi/Pages/index.aspx>

Ministère de la Famille (2019, 25 avril). *Politique familiale*. Gouvernement du Québec. Repéré le 2 octobre 2021 à <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/politique-familiale/Pages/index.aspx>

Parents aux études, Cégep François-Xavier Garneau (s. d.). Page Facebook. Repéré le 3 juillet 2021 à <https://www.facebook.com/groups/parents.aux.etudes.garneau/>

Parents-Étudiants Cégep Marie-Victorin (s. d.). Page Facebook. Repéré le 3 juillet à <https://www.facebook.com/parentsetudiants.cegepmarievictorin.3>

Parents-étudiants de l'UdeM (s. d.). Page Facebook. Repéré le 3 juillet à <https://www.facebook.com/groups/parentsetudiantsudem/?fref=ts>

Publications du Québec (2021, 18 mars). Chapitre N-1.1. *Loi sur les normes du travail*. LégisQuébec. Repéré le 25 juin 2021 à <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/n-1.1>

Radio-Canada (2021, 9 mai). *Éducatrices et parents dénoncent la pénurie dans les garderies*. Radio-Canada/Info/Nouvelles. Repéré le 24 juin 2021 à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1791678/manifestation-manque-places-garderies-devalorisation-educatrices-financement>

REMDUS (2020, 10 mars). Table ronde : quelles conciliations famille-travail-études?. Page Facebook de l'événement. Repéré le 16 juillet 2021 à <https://www.facebook.com/events/614671655965193/>

Réseau pour un Québec Famille (s. d.). *Le Réseau pour un Québec Famille : déjà 25 ans!* Quebecfamille. Repéré le 8 juillet 2021 à <https://www.quebecfamille.org/fr/>

Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (s. d.). *Projet : conciliation Emploi-Famille+*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.tcgfm.qc.ca/projets/4>

Technoflos (s. d.). *À propos*. CPE Technoflos. Repéré le 25 juin 2021 à <https://technoflos.ca/a-propos/>

Toutunpetitmonde (s. d.). *Reggio Emilia : une pédagogie à connaître*. Repéré le 15 juillet 2021 à <https://toutunpetitmonde.com/reggio-emilia-approche-pedagogique/>

TREM (2020, 2 décembre). *Des outils pour la conciliation études-travail*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://trem.ca/outils/des-outils-pour-la-conciliation-etudes-travail/>

TREM (s. d.). *Répartition de mon temps*. Repéré le 15 juillet à [https://trem.ca/wp17/wp-content/uploads/2020/12/TREM\\_declinaison\\_affiche\\_finale.pdf](https://trem.ca/wp17/wp-content/uploads/2020/12/TREM_declinaison_affiche_finale.pdf).

UConcordia (s. d.). *Concordia University Student Parents Centre (CUSP)*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.concordia.ca/alumni-friends/giving-to-concordia/fundone/concordia-student-parent-centre.html>

ULaval (s. d.). *Politique relative aux étudiantes et aux étudiants parents*. Repéré le 8 juin 2021 à <https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/etudiants-parents>

UMcGill (s. d. a). *McGill Parents*. Groupe Facebook. Repéré le 8 juillet à <https://www.facebook.com/groups/mcgillparents>

UMcGill (s. d. b). *Student Parents Resources*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.mcgill.ca/familycare/student-parents/student-parents-resources>

UMcGill (s. d. c). *PGSS Family Collection: News*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.mcgill.ca/library/channels/news/pgss-family-collection-230976>

UMcGill (s. d.). *Guidelines for the Academic Accommodation of Pregnant Students and Students Caring for Dependents*. Repéré le 15 juin 2021 à [https://www.mcgill.ca/students/srr/files/students.srr/guidelines\\_for\\_the\\_academic\\_accommodation\\_of\\_pregnant\\_students\\_and\\_students\\_caring\\_for\\_dependents.pdf](https://www.mcgill.ca/students/srr/files/students.srr/guidelines_for_the_academic_accommodation_of_pregnant_students_and_students_caring_for_dependents.pdf)

Université TÉLUQ (s. d. a). *Guide des programmes*. Dans la section « Accueil ». Repéré le 11 août 2021 à [https://www.teluq.ca/site/infos/commandez.php?p\\_de=menu](https://www.teluq.ca/site/infos/commandez.php?p_de=menu)

Université TÉLUQ (s. d. b). *5 bonnes raisons de choisir l'Université TÉLUQ*. Dans la section « Accueil ». Repéré le 11 août 2021 à [https://www.teluq.ca/site/etudes/5\\_bonnes\\_raisons.php](https://www.teluq.ca/site/etudes/5_bonnes_raisons.php)

Université TÉLUQ (s. d. c). *Conciliation travail-études (famille) : nouveau MOOC de l'Université TÉLUQ*. <https://www.teluq.ca/siteweb/univ/conciliation-travail-etudes-famille-nouveau-mooc-de-luniversite-teluq.html>

UQAR (s. d.). *CPE L'Univers des copains*. Repéré le 25 juin 2021 à <https://www.uqar.ca/services/services-a-l-etudiant/cpe-l-univers-des-copains/cpe-l-univers-des-copains/services-cpe>

UQTR (s. d.). *Capsules vidéo et interactives*. Repéré le 25 juin 2021 à [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa\\_no\\_site=5953&owa\\_no\\_fiche=7&owa\\_bott\\_in=](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=5953&owa_no_fiche=7&owa_bott_in=)

USherbrooke (s. d.). *Parents aux études*. Repéré le 5 juillet à <https://www.usherbrooke.ca/etudiants/apprentissage-et-reussite/etudiants-parents/#c134468>

